Vincennes info
www.vincennes.fr
Septembre 2009
N° 648

À LA UNE

Vincennes... Qu'en pensez-vous ?

OBJECTIF 21
Cinq jours pour le développement durable

ÉVÉNEMENT
Journée des associations

SORTIR
Les journées de tous les patrimoines

Prima la Musica !

SAISON 2009/2010
auditorium cœur de ville
VINCENNES

1B

Samedi 12 septembre 20h30
QUATUOR ELYSÉE, quatuor à cordes
Félix Mendelssohn :
Quatuors à cordes Op. 13, Op. 44 n°1 et Op. 80

2A

Samedi 17 octobre 19h
Ekaterina GUMENYUK, (20 ans), piano
Lauréate Fondation Michel Sogny
SOS Talents
Œuvres pour piano de
Beethoven, Debussy et Albeniz

3A

Samedi 17 octobre 21h
Bruno FONTAINE, piano
Gabriel Fauré : Nocturnes 3, 4 et 6
Maurice Ravel : Sonatine
Claude Debussy : Six Préludes, Poissons d'or
et L'Isle joyeuse

4B

Samedi 14 novembre 20h30
Orchestre OSTINATO, dir. Jean-Luc TINGAUD
solistes : Hugues BORSARELLO, violon
Pierre GÉNISSON, clarinette
Thierry Escaich : Chant des ténèbres,
Kurt Weill : Concerto pour violon Op.12
Franz Schubert : Ouverture dans le style italien D591
Darius Milhaud : Saudades do Brazil Op.67

5A

Vendredi 11 décembre 20h30
Vahan MARDIROSSIAN, piano
Bach-Siloti : Prélude BWV 855a
Bach-Marcello : Concerto en ré mineur BWV974
Bach-Busoni : Chaconne BWV1004
Beethoven : Sonate "Pathétique" Op.13
et Sonate "Clair de Lune" Op.27 n°2

6B

Samedi 16 janvier 20h30
Orchestre OSTINATO, dir. Marcello PANNI
Ludwig van Beethoven : Symphonie n°3 Op.55 Eroica
Marcello Panni : Calatafimi !, Suite pour orchestre
en 7 tableaux avec récitant. (création française)

7A

Vendredi 19 février 19h
Morta GRIGALIUNAITE, (18 ans), piano
Lauréate Fondation Michel Sogny
SOS Talents
Œuvres pour piano de Beethoven,
Chopin et Wagner-Liszt

8A

Vendredi 19 février 21h
Valentina IGOSHINA, piano
Chopin : Polonaise, Nocturne, Barcarolle, Impromptu,
Fantaisie-Impromptu, Scherzo et Valses
Beethoven : Sonate n°17
Schubert-Liszt : Gretchen am Spinrade, Standchen,
Erlkönig

9B

Samedi 20 mars 20h30
Orchestre OSTINATO, dir. Kaspar ZEHNDER
W.A. Mozart : Symphonie concertante pour vents K.297b
Franck Martin : Concerto pour 7 instruments à vent
Joseph Haydn : Symphonie n°100 "Militaire"

10A

Jeudi 8 avril 20h30
Tamar IVERI, soprano
Elisso BOLKVADZE, piano
Airs de concert et d'opéra de Mozart et Strauss
W.A. Mozart : Don Giovanni, Noces de Figaro,
Cosi fan tutte...
Richard Strauss : Ariane à Naxos, Derniers lieder...

11A

Samedi 29 mai 19h
Alexandra MASALEVA, (15 ans), piano
Lauréate Fondation Michel Sogny
SOS Talents
Œuvres pour piano de
Liszt, Beethoven, Chopin,
Prokofiev et Chédrine

12A

Samedi 29 mai 21h
Juliette HUREL, flûte
Hélène COUVERT, piano
Joseph Haydn : Sonate en sol majeur, pour fl. et piano
Leos Janacek : Sur un sentier recouvert, pour piano seul
Bela Bartok : Suite paysanne hongroise, pour fl. et piano
Albert Roussel : Les joueurs de flûte, pour fl. et piano
Eric Tanguy : Wadi, pour flûte seule
Francis Poulenc : Sonate, pour flûte et piano

13B

Samedi 19 juin 20h30
CONCERT DE FÊTE ET DE PRESTIGE
Le concert-surprise de la saison !
Avec les plus grands interprètes d'aujourd'hui.
Après Youri Bashmet, Maxim Vengerov,
Pierre Amoyal, quel invité surprise en 2010 ???

Infos, contact, tarif et réservation : 01 43 98 68 33
ou info@primalamusica.fr - www.primalamusica.fr

Billets en vente par courrier : Prima la Musica!
208, rue Diderot - 94300 vincennes

et sur place exclusivement : Librairie musicale Larghetto,
86, rue Raymond du Temple - 94300 Vincennes

my place
VILLE DE VINCENNES

SOMMAIRE

SEPTEMBRE 2009

Vincennes Info - septembre 2009 – N° 648
Dépôt légal : 3e trimestre 2009
ISSN 0994-8864

Directeur de la publication : Laurent LAFON
Directeur de la rédaction : Gildas LECOQ
Rédacteur en chef : Olivier TOUZEAU

Ont collaboré à ce numéro : Céline AUTHEMAYOU, Maxime DUPIN, Ludovic FERY, Sandrine FORGES, Timothée GAEREMYNCK, Marjolaine MOREAU, Armelle NEBILON.
Photographies : Pierre-Yves JAN / Aurianne studio ; Studio PLAIRE.

Rédaction : Hôtel de ville
BP 123 - 94304 Vincennes Cedex
Mairie de Vincennes : 01 43 98 65 00
Vincennes Info : 01 43 98 65 73 – Fax : 01 43 98 67 85
Courriel : redaction@mairie-vincennes.fr

Publicité : Sandrine FORGES
Tél. : 01 43 98 65 73

Maquette : Zoran JUS JOVANOVIC
PAO : Scoop Communication
Imprimeur : Vincent Imprimeries - TOURS
Imprimé sur du papier recyclé.

INTERVIEW 5 à 7
Laurent Lafon, maire de Vincennes

ARRÊT SUR IMAGES 8 à 9
Écoles de l'est : des centenaires en pleine forme

ACTUALITÉS 10 à 16
Écoles, crèches : la rentrée en beauté 10
Quotient familial : plus de solidarité 11
La mixité sociale dans le concret 12
Projet de ville : de l'écoute à l'action 13
Des horaires élargis pour les lecteurs 15

PORTRAIT 17
Yann Kersalé, son siècle des lumières

ICI OU LÀ 18 à 23
Zoom sur l'emploi des jeunes 18
Charles d'Ambrosio en résidence à Vincennes 19
Festivals : appels à candidature 21
Un mois de fête pour les Seniors 23

À LA UNE 24 à 25
Enquête : Vincennes, qu'en pensez-vous ?

DOSSIER 26 à 29
Objectif 21 : cinq jours pour le développement durable

SORTIR 30 à 41
Les journées de tous les patrimoines 30
L'art contemporain au cœur de la ville 33
Festival d'Île-de-France
Prima la Musica ! 35
Au cœur des savoirs 37
Livres / disques 39
Agenda 41

SPORT 42 à 44
60 ans de passion ovale 42
Sports en famille 43
3 questions à Gilles Benham, président des Dauphins 44

ASSOCIATIONS 45 à 49
Journée des Associations 45
Conférences 46
Nouvel horizon, coup de pouce à la santé 49

VINCENNES PRATIQUE 51 à 55
Humeur : le billet du piéton de Vincennes 51
Le point sur la grippe A 53
Ateliers après l'école / Centres de loisirs 55

DÉMOCRATIE LOCALE 56 à 59
Au dernier Conseil municipal 56
Tribunes 58
Les tribunes publiées par les groupes du Conseil municipal n'engagent que leurs auteurs.

ÉTAT CIVIL 61 à 62

Patrimoine Partners
IMMOBILIER

Fontenay – Av. Foch 315 000 €
Appt 3 p. 57 m² env. double expo avec entrée, cuis. séparée, séjour avec cheminée (s. à manger ou chambre), chambre, dressing, salle d'eau, wc séparé, cave. Belle hauteur /s plafond, parquet, travaux à prévoir. Idéalement placé. Proche bois et 6 min. métro !

Fontenay-sous-Bois 580 000 €
Limite Vincennes/Parc des Beaumonts. Belle maison de ville 130 m² env. avec : séjour, s. à manger, gde cuis. aménagée équipée dînatoire, wc séparé, 4 ch., 2 sdb avec wc, terrasse 46 m² env. Sous-sol total d'env. 60 m² avec accès extérieur indépendant. Gd box. Très bon état !

Vincennes - Cours Marigny 860 000 €
Imm. p. de taille. Gd et bel appt 100 m² env. sur jardin arboré privatif (58 m²). Volumes spacieux, 5 p. : entrée, salon, salle à manger, cuis. séparée, 3 ch. dont 1 avec sdb, sde, wc. Belle hauteur sous plafond, superbe parquet, cheminée en marbre, moulures. Rafraîchissement à prévoir. Lumineux et charme !

Vincennes Est 615 000 €
Imm. 2004. Résidence de standing. Appt 4 p. 91 m² avec : entrée avec placard, séjour avec balcon expo ouest, cuis. aménagée et équipée, salle d'eau, wc séparé, 3 chambres dont 1 avec dressing et sdb avec wc. Cave et deux box. Belles finitions, parfait état. Proche bois, commerces et écoles !

Fontenay-sous-Bois 265 000 €
Dans belle résidence verdoyante avec gardien, appt 2 p. de 60 m² env. en rdc comprenant : entrée, grand séjour de 30 m² donnant sur terrasse plein sud, chambre donnant sur terrasse, cuisine aménagée, salle d'eau, wc séparé. Cave.

Vincennes 699 500 €
Secteur Diderot-République, 5 min. du centre. Bel imm. Appt 4/5 p. 135 m² env. avec : gde entrée réception, cuis. dînatoire, double séjour 39 m² avec balcon vue dégagée, 3 ch. dont 1 avec balcon, sde avec wc, sdb, wc séparé. Cave et parking. Beaux volumes ! A voir !

Fontenay – Av. Foch 1 300 000 €
Beau Mansart 8 p. 240 m² env., terrain 639 m², gde terrasse, jardin 500 m² env. Entrée, séjour 45 m² env., cuis. aménagée, 6 ch., 4 sde, 2 sdb, 3 wc. Nbx placards. Sous-sol total : espace lingerie avec chaudière, pièces avec sde et wc, évier, salle de loisirs avec cheminée, 2 caves. Garage 6 voit. min. Modulable en 2 appt. Aucun vis à vis !

Vincennes Est 155000 €
A 2 minutes du Bois. Studio de 25 m² env. comprenant : entrée, séjour expo sud avec balcon, cuisine aménagée et équipée (plaque, hotte et réfrigérateur), salle de bains avec wc. Cave et parking. Vue dégagée ! Refait à neuf ! A voir au plus vite.

Vincennes Est 575 000 €
Imm. 2003. Résidence de standing. Appt 4 p. de 92 m² env. avec entrée, wc séparé avec coin buanderie, cuisine dînatoire aménagée, séjour de 27 m² avec balcon de 4,5 m², 3 ch. dont 2 avec placard, sdb, sde avec wc. Cave et double parking. Lumineux. Exposition E/O ! Proche Bois, commerces, écoles.

www.patrimoinepartners.fr
01 43 28 20 20

PROPRIÉTAIRES BAILLEURS
Pour la location ou la gestion de votre appartement
sélection des dossiers – état des lieux
assurance loyers impayés
N'hésitez pas, contactez-nous !

Fontenay-sous-Bois 370 000 €
Maison de 96 m² hab. sur parcelle de 239 m², comprenant : entrée, cuisine ouverte aménagée sur grand séjour avec cheminée donnant sur terrasse, wc séparé avec lave-bo. A l'étage : 2 chambres, sdb, douche et wc. Cour avec jardinet, possible parking 2 voitures. Beau jardin avec cabanon. Rue pavillonnaire !

Vincennes
Proche Bois
20, rue Clément-Viénot

Fontenay-sous-Bois
Village
12 bis, rue Mot

Babychou Services

La garde de **vos enfants** en toute **sérénité**

Réduction fiscale de 50%

Agrément qualité

- *Baby Sitting occasionnel*
- *Retour de crèche et d'école*
- *Accompagnement école*
- *Auxiliaire familiale à temps complet ou partiel*

1, rue de la Bienfaisance – 94300 Vincennes
Tél. : **01 43 65 59 11**
Mail : **contacts94nordest@babychou.com**
Site : **www.babychou.com**

Musiques à Vincennes

CLASSIQUE - JAZZ - VARIÉTÉ
Enfants, adultes par professeurs diplômés

Tous instruments :

Piano, guitare, basse, saxo, batterie, flûte, violon, groupes.

Éveil musical à partir de 3 ans.
Instrument à partir du C.P.

Apprentissage simultané du solfège et de l'instrument.

9, rue Raymond du Temple - 94300 Vincennes - ☎ 01 43 28 14 61
contact@musiquesavincennes.fr - Association loi 1901 - 2/15067

INTERVIEW

Laurent Lafon,

maire de Vincennes, conseiller régional d'Île-de-France

© Studio Plaire

Vincennes Info : Monsieur le Maire, la rentrée est là et, avec elle, certaines nouvelles inquiètent les Français : on parle de pandémie, de la crise économique, de dérèglement climatique… Qu'avez-vous à dire à celles et ceux qui sont inquiets ?

Laurent Lafon : Je crois que le rôle des élus, et celui d'un maire en particulier, est d'être à l'écoute des craintes de nos concitoyens, mais de garder les idées claires : il ne faut pas tout mélanger. La situation actuelle est en effet propice à une inquiétude diffuse et, croyez-moi, l'équipe municipale entend y répondre avec sérénité et détermination. Que cela soit dans l'éventualité d'une pandémie de grippe A ou des effets de la crise économique, la Ville a un rôle à jouer : nous sommes l'échelon de proximité. Prenons le sujet du virus de la grippe dont on parle beaucoup. Sachez que Vincennes, à l'instar d'autres collectivités, se tient prête. Les services ont élaboré, en lien avec les pouvoirs publics, un plan permettant de maintenir l'activité municipale et les services prioritaires, tout en participant pleinement aux dispositions sanitaires et médicales qui seraient décidées par l'État. Nous sommes donc à la fois totalement mobilisés et parfaitement sereins : nous ferons face.

V. I. : Qu'en est-il de la crise économique ?

L. L. : La crise que nous vivons est difficile à appréhender dans la mesure où nous en sommes encore à évaluer sa profondeur et surtout sa durée. Nous sommes dans l'œil du cyclone : personne ne sait ce qui va se passer dans les prochains mois, si l'heure est à la stabilisation et à la reprise progressive, ou si les difficultés iront se prolongeant… Ce n'est évidemment pas à l'échelle d'une ville que l'on règle de tels problèmes, ni même à l'échelle d'un pays ou d'un continent. Toutefois, les municipalités sont confrontées à un choix que je résumerais ainsi : ou bien attendre de connaître l'ampleur de la crise pour tenter d'en atténuer les effets sociaux les plus criants, ou bien agir préventivement. En tant que maire de Vincennes, j'ai résolument choisi la seconde option. Agir face à la crise, pour l'équipe que j'anime, cela veut dire trois choses : d'abord accroître et diversifier l'aide sociale, c'est l'objet du plan « Solidarité face à la crise » ; ensuite maintenir les investissements qui préparent l'avenir, notamment dans les équipements publics, comme avec la construction d'une nouvelles piscine et la réalisation d'un troisième lycée ; et enfin limiter à un niveau très raisonnable les augmentations des impôts locaux grâce à un effort pour contenir nos dépenses de fonctionnement. Objectivement, certaines collectivités ont opté pour une stratégie inverse : pas de dispositif spécifique face à la crise sociale, gel des investissements, augmentation forte des impôts. À Vincennes, nous avons décidé de ne pas ajouter « des difficultés aux difficultés » et nous continuons donc à aller de l'avant.

> « À Vincennes, nous avons décidé de ne pas ajouter des difficultés aux difficultés et nous continuons donc à aller de l'avant. »

V. I. : Pouvez-vous nous rappeler les grandes lignes du plan « Solidarité face à la crise » ?

L. L. : La première mesure du plan que nous avons présenté au cours de l'hiver dernier consiste en un renforcement significatif des budgets alloués aux aides d'urgence et aux secours occasionnels. La seconde mesure constitue une véritable novation puisque nous avons instauré un prêt à taux zéro. Ce système de prêt d'honneur répond à l'objectif d'agir préventivement afin d'éviter que les plus fragiles ne basculent définitivement vers une situation d'exclusion. La troisième mesure répond à une volonté d'accompagnement et de prévention puisque le CCAS, en collaboration avec la Caisse d'allocations familiales, met en place une permanence d'un conseiller économique et social. Il s'agit d'aider les personnes et les ménages à gérer au mieux leur budget et à prévenir les situations de surendettement. J'insiste sur le fait qu'il s'agit pour nous de répondre aux situations les plus difficiles.

V. I. : Le logement et son coût élevé sont souvent un sujet de préoccupation pour les Vincennois… Qu'avez-vous prévu en la matière ?

L. L. : La politique municipale en faveur du logement social répond à une autre problématique : nous agissons sur le moyen terme dans un environnement qui a des contraintes fortes : à Vincennes, il n'y a quasiment plus de terrain libre à bâtir, le foncier existant est cher et, mécaniquement, la construction de logements sociaux est plus difficile qu'ailleurs. Pourtant, l'accroissement du nombre de logements sociaux est un point fort à mettre à l'actif de la municipalité : en dépit de ces difficultés et du retard qui existait, nous créons chaque année des dizaines et des dizaines de logements sociaux nouveaux. Nous nous sommes donné les moyens d'agir à travers l'utilisation de toute la gamme d'instruments juridiques possibles et des partenariats avec les acteurs du logement social. C'est cette volonté politique très forte – et je pourrais

dire exemplaire – qu'a mise en exergue le préfet du Val-de-Marne lorsqu'il est venu signer à Vincennes le 25 juillet dernier le Contrat de mixité sociale qui lie la Ville et l'État sur la période 2008-2010.

V. I. : Vous semblez très attaché à ce sujet…

L. L. : Oui, parce qu'en matière de logement social l'imprécision nourrit la démagogie. J'ai une conception différente de la politique : je prends des engagements et je rends des comptes précis. Voilà pourquoi avec l'équipe municipale, nous avons tenu à créer un Observatoire du logement social accessible sur le site internet vincennes.fr, sur lequel figurent toutes les statistiques et tous les chiffres de la construction du logement social à Vincennes. Ainsi, au jour le jour, les Vincennois peuvent connaître nos progrès dans ce domaine. De même, j'ai voulu que l'opposition municipale puisse participer aux commissions d'attribution des logements sociaux, comme j'avais tenu il y a deux ans à rendre publiques les commissions d'attribution des places en crèche. Cela peut sembler logique et normal mais peu de communes ont poussé aussi loin la transparence…

V. I. : Comptez-vous prendre d'autres initiatives de ce type ?

L. L. : Oui, je crois fortement que l'échelon local, qu'il soit municipal, départemental ou régional, est le plus pertinent pour construire une relation nouvelle entre les citoyens et les élus qu'ils se sont choisis, une relation qui s'appuie sur la proximité, l'efficacité et la transparence. C'est cette volonté qui nous a amenés à repenser les rencontres de quartier : désormais ces réunions sont préparées préalablement avec les citoyens et donnent lieu à des comptes rendus publics. Dès ce mois de septembre, nous prenons une autre initiative de taille en instaurant un baromètre annuel de satisfaction des Vincennois sur une série de sujets clés de leur vie quotidienne. Cet « observatoire de l'action municipale » est une vraie démarche de transparence. L'objectif est l'amélioration constante des performances de la municipalité, et donc du bien-être des Vincennois.

© Pierre-Yves Jan / Aurienne studio

Visite du préfet Michel Camux à Vincennes pour la signature du Contrat de mixité sociale.

V. I. : Un autre sujet sur lequel Vincennes entend être en pointe, c'est la protection de l'environnement. Pourriez-vous nous en dire plus ?

L. L. : Le succès du film *Home* de Yann Arthus-Bertrand est un bon indice du fait qu'en matière d'écologie, nous sommes entrés dans une nouvelle époque. Plus personne ne conteste sérieusement l'impératif de protection de l'environnement et de sauvegarde d'un écosystème dont nous dépendons largement. Il se trouve que bien avant *Home*, avant même le Grenelle de l'Environnement, Vincennes avait lancé plusieurs initiatives qui avaient été remarquées : je pense au plan éco-administration pour rendre les services municipaux « écologiquement durables », je pense aussi au doublement de la surface des espaces verts opéré en moins de deux ans entre 2005 et 2007, et pour prendre un exemple actuel à la création des Espaces apaisés au nord et dans l'ouest de Vincennes cette année, au sud l'année prochaine – et nous engageons une réflexion pour étendre les Espaces apaisés à l'est de notre ville. Avec l'Agenda 21, nous changeons d'échelle puisqu'il s'agit d'élargir la notion de développement durable à toutes les activités humaines. Un Agenda 21 n'est donc pas seulement une question de protection de la faune et de la flore, c'est une conception nouvelle de la vie en société.

L'Agenda 21 sera élaboré en lien étroit avec les Vincennois, et cela dès le mois prochain avec le lancement de forums citoyens. À mes yeux, il s'agit d'une démarche essentiellement humaniste, c'est définir le « vivre ensemble » à l'échelle d'une ville. Ces valeurs humanistes sont celles qui fondent mon engagement politique, vous comprendrez donc que je me sente particulièrement concerné par ce projet.

> « Construire une relation nouvelle entre les citoyens et les élus qu'ils se sont choisis, une relation qui s'appuie sur la proximité, l'efficacité et la transparence. »

© Studio Plaire

V. I. : Cet humanisme s'applique-t-il à d'autres actions de la municipalité ?

L. L. : Naturellement. Je prends deux exemples, particulièrement significatifs : la politique suivie en faveur des personnes âgées et les actions pour la jeunesse. Avec notre projet de « centre mémoire », nous sommes la première commune de France à proposer aux personnes âgées un dépistage précoce et gratuit des troubles de la mémoire, comme la maladie d'Alzheimer. Une innovation nationale qu'est venue souligner en juin dernier la secrétaire d'État aux solidarités Valérie Létard. De même, nous voulons être exemplaires

en matière d'action pour la jeunesse : Vincennes s'est vu d'ailleurs décerner cette année par l'Unicef le label *Ville amie des enfants*. Je crois sincèrement que cet humanisme vincennois est une de nos spécificités : nous avons ici le sens de l'autre.

© Pierre-Yves Jan / Aurianne studio

Au château avec le ministre de la Défense, Hervé Morin.

V. I. : Vous évoquez une consultation des habitants dans le cadre de l'Agenda 21. Vous l'aviez déjà fait pour le « projet de ville » ? Où en est-on ?

L. L. : Permettez-moi de préciser de quoi nous parlons : le « projet de ville » est ce programme particulièrement ambitieux de rénovation et d'embellissement du centre-ville, du quartier de la place Renon et de la place Diderot.

Depuis l'origine du projet en 2006, nous avons mis en œuvre une concertation d'ampleur avec l'ensemble des Vincennois, avec des réunions publiques, des supports d'information entièrement dédiés au projet, un blog spécifique… L'ensemble de ces outils de démocratie participative nous a permis de dégager les lignes directrices des transformations et améliorations à apporter dans ces trois quartiers. Dans le cas du centre-ville notamment, nous avons identifié avec les habitants et les commerçants l'intérêt fonctionnel, esthétique et commercial d'une semi-piétonisation de certains secteurs, accompagnée d'un embellissement d'ampleur afin de rendre le cœur de Vincennes encore plus attractif et plus facile à vivre. Comme je l'ai souvent dit, il est grand temps de mettre en adéquation l'identité de « Vincennes ville royale », et la qualité actuelle de son urbanisme qui, par endroits, était vieillissant. C'est l'un des principaux projets du mandat, et certainement l'un de ceux qui changeront positivement et durablement le visage de notre ville. Nous entrons dans une nouvelle phase, et j'entends bien associer une nouvelle fois les habitants à la finalisation du projet. Avant la fin de l'année, plusieurs réunions publiques seront organisées et le projet sera présenté, ajusté, amélioré avec et pour les Vincennois. Les premiers travaux débuteront l'année prochaine.

> « Je crois sincèrement que cet humanisme vincennois est une de nos spécificités : nous avons ici le sens de l'autre. »

V. I. : Avez-vous la même ambition pour le tourisme ?

L. L. : Absolument ! Le développement du tourisme est un de nos principaux objectifs. Comme de nombreux Vincennois, je ne me satisfais pas du décalage entre les atouts objectifs de notre commune, la qualité indéniable de notre patrimoine, et le faible poids du tourisme dans l'activité de notre ville. L'équipe municipale se donne tous les moyens pour changer cette situation : nous entendons faire de Vincennes l'un des « passages obligés » du tourisme francilien. Pour cela, nous concevons une véritable politique touristique, avec un nouvel office du tourisme qui sera, d'ici deux ans, situé face au château, la création d'événements au château, comme les projections de cinéma en plein air, le soutien aux grands concerts de la Fnac, ou encore la création prochaine d'un spectacle son et lumière. Enfin, nous entendons promouvoir les atouts de notre commune et mieux les faire connaître de tous.

V. I. : C'est pour cela que vous avez proposé au président de la République que Vincennes accueille le futur musée de l'Histoire de France ?

L. L. : Oui. Quand le président de la République a annoncé son intention de créer un tel musée, il m'a semblé évident que Vincennes était le lieu tout désigné pour l'accueillir et c'est ce que je lui ai proposé. Le château est millénaire, il a marqué chaque siècle de l'histoire de notre pays, et c'est un monument qui, de par son architecture même, témoigne de la grandeur et de la permanence de la conception française de l'État-nation. De plus, et cet argument n'est pas négligeable, le château n'a pas, ou très peu, de projet culturel porteur. Ce vide nuit à son attractivité.

V. I. : Cette candidature a suscité beaucoup de soutiens…

L. L. : C'est vrai, mais je n'ai pas été surpris par cet engouement : tout le monde s'accorde à dire que Vincennes a un dossier particulièrement solide. Après l'appel que nous avons lancé, non seulement l'ensemble des élus du Val-de-Marne, de droite, du centre et de gauche, nous ont soutenus mais les Vincennois eux-mêmes se sont mobilisés. Plus de 5 000 personnes ont rejoint le comité de soutien, en quelques semaines ! À la vérité, chacun a perçu le véritable enjeu de la candidature de Vincennes : le Grand Paris sera-t-il aussi l'occasion d'un rééquilibrage économique et culturel à l'est de la capitale ? C'est cela que j'ai expliqué aux conseillers du Président qui m'ont reçu au cours de l'été.

Naturellement, à cette heure, nous ne connaissons pas encore la décision du président de la République. Quel que soit son choix, je suis persuadé qu'il fallait faire ce que nous avons fait, monter un dossier, alerter les médias, mobiliser les élus, défendre avec vigueur notre cause à l'Élysée, nous battre pour Vincennes. Notre château mérite bien cela !

Des centenaires en pleine forme

1909 – 2009 : il y a cent ans naissaient les écoles de l'Est **(1)**. Le groupe scolaire de l'Est comptait à l'origine 12 classes de… 50 élèves. L'opportunité de sa construction, décidée par le maire Eugène Renaud, avait fait l'objet d'âpres discussions – même si à l'époque on accueillait jusqu'à 80 élèves dans certaines classes des autres écoles ! Conçue par l'architecte Henry Quarez, l'école en forme de U s'articule en deux corps, école de filles et école de garçons, donnant sur des cours séparées. Depuis, les choses ont bien changé…

Les deux écoles, Libération et Passeleu, ont célébré avant l'été ce bel anniversaire. Les élèves **(2)**, leurs parents, et les équipes pédagogiques mobilisées autour de ce projet **(3)** sous la houlette des directeurs, MM. Bourgeron et Pancot, ont contribué au succès de cette semaine de festivités. Du 22 au 27 juin, les écoliers d'aujourd'hui ont pu se replonger dans l'univers de leurs prédécesseurs, comme a pu le constater Annick Voisin, adjointe au maire chargé de l'enfance et de la famille **(4)**.

Tout au long de l'année, les enfants ont travaillé sur ce sujet ; c'est ainsi qu'en mai, par exemple, la classe de CM2 de M^me^ Schwartz a accueilli Jean-Claude Lévy, ancien élève de l'école en 1946 et fils d'ancienne élève, qui s'est prêté aux questions des enfants : « Aviez-vous un uniforme ? », « Quelles étaient les matières enseignées, les punitions… ? », « L'école était-elle mixte ? », etc.

Exposition, journée au temps jadis et kermesse

Autant de thèmes que les écoliers ont pu approcher concrètement fin juin grâce aux diverses animations proposées : expositions sur l'école au fil des ans, ou encore journée "À l'école comme autrefois" le 23 juin : porte-plume, encriers **(5)**, leçons de choses et cours de morale **(6)**, activités séparées pour les filles et les garçons **(7)**, et déjeuner à la mode 1909 **(8)**. Au menu, terrine d'antan, potée maison et tarte grand-mère…

Et le 27 juin, cette semaine du centenaire s'est terminée de manière festive avec la traditionnelle kermesse, riche de nombreux spectacles – chants, saynètes… – donnés par les classes devant des parents venus en nombre **(9)**. L'événement, préparé par les professeurs et les associations de parents d'élèves en partenariat avec la Mairie, s'est déroulé en présence notamment de M^me^ Denise Bonhomme, Vincennoise née la même année que les écoles de l'Est **(10)**, et s'est conclu avec un lâcher de ballons qui ont emporté les souvenirs de 1909 dans le ciel vincennois de 2009 **(11)**…

« Cent ans que des milliers d'élèves s'éveillent dans ces classes et que des enseignants y transmettent leur savoir. », écrivait Laurent Lafon aux écoliers sur la carte postale que la Ville leur a adressée pour marquer cet anniversaire. *« Plus de leçons de choses ni d'encrier, mais il est une chose qui reste intacte, c'est cette belle curiosité et la volonté d'apprendre qui sont les vôtres, et qui, je l'espère, sauront animer les écoliers qui vous succéderont. »* **OT**

3

4

5

6

© 2-8 Pierre-Yves Jan / Auriane studio – 1, 9-11 Studio Plaire.

2

1

9

10

7

8

11

Internet

L'espace famille s'offre une seconde jeunesse

Depuis longtemps, les parents vincennois ont leurs habitudes sur internet. Avec de nombreuses informations pratiques en ligne, plus de 1 000 paiement par mois et plus de 50 % des factures dans les crèches réglées par internet, l'espace famille sur le site vincennes.fr a déjà fait ses preuves. Pour faciliter l'accès des utilisateurs à toutes les informations qui les concernent et aux démarches personnalisées qu'ils peuvent accomplir en ligne, cet espace évolue au mois de septembre. Rendez-vous sur vincennes.fr !
À noter par ailleurs : la Lettre des écoles, support d'information trimestriel adressé aux familles, abandonne le format papier et se numérise, dans le cadre notamment de la politique de développement durable de la ville.

Laissez-vous guider !

Comme chaque année, la Ville vous propose différents guides pour vous faciliter la vie quotidienne. Le guide Modes de garde, mode d'emploi (destiné aux parents d'enfants de moins de 3 ans) et le guide Enfance jeunesse sont à votre disposition dans les lieux publics municipaux, et sont téléchargeables sur le site vincennes.fr.

Retrouvez en p. 55 des informations pratiques sur l'enfance et notamment les modalités d'inscription aux ateliers après l'école, ainsi qu'aux centres de loisirs.

Écoles, crèches

La rentrée en beauté

Travaux d'extension de l'école du Nord.

Sols rénovés à la crèche Fernande-Sarrazin.

Peintures refaites à l'école Joseph-Clouet.

À la rentrée, il n'y a pas que les cahiers qui sentent le neuf ! Chaque été, dans les écoles et les crèches, les services techniques municipaux occupent le terrain pour que les lieux qui accueillent les enfants tout au long de l'année soient optimaux en septembre. En l'absence des enfants, de multiples opérations sont menées dans ces établissements.
À l'école du Sud, les bandeaux en ciment ont été contrôlés et consolidés, des garde-corps ont été mis en place sur les toitures-terrasses. Aux écoles de l'Est, les canalisations du réseau sanitaire ont été remplacées. À l'école Joseph-Clouet, les peintures ont été refaites dans l'ensemble de l'école. L'école Roland-Vernaudon est désormais équipée d'un self comme l'ensemble des écoles élémentaires de la ville : un changement qui s'accompagne d'un nouveau mobilier et d'une nouvelle vaisselle, privilégiant le confort acoustique des enfants.
Du côté de l'école du Nord, les travaux d'aménagement de salles de classe se sont poursuivis. Surtout, les travaux d'extension entamés depuis quelques mois continuent comme prévu : l'objectif est de rassembler tous les enfants sur un même site, l'école étant séparée en deux entités par la rue de la Liberté. Trois nouvelles classes avec trois dortoirs, un WC, et un bureau pour le centre de loisirs remplacent les anciennes cuisines du bâtiment principal, et la toiture de l'extension sera végétalisée.
Les plus petits aussi vont bénéficier de bâtiments améliorés : réfection de peinture à la halte-jeux du Centre, à la crèche des Laitières ainsi que dans les crèches Jean-Burgeat et Fernande-Sarrazin où les sols ont aussi été rénovés ; divers aménagements et mises aux normes y ont été menés, comme dans la salle de bains de la crèche Jean-Burgeat, ainsi que dans les crèches de la Jarry, Aubert, Robert-Jobard et dans la crèche André-Bonhême, où ont été ajoutés par exemple des systèmes anti-pince-doigts. ■ OT

Une rentrée à ne pas manquer

Le jour de la rentrée est officiellement fixé au mercredi 2 septembre – mais pour les élèves qui n'ont pas cours le mercredi, elle a bien sûr lieu le jeudi 3 septembre au matin. Pas question de manquer ce premier jour car le constat d'effectif réalisé impacte les décisions d'ouverture et de fermeture de classe. Le Conseil municipal s'était prononcé en juin sur les décisions envisagées par l'Éducation nationale : avis favorable au transfert d'une classe de la maternelle vers l'élémentaire à Jean-Monnet, à l'ouverture d'une classe à l'école maternelle Clément-Viénot et à l'école maternelle du Nord ; avis réservé concernant la fermeture d'une classe à l'école élémentaire Est-Libération ; et avis défavorable à la fermeture d'un poste de rééducateur.

Calendrier scolaire 2009-2010

Rentrée scolaire	Le mercredi 2 septembre (jeudi 3 septembre dans les écoles maternelles et élémentaires)
Vacances de la Toussaint	Du samedi 24 octobre au jeudi 5 novembre au matin
Vacances de Noël	Du samedi 19 décembre au lundi 4 janvier 2010 au matin
Vacances d'hiver	Du samedi 20 février au lundi 8 mars au matin
Vacances de printemps	Du samedi 17 avril au lundi 3 mai au matin
Fin de l'année scolaire	Le 2 juillet 2010

Solidarité

Quotient familial : plus de solidarité

Créé en 2004, le quotient familial, plus qu'une simple grille tarifaire, est un outil de solidarité sociale qui permet d'ouvrir à tous les enfants l'accès aux prestations de loisirs. Calculé en fonction des revenus de la famille et du nombre de parts fiscales, le quotient familial vient de voir, après cinq années d'existence, sa structure modifiée afin mieux l'adapter à la réalité. Une initiative importante dans le contexte économique actuel.

« *Cette révision favorise l'accès aux prestations périscolaires des enfants des familles aux revenus les plus modestes, et permet de rendre le quotient familial encore plus juste pour les Vincennois* », note le maire Laurent Lafon. Le nouveau barème limite les effets de seuil en organisant une répartition plus équilibrée des familles dans les différentes tranches, et baisse les tarifs pour les familles les plus modestes. « *De plus, à compter de février 2010, les séjours à Habère-Poche organisés par la Caisse des écoles tiendront compte de ce quotient familial ; les mini-séjours l'appliqueront eux aussi dans leur tarification à partir de l'été 2010* », précise Alain Beuzelin, conseiller municipal et vice-président de la Caisse des écoles.

Le nouveau barème peut être consulté dans le guide Enfance jeunesse 2009/2010, et vous pouvez calculer rapidement les tarifs applicables suivant vos revenus sur l'espace famille de vincennes.fr.

Jeunesse

11e élection pour le CME

Le 11e Conseil municipal des enfants de Vincennes sera élu le 13 octobre. Les élèves de Vincennes de CM2, 6e et 5e* sont invités à déposer leur candidature du 21 au 25 septembre. Et, du 28 septembre au 9 octobre, ils mèneront leur campagne électorale auprès de leurs camarades de classe en proposant des idées pour améliorer la vie de tous les jours dans des domaines très variés : environnement, sécurité, solidarité, animation, culture. Le CME, l'an passé, a ainsi organisé une journée de sensibilisation à l'équilibre alimentaire, une journée portes ouvertes au centre de secours, une initiation aux arts du cirque, participé à la journée autour de l'enfance et du handicap en mai…

© Studio Plaire

Le 10e CME avait entre autres organisé une journée autour des arts du cirque.

L'installation de ce nouveau conseil aura lieu le mercredi 21 octobre, salle du Conseil à l'hôtel de ville,

© Pierre Bessard / Auriane Studio

dans une première séance plénière présidée par le maire aux côtés de Bruno Camelot, adjoint au maire chargé de la jeunesse et des sports, et de François de Lande de Saint-Palais, conseiller municipal délégué à la jeunesse. Un week-end sera organisé le 14 et 15 novembre pour informer les nouveaux conseillers de leurs missions.

Renseignements : 01 43 98 68 79
ou espacecitoyen@mairie-vincennes.fr

* Écoles élémentaires, 25 sièges à pourvoir : Est-Libération, Ouest, Sud, Est-Passeleu, R.-Vernaudon, J.-Monnet, N.-D.-de-la-Providence, Ohel-Barouch et Saint-Joseph.
Collèges, 20 sièges à pourvoir : Saint-Exupéry, F.-Giroud, H.-Berlioz, N.-D.-de-la-Providence.

En bref

Accueil des nouveaux Vincennois

© Studio Plaire

Comme chaque année, une soirée d'accueil est prévue afin d'aider les habitants qui se sont installés à Vincennes depuis un an à mieux connaître leur nouvelle ville ; ce rendez-vous est programmé le **23 septembre à 19 h 30.** Le maire et la municipalité répondront à toutes les questions que peuvent se poser les nouveaux Vincennois. Une invitation sera adressée aux personnes concernées, qui peuvent également se faire connaître en utilisant le formulaire placé à leur disposition dans la rubrique Démarches du site internet www.vincennes.fr.

Petite enfance

Des **points info petite enfance** sont organisés régulièrement pour présenter aux familles concernées, dès le 4e ou 5e mois de grossesse, l'ensemble des modes d'accueil existant à Vincennes. Le prochain point info aura lieu le **lundi 21 septembre à partir de 19 h**, salle Robert-Louis (Cœur de ville – 98, rue de Fontenay). Par ailleurs, la prochaine commission d'attribution des places en crèches est programmée le mardi 8 septembre à 14 h salle des Académiciens (Cœur de ville). Pour mémoire, dans un souci de transparence, à Vincennes, ces commissions sont publiques.

La police municipale déménage

Courant septembre, la police municipale déménage. Installée jusqu'ici allée Georges-Pompidou, elle prend ses nouveaux quartiers au rez-de-chaussée du centre administratif (5, rue Eugène-Renaud), à côté de l'hôtel de ville : un lieu plus adapté à ses missions et plus facilement accessible à tous les publics – notamment aux personnes à mobilité réduite. *Vincennes Info* reviendra sur ce sujet dans son numéro d'octobre. À noter : les coordonnées téléphoniques de la police municipale changent ! Numéro actuel et jusque fin septembre : 01 43 74 94 11. Nouveau numéro à partir de fin septembre : 01 71 33 64 15.

Logement

La mixité sociale dans le concret

Depuis 2002, la ville de Vincennes s'est engagée à accroître le nombre de logement sociaux. Cette volonté se poursuit avec la récente signature d'un Contrat de mixité sociale avec l'État.

© Pierre-Yves Jan / Aurianne studio

1 767 logements sociaux à Vincennes en 2008, contre 1 392 en 2002. On est encore loin des 3 500 logements qu'implique le seuil de 20 % fixé par la loi SRU*. Pourtant, *« vous avez mis en œuvre presque tous les outils pour atteindre les objectifs fixés par la loi »*, a souligné le préfet du Val-de-Marne, Michel Camux, venu signer le 20 juillet le premier contrat de mixité sociale entre la ville de Vincennes et l'État. *« Il s'agit d'acter votre volonté et votre persévérance à créer du logement social et l'engagement de l'État de vous y aider financièrement et techniquement. »* Trois cents nouveaux logements sont visés pour la période 2008-2010.

Le contexte n'est pas simple. Avec 48 000 habitants sur 2 km², Vincennes est une des villes les plus denses de France. À cela s'ajoutent l'absence de terrain libre et la cherté du foncier. En conséquence, la plupart des opérations se réalisent à partir d'une transformation du bâti existant, notamment des logements à loyers dits 48 et des ensembles dégradés.

Cinq leviers

Premier et principal levier, un droit de préemption renforcé. Il permet à la Ville de se porter acquéreur d'un bien immobilier avant tout autre. Second outil, le Plan local d'urbanisme, qui contient des dispositions réglementaires, notamment 43 emplacements réservés ou bien l'obligation de créer 25 % de logements sociaux sur tout programme de plus de 20 logements. Restructurée, la Vincem, société d'économie mixte de la Ville, participe aussi à de nombreuses opérations de requalification urbaine et de rénovation de l'habitat, comme la ZAC de l'îlot Fontenay. De son côté, la municipalité incite des propriétaires privés à conventionner leurs logements avec des bailleurs sociaux, en échange de financements publics pour leur transformation. Enfin, un partenariat a été engagé depuis un an avec l'association Habitat et Humanisme. Chaque année, la Ville rachètera 7 appartements dans le diffus. À charge pour l'association de les transformer en logements sociaux et d'assurer le suivi des locataires.

« Plus qu'une réponse à des obligations, c'est pour nous un choix politique que de faire de la mixité sociale », insiste le maire Laurent Lafon. À deux adresses près, toutes les opérations en cours à Vincennes concernent le logement social. Rue des Laitières, sur le site de l'ancien transformateur d'EDF, où s'est rendu le préfet aux côtés du maire et des élus municipaux, 109 logements (86 logements dans le cadre d'une résidence pour personnes âgées à vocation sociale et 23 logements sociaux) sont attendus pour 2012. **MM**

© Pierre-Yves Jan / Aurianne studio

© Pierre-Yves Jan / Aurianne studio

* Les communes de plus de 3 500 habitants doivent, d'ici à 2022, disposer de 20 % de logements sociaux.

Vincennes en chiffres

2008 : 7 % de logements sociaux, soit une progression de **24 %** depuis 2002 (5,62 %) ;
2005-2007 : 262 logements sociaux réalisés ;
2008-2010 : 300 logements sociaux à réaliser ;
D'ici 2022 : 3 500 logements sociaux à produire.
Entre 700 et 800 personnes sont inscrites pour une demande de logement social.
Le saviez-vous ? Un élu de l'opposition est présent dans toutes les instances d'attribution.

Observatoire du logement social

Le site internet vincennes.fr permet aux internautes de suivre avec précision la situation du logement social à Vincennes, la politique mise en œuvre, les résultats et les projets municipaux en la matière. Le chiffrage et la liste des opérations initiées ou en travaux sont complétés par une chronologie et un lexique.

Cadre de vie

Projet de ville : de l'écoute à l'action

Souvenez-vous : en 2006, la municipalité initiait une importante phase de concertation autour du projet de ville. Une nouvelle étape approche pour les trois quartiers concernés, et *Vincennes Info* vous propose de faire un point sur ce sujet. Éclairage.

© La Fabrique urbaine.

L'amélioration de notre cadre de vie est sans doute le souhait le plus unanimement partagé par les Vincennois. Une préoccupation que la municipalité décline depuis plusieurs années, de diverses manières : modernisation des écoles, des équipements publics, doublement de la surface des espaces verts, embellissement des rues, création d'espaces apaisés… Depuis 2006, ce que l'on nomme le projet de ville est au cœur de ce dispositif. Derrière cette appellation, la volonté d'embellir en les réaménageant trois secteurs structurants de la géographie vincennoise : le centre-ville, la place Diderot et la place Renon.

Concertation et échanges au cœur du projet

Afin de tenter de répondre au mieux aux attentes de chacun à l'échelle des quartiers concernés, la municipalité avait lancé une concertation avec tous les acteurs – habitants, mais aussi monde associatif, commerçants… Des études et enquêtes ont été menées afin d'établir un diagnostic, et des objectifs prioritaires ont été définis. Plusieurs réunions publiques se sont succédé en 2007, afin de demeurer en adéquation avec la règle que s'est fixée la municipalité pour ses projets : écouter, imaginer, agir. Différents outils ont été mis à disposition des Vincennois : blog projetdeville.vincennes.fr, registre, journal spécifique, groupes de travail…

Depuis, que s'est-il passé ? L'addition de toutes ces réflexions a permis l'élaboration d'un programme : celui-ci a servi de base pour le choix des équipes d'architectes et d'urbanistes qui travaillent au projet définitif*. Les phases les plus concrètes se rapprochent donc, et les Vincennois vont, là aussi, avoir leur mot à dire !

Des actions adaptées selon les quartiers

La place Renon a vocation à être intégrée dans un véritable réseau vert, en lien avec la transformation en Espace apaisé de l'ouest vincennois, et a vocation à devenir un nouveau lieu d'échange et d'expression de la vie du quartier. Pour la place Diderot, le défi consiste à pacifier les multiples usages du site afin d'offrir aux riverains un véritable espace de vie tout en maintenant l'offre commerciale de proximité, et notamment le marché.

Quant au centre-ville, l'objectif est d'inventer un nouvel espace pour le carré historique : un espace plus épuré, favorisant la rencontre entre le château et le centre-ville, tout en préservant ses atouts actuels ; et bien entendu, les solutions d'aménagement retenues seront durables – car l'Agenda 21 en cours d'élaboration concerne évidemment au premier chef l'aménagement de nos quartiers. Des objectifs qui peuvent déjà s'exprimer dans des projets concrets.

Les Vincennois sont conviés à de nouvelles réunions publiques ; premier rendez-vous, concernant le centre-ville, le 21 octobre prochain à Cœur de ville. Un nouveau numéro spécial du journal Projet de ville doit ensuite paraître en novembre. Et, en 2010, les propositions du cabinet d'architectes seront exposées, avant le début des phases les plus visibles du projet. L'écoute a eu lieu et elle continue, l'imagination fait son œuvre, place maintenant à l'action ! **MD/OT**

* Pour le centre-ville : équipe Althabegoity / Bayle architectes-urbanistes, avec le paysagiste Michel Pena et le bureau d'études OGI, sous-traitants : Concepto (éclairage), Nez haut (scénographie urbaine). Pour les places Diderot et Renon : Pierre Gangnet architecte-urbaniste avec le paysagiste Empreinte, l'éclairagiste LEA et le bureau d'études OGI.

Action sociale

Un foyer réhabilité

© DR

Le 23 juin dernier, le maire Laurent Lafon a inauguré la réhabilitation du centre d'hébergement et de réinsertion sociale André-Bercher, rue des Laitières, dont les locaux et équipements ont été remis aux normes. Géré par l'Association Emmaüs, cet établissement accueille 22 femmes seules en difficulté sociale. Une équipe les accompagne chaque jour pour les rendre autonomes dans leur vie quotidienne.

Mission Bois de Vincennes

© Ville de Vincennes

Face à la situation dramatique des SDF vivant dans le bois, l'État et la ville de Paris ont mis en place un dispositif spécifique, la mission Bois de Vincennes, à laquelle Vincennes a souhaité s'associer. Ainsi que la Ville s'y était engagée, un local de 36 m², situé au parc municipal des sports, a été mis à la disposition d'Emmaüs au début de l'été afin d'apporter à l'association une aide logistique dans sa mission.

CABINET FOURNY 01.48.08.46.55

ORPI AGENCES N°1

2, rue de Condé-sur-Noireau (Place de la Mairie) VINCENNES www.cabinetfourny.com

FNAIM

Fondé en 1927

VINCENNES 10' Centre
Imm.1995 Standing, 3e étage/asc. Studio en parfait état. Séjour avec coin-cuisine, salle d'eau, placard. 144.000 €

VINCENNES près Centre
Résidence avec gardien et espaces verts. 2 pièces bien conçu. Cuisine, salle de bains. Est/ouest. Cave. 237.000 €

VINCENNES Domaine du Bois
Beau 2 pièces en bon état, 4e étage/asc, imm.2004. Cuisine, salle de bains. Balcon. Cave. Parking s/sol. 315.000 €

VINCENNES près Mairie & Centre
Calme. Lumineux 3 pièces bien conçu, au 4e & dernier étage. Cuisine, salle de bains. Est/ouest. Cave. 273.000 €

VINCENNES Defrance
Grand 3 pièces 73 m², 5e étage/asc. Séjour 20 m², 2 chambres, cuisine, s. de bains. Balcon sud. Parking. 345.000 €

VINCENNES près Mairie et centre
Lumineux 5 pièces 96 m² à rénover. 6e et dernier étage/asc. 4 chambres, s.de bains, s. d'eau. Vue dégagée. 485.000 €

MONTREUIL
proche Croix de Chavaux
Maison de ville rénovée en 2005 avec terrasse et jardinet sud. 5 chambres, 2 s. de bains, s. de jeux. 550.000 €

VINCENNES Château et Centre
Bel imm.1900 Pierre de taille. Grand 4 pièces de Caractère. Ch.de service. Parquet, moulures, cheminées. 650.000 €

FACE au BOIS M° Château
Grand 5 pièces 144 m², 2e étage/asc. 4 chambres, s. de bains, s. d'eau. 2 Balcons. Imm. pierre de taille. Box. 900.000 €

VINCENNES Château & Bois
Calme. Jolie maison 1900 de charme avec jardinet sud et garage. 4 chambres, 2 salles de bains. Cave. 950.000 €

Cabinet Louis-Porcheret

Transactions immobilières
Gestion – Location
64, rue de Montreuil
94300 Vincennes
Tél. : 01 43 74 23 47

Cabinet Louis-Porcheret

Maison fondée en 1947 – www.porcheret.fr

AGRÉMENT QUALITÉ • CERTIFICATION AFNOR ISO 9001 • CONVENTION CNAV / APA

nouvelhorizon Services

dédiés aux personnes âgées

- actes d'hygiène et de bien-être
- compagnie, loisirs, accompagnements extérieur
- aide à la mobilité
- repas
- travaux ménagers
- garde 24h/24

Prise en charge des situations complexes (Alzheimer, handicap...)

Une équipe avec vous depuis 1994

À partir de 7 € de l'heure*
* après réduction fiscale

Nous vous accueillons à Vincennes
1, rue Jean Moulin • 94300 Vincennes
01 43 98 12 29

• Site internet : www.nouvelhorizon.fr
• Courriel : info@nouvelhorizon.fr

CHAUSSURES

Mandrilly

SPÉCIALISTE PIEDS SENSIBLES

Pour un meilleur confort de vos pieds

Principales marques

• Dr Hasley	• Marco	• Sioux	• Gioiello
• Bertin	• Clark's	• Sledgers	• Vitulli
• Mephisto	• Romika	• Dorndorf	• Artika

Pédicure médical

277, avenue Daumesnil
75012 Paris
M° Porte Dorée
01 43 43 65 26

Musée de l'Histoire de France

Une décision très attendue

Rendez-vous à l'Élysée, comité de soutien sur internet, campagnes de presse… Depuis l'annonce en janvier du projet présidentiel de création d'un musée de l'Histoire de France, le maire Laurent Lafon et la Ville ont multiplié les initiatives pour porter la candidature du château. À l'heure où nous écrivons ces lignes, trois sites sont le plus fréquemment cités pour ce projet : les Invalides, Fontainebleau et Vincennes, qui, facilement accessible au cœur du Grand Paris, offre la possibilité de construire pour un coût maîtrisé un bâtiment neuf.

Dernier événement en date, au début de l'été, le soutien affirmé d'historiens et de chercheurs. Après le médiéviste Jean Chapelot, l'historien André Kaspi, président du comité pour l'Histoire du CNRS, ou encore Georges Le Rider, membre de l'Institut, le site internet Herodote.net a

Esquisse extraite de l'étude architecturale réalisée par l'architecte en chef des Monuments historiques.

en effet publié fin juin un dossier spécial signé de plusieurs historiens expliquant en quoi Vincennes était le site le plus approprié pour accueillir le projet présidentiel. Un exposé venu s'ajouter aux plus de 5 000 soutiens déjà reçu pour la candidature vincennoise.

Quelle que soit désormais la décision présidentielle, la candidature vincennoise aura montré toute l'importance du château de Vincennes dans le paysage touristique et patrimonial de l'Est parisien. Un monument médiéval en pleine… renaissance !

Comité de soutien : www.pourlemusee delhistoiredefranceavincennes.com

Bibliothèques

Des horaires élargis pour les lecteurs

Afin de répondre à la forte demande du public, et comme l'équipe municipale s'y était engagée, les horaires d'ouverture de la médiathèque et des bibliothèques sont étendus en cette rentrée. *« Cette décision s'inscrit dans une démarche globale de la Ville visant à améliorer l'accueil et l'accès aux services municipaux »*, explique Dominique Le Bideau, adjointe au maire chargée de l'administration générale. Depuis 2004, plusieurs actions engagées par les bibliothèques se sont inscrites dans cet objectif : développement de services en ligne, circulation des documents entre bibliothèques avec une navette bihebdomadaire, possibilité de restituer ses documents aux heures de fermeture dans la boîte de retour extérieure…

À partir du 1er septembre, les horaires et jours d'ouverture s'étendent donc et s'adaptent aux rythmes de vie des habitants. *« L'objectif est de maintenir le niveau et la qualité du service public, et de contribuer à ce que les bibliothèques restent un espace de vie et de culture accessible à tous »*, note Guy Vindéou, adjoint au maire chargé de la culture. À la médiathèque, des créneaux horaires supplémentaires sont ainsi proposés le jeudi après-midi jusqu'à 19 h ainsi que le mardi matin (jour de passage en raison du marché sur la rue de Fontenay). Quant aux bibliothèques de quartier, une analyse des habitudes de fréquentation des usagers a permis d'intégrer la spécificité de chaque site (horaires différenciés le vendredi après-midi) tout en veillant à une cohérence d'ensemble (fermeture à 18 h le samedi comme à la médiathèque). **OT**

Nouveaux horaires de la Médiathèque (98, rue de Fontenay) : ouverture le mardi de 10 h 30 à 12 h 30 et de 15 h à 19 h, le mercredi de 10 h 30 à 18 h, le jeudi de 15 h à 19 h, le vendredi de 10 h 30 à 12 h 30 et de 15 h à 19 h, le samedi de 10 h 30 à 18 h. Sur internet : biblio.vincennes.fr.

Express

Le maire Laurent Lafon a été élu le 1er juillet président de la Fédération des Entreprises publiques locales d'Île-de-France, au titre de ses fonctions de président de la Vincem, société d'économie mixte d'immobilier et d'aménagement urbain.

Dans le cadre de sa mission saturnisme, l'association Médecins du Monde intervient à partir de septembre sur la commune de Vincennes afin d'informer sur les risques liés à l'intoxication au plomb.

Les vidéos de la ville de Vincennes consultables sur vincennes.fr et via Dailymotion suscitent un grand intérêt puisqu'elles ont déjà été vues par plus de 130 000 personnes. Un bel audimat un an après le lancement !

Une bulle papale transmise le 5 juillet dernier par l'évêque du diocèse de Créteil, Mgr Sentier, a nommé le Père Philippe Gueudet, curé du secteur Vincennes – Saint-Mandé, prélat d'honneur de Sa Sainteté.

Tennis : la jeune Vincennoise Kundry Reibel a remporté en août le tournoi de Quimper en catégorie 11/12 F.

Dans le cadre de la Journée nationale des écoles de chiens-guides d'aveugles de la Fédération française des associations de chiens guides, une journée portes ouvertes aura lieu à l'école de chiens-guides du Bois de Vincennes, avenue de Saint-Maurice, le 27 septembre.

M. Gérard Mora a quitté ses fonctions à la Trésorerie principale de Vincennes, dont il avait pris la direction en janvier 2000.

Le colonel Jean-Louis Salvador a quitté ses fonctions de chef d'État-major à la délégation aux réserves de la gendarmerie nationale, pour prendre le poste de délégué au patrimoine et directeur du Service historique de la Défense à Vincennes.

En bref

Logement social : projet de délibération

Lors du Conseil municipal du 30 septembre, une nouvelle mesure en faveur du logement social sera proposée au Conseil et soumise au vote. Il s'agit, conformément à l'article L. 127-1 du Code de l'Urbanisme, de majorer dans la limite de 20 % le coefficient d'occupation des sols et les règles relatives au gabarit, à la hauteur et à l'emprise au sol, pour les programmes de logements comportant des logements locatifs sociaux, dans les zones U du Plan local d'urbanisme. Le projet de délibération comprenant l'exposé des motifs est porté à la connaissance du public en vue de lui permettre de formuler des observations.
Projet consultable dans les panneaux administratifs et sur vincennes.fr.

Sensibilisation à l'utilisation des défibrillateurs

Pour prévenir au mieux les risques liés aux accidents cardiaques, la municipalité a installé à Vincennes douze défibrillateurs automatisés. De nouvelles sessions de sensibilisation gratuites et ouvertes à tous, assurées par les délégations de la Croix-Rouge et du Comité français de secourisme, ont lieu le **samedi 12 septembre.**
Le nombre de places étant limité, il est indispensable de s'inscrire au préalable soit via le site www.vincennes.fr (rubrique Actualités), soit auprès du centre de santé Pierre-Souweine.
Formations le 12 septembre à 9 h 45, 13 h 45 ou 15 h 45. Renseignements auprès du centre de santé – 6, avenue Pierre-Brossolette.
Tél. : 01 53 66 32 61.

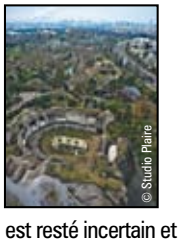
© Studio Plaire

Zoo : du nouveau

En novembre dernier, le zoo de Vincennes accueillait ses derniers visiteurs : la fermeture pour rénovation était devenue urgente, mais depuis le calendrier est resté incertain et les travaux n'ont pas commencé. En cause, la désignation par l'État du partenaire qui doit réaliser le projet dans le cadre d'un partenariat public-privé (PPP). Fin juillet, la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Valérie Pécresse (*NDLR : sous la tutelle de laquelle est placé le Muséum national d'Histoire naturelle dont dépend le zoo*), a fait part à la presse de l'apport par l'État de 30 millions d'euros en subvention initiale afin de permettre le déblocage du projet. À suivre…

Tourisme

Audio-guides, le mp3 au service du patrimoine

© Ville de Vincennes

Les prochains touristes que vous croiserez dans Vincennes vous sembleront peut-être plus concentrés que jamais sur leur oreillette ou leur mobile – et pour une bonne raison. Des audio-guides proposant un circuit de découverte architecturale de Vincennes voient en effet le jour à partir du 19 septembre. Particularité du système, initié par le Comité départemental du tourisme et le CAUE : les guides seront téléchargeables sur baladeurs mp3 et téléphones adaptés depuis internet*. *« Cet outil est à l'image de Vincennes : il allie les technologies d'aujourd'hui et l'attachement à notre patrimoine »*, note Odile Séguret, adjointe au maire chargée de l'attractivité du territoire.
Réalisé en français et en anglais sur un parcours d'1 h à 1 h 30, entre le château, le quartier sud et le centre-ville, l'audio-guide est destiné à un public intéressé par le patrimoine architectural et l'histoire urbaine. Le parcours suit différentes étapes pour observer les traces du bâti plus ancien (les bourgs de la Pissotte et de la Basse-cour), les édifices majeurs, les formes architecturales particulières, ou les réalisations récentes – Cœur de ville ou le jardin du Midi. L'intégration de documents sonores (bruits, musiques, interviews) permet d'enrichir les commentaires et d'évoquer des événements significatifs, avec pour fil conducteur la découverte des caractéristiques spécifiques de la ville de Vincennes.
Dans le courant de l'automne, cette offre sera complétée par un guide multimédia ludique et familial, avec des animations visuelles et un jeu de piste, téléchargeable sur un téléphone portable acceptant les fichiers mp4 et images. En attendant, le public pourra découvrir pour la première fois l'outil sur le stand du Comité départemental du tourisme, à l'entrée du château, lors des Journées du patrimoine les 19 et 20 septembre. ■ **OT**

* Sur les sites de la Ville (www.vincennes.fr), du Comité départemental du tourisme (www.tourisme-valdemarne.com), du Conseil d'architecture et d'urbanisme et d'environnement du Val-de-Marne www.caue94.fr), et sur les sites partenaires (www.audiovisit.com, www.cityzeum.com...).

Vie quotidienne

Espaces apaisés, espaces partagés

Tout au long de l'été, les travaux se sont poursuivis à l'ouest en vue de la transformation du quartier en Espace apaisé. Un Espace qui viendra ainsi s'ajouter à ceux de la rue de la Paix et des avenues G-Péri et P.-Brossolette. Au-delà de la simple limitation à 30 km/h de la circulation automobile, les Espaces apaisés créent, par un certain nombre d'aménagements urbains, les conditions d'une meilleure cohabitation entre tous les usagers de la route. Une initiative essentielle à l'heure où les déplacements en vélo se multiplient.

© Studio Plaire

Et attention : aux termes du code de la route, depuis 2008, dans ce type d'espace, la **circulation pour les cyclistes est à double sens.** Autrement dit, dans les rues à sens unique pour les automobilistes, la circulation en contresens des cyclistes est autorisée : une nouveauté mal connue et qui peut surprendre. Bien sûr, là où elles ont été créées, les cyclistes sont invités par ailleurs à utiliser les pistes ou bandes qui leur sont réservées, dans le sens indiqué. ■

La nuit est son terrain de jeu. Vincennois d'adoption, Yann Kersalé utilise la lumière comme d'autres sculptent ou peignent. Cet artiste plasticien parcourt le monde pour illuminer bâtiments et paysages. Rencontre.

Yann Kersalé, son siècle des lumières

Au fond du petit restaurant italien faisant face à l'atelier, en plein de cœur de Vincennes, les discussions vont bon train. Sur un coin de nappe, des esquisses, des croquis prennent forme. Le restaurant est devenu au fil des ans une « annexe » de l'atelier, un lieu où Yann Kersalé vient nourrir son corps et son imagination. Depuis plus de vingt ans, cet artiste a posé ses bagages dans notre ville. Dans son jardin laboratoire, où la nature pousse de façon anarchique et libérée, il expérimente de nouvelles créations qui, une fois la nuit venue, prendront toute leur dimension. Yann Kersalé est un sculpteur. Un sculpteur qui taille, qui travaille une matière furtive : la lumière. Ses œuvres ornent des bâtiments, des paysages du monde entier. Aéroport de Bangkok, musée du quai Branly, Opéra de Lyon, Sony Center à Berlin… Depuis trente ans, le Breton a imaginé 500 projets, dont une centaine de réalisations pérennes, comme l'éclairage du pont de Normandie. De l'aube au crépuscule, ses œuvres vivent, grandioses. Puis disparaissent, le jour venu. « *J'aime cette fragilité de l'œuvre,* avoue Yann Kersalé. *Elle sait s'effacer, se fondre dans le quotidien.* »

« Tagueur docile »

Artiste, l'homme l'a toujours été. Petit, alors qu'il collectionne les punitions et les mauvaises notes, il dessine et trouve ainsi une zone de calme, un refuge. En mai 1968, il est en sixième et se forge aux côtés de ses copains lycéens une culture politique. Lorsqu'il entre aux Beaux-Arts de Quimper, au début des années soixante-dix, il doit faire face à la réprobation familiale. « *Mon père espérait que je devienne ingénieur,* raconte Yann Kersalé, *que je suive ses pas et que je trouve un travail sérieux…* ». Un artiste dans la famille, pensez donc ! « *Vingt ans plus tard, mon père m'avouait qu'il était désolé et qu'il était heureux que j'aie trouvé ma voie…* » Aujourd'hui, son art est connu et reconnu par les plus grands architectes, comme son ami Jean Nouvel. Les scientifiques se pressent à son atelier pour lui proposer de toutes nouvelles technologies. Les LED, devenues « à la mode » depuis quelques années ? Il les utilise depuis plus de dix ans. Il travaille actuellement avec le CEA (centre d'énergie atomique) de Grenoble sur un nouveau produit, la nanoled. « *Quand nous avons commencé, il fallait frapper aux portes, sans relâche. Aujourd'hui, pas un jour ne se passe sans qu'on vienne nous démarcher directement à l'atelier !* »

Bio-Express

1955 : Naissance à Paris
1978 : Diplômé des Beaux-Arts de Quimper
1983 : S'installe à Vincennes
1991 : La Nuit des Docks, à Saint-Nazaire
2003 : Mise en lumière du musée du quai Branly

Quand l'art s'affiche au quotidien

Dans son vaisseau amiral, huit collaborateurs travaillent à ses côtés. Ne parlez pas d'employés, non. Yann Kersalé décrit plus volontiers l'équipe comme un « *équipage, qui part chaque année pour une longue expédition* ». Malgré son bagou et son goût de la rhétorique, l'homme reste un artiste discret et humble. « *Je me suis fait à l'idée que mon œuvre pouvait mourir. En aucun cas, je ne veux la sacraliser. Je suis un tagueur docile, qui ne laisse pas de trace…* ». Yann Kersalé revendique un art libre, loin des spéculations du marché et de l'univers des galeristes. Ses œuvres s'affichent dans la rue, dans notre quotidien. N'est-ce pas finalement là le plus bel endroit d'exposition pour un artiste… **CA**

À lire également : *Yann Kersalé, architecte lumière*, éd. Gallimard.

Zoom sur l'emploi des jeunes

Dans le contexte économique actuel, les jeunes ne sont pas épargnés par le chômage. À Vincennes, sur 2 500 demandeurs d'emploi toutes catégories confondues, 140 ont moins de 25 ans. C'est 20 % de plus qu'en mai 2008. Si des dispositifs d'accompagnement existent, la Mission locale pour l'emploi et Pôle Emploi s'adressent aussi aux entreprises locales pour les encourager à recruter.

Pôle Emploi

Inciter les entreprises à ouvrir leurs portes

Quatre mille six cents entreprises sont implantées à Vincennes. Leur particularité ? 85 % d'entre elles sont de très petites entreprises employant moins de 9 salariés. Les activités de commerce et d'artisanat ainsi qu'un nombre important d'entreprises d'art et spectacles sont largement représentées. Dans ce contexte, comment les inciter à ouvrir leur porte aux jeunes ? *« Il y a des leviers qu'il faut savoir mobiliser »,* répond Annick Labbé, directrice territoriale de Pôle Emploi Val-de-Marne. Elle fait référence notamment au Plan national pour l'emploi des jeunes qui s'appuie sur le développement de l'alternance, des stages et des contrats aidés. Cinq mesures incitatives « jeunes actifs » s'adressent tout particulièrement aux entreprises : exonération de charges, aides à l'embauche pour le recrutement d'apprentis et de stagiaires, et aides pour la signature de contrats de professionnalisation ou de contrats initiatives emploi.

Annick Labbé, directrice territoriale de Pôle Emploi Val-de-Marne.

Les conseillers Pôle Emploi de Vincennes font des visites régulières dans les entreprises de Vincennes et de Saint-Mandé. *« On sait que les employeurs ont peur de se perdre au milieu de tous ces dispositifs. Or, les très petites entreprises peuvent s'en saisir.*

Particularité de Vincennes : 85 % de TPE et la prédominance du commerce et de l'artisanat.

Notre travail consiste à les accompagner dans leurs démarches, dit Annick Labbé. *Tout le monde doit jouer le jeu, même les collectivités territoriales et les associations. C'est une question de responsabilité collective. »* Dès septembre, l'agence de Vincennes prévoit, à destination des jeunes cette fois, des réunions collectives sur ces nouvelles mesures. **MM**

MLE

Recherche entreprises partenaires et parrains bénévoles

Au centre Pierre Souweine, l'antenne vincennoise de la Mission locale pour l'emploi (MLE) accueille les jeunes demandeurs d'emploi, âgés entre 16 et 25 ans et sortis du système scolaire. Par le biais d'ateliers collectifs ou de séances individuelles, elle les accompagne dans l'élaboration de leur projet professionnel, l'orientation vers la formation et la recherche d'emploi et propose aussi un accompagnement social.

Partenaires

« Depuis plusieurs années, la MLE mise sur le travail en réseau avec des entreprises de Fontenay-sous-Bois, de Saint-Mandé et de Vincennes », rappelle François de Landes de Saint-Palais, conseiller municipal délégué à la jeunesse. L'objectif est de nouer des partenariats « serrés et efficaces » en proposant une offre de services élargie : analyse des besoins en termes de recrutement, information sur les dispositifs en faveur de l'emploi des jeunes qui peuvent être favorables aux entreprises, présélection des candidats à la mission locale et sessions de recrutement. *« Nous connaissons bien nos jeunes et proposons une sélection affinée aux entreprises qui viennent chercher leurs futurs salariés à la MLE »,* explique la responsable Yamina Ouakouche. *« À partir de septembre, nous signerons une convention de partenariat avec celles qui recruteront chez nous. »*

Bénévoles

Dans le même esprit, la mission locale entend développer son réseau de parrains bénévoles. L'idée est de mettre en relation un jeune demandeur d'emploi et un professionnel actif ou retraité, qui pourra transmettre sa connaissance d'un secteur, d'un métier et apporter son soutien moral. La partie technique de la recherche d'emploi est assurée par la MLE. *« Nos jeunes sont à l'image de la France d'aujourd'hui : diversifiée, cosmopolite, en pleine construction ; ils n'ont pas forcément acquis tous les savoir-être adaptés à l'entreprise. Les parrains sont là pour les préparer, les booster, les valoriser ».* 21 bénévoles participent déjà à l'aventure : enseignants, professionnels de santé, du bâtiment, cadres commerciaux… *« Je cherche des vocations »,* lance Yamina Ouakouche qui sera présente à la journée des associations le 5 septembre. *« Il suffit d'avoir une certaine technicité et de faire preuve d'ouverture sur le monde et la jeunesse. C'est l'occasion souvent de très belles rencontres. »* **MM**

L'équipe de la MLE de Vincennes.

Rencontre

Charles D'Ambrosio en résidence à Vincennes

Le nouvelliste américain Charles D'Ambrosio séjourne à Vincennes cet automne, dans le cadre des résidences d'écrivain initiées par le Festival America…

La littérature américaine occupe une place particulière à Vincennes, et l'année 2009 ne fera pas exception à la règle. Après Eddy Harris l'an passé, le grand nouvelliste Charles D'Ambrosio est accueilli à Vincennes depuis la mi-août.

© Vincent Bourdon

Originaire de Seattle, Charles D'Ambrosio est diplômé d'Oberlin College à Cleveland et de l'Iowa Writers Workshop, l'un des plus célèbres ateliers littéraires du pays où il enseigne aujourd'hui. Il a été distingué par de nombreux prix littéraires, parmi lesquels le Whiting Writers'Award en 2006 ou le Lannan Fellowship 2008-2009. À 49 ans, il est notamment l'auteur de deux recueils de nouvelles unanimement salués par la critique dans son pays comme à l'étranger : *Le Cap* et *Le Musée des poissons morts*. Charles D'Ambrosio puise son inspiration dans l'analyse des rapports humains, qu'ils soient amoureux, amicaux, familiaux, et porte dans ses nouvelles un regard pénétrant sur l'Amérique et la société contemporaine.

Travaillant actuellement sur un nouvel ouvrage, plus long que ses précédentes œuvres, Charles D'Ambrosio voit dans son séjour à Vincennes une formidable opportunité : *« je suis écrivain et presque tous mes espoirs se concentrent exclusivement sur le fait de coucher des mots sur le papier »*, explique-t-il. *« Depuis un an, j'enseigne et même si ce travail est fascinant et extrêmement gratifiant, il a recentré ma vie d'une façon qui entre parfois en contradiction avec le fait d'écrire. […] En ce sens, la résidence à Vincennes sera pour moi un retour à ce que je souhaite. »*

Charles D'Ambrosio sera présent sur le stand du Festival America lors de la Journée des associations le 5 septembre, avant une rencontre avec le public le 26 septembre *« sur les traces de la nouvelle américaine »*. Des rencontres avec des lycéens seront aussi planifiées, et l'auteur partagera son expérience et sa vision de l'écriture avec les Vincennois lors d'ateliers qui promettent d'être passionnants. *« J'ai senti chez les Français avec qui j'ai pu en discuter une envie puissante de participer à un atelier à l'américaine, dans lequel la technique d'écriture serait enseignée et où la conversation sur la créativité serait facilitée par la régularité des rencontres »*. À suivre… **MD**

- Rencontre avec Charles D'Ambrosio **samedi 26 septembre** à 20 h 30 à Cœur de ville, salle des Académiciens (entrée libre).
- Les ateliers d'écriture s'adressent à 10 à 15 adultes maîtrisant l'anglais et démarreront courant septembre, à un rythme hebdomadaire. Le travail s'effectuera autour d'une nouvelle (analyse de la structure, du point de vue, de l'écriture) puis évoluera vers l'écriture individuelle d'un texte. Renseignements, inscriptions, horaires auprès de d.chevallier@festival-america.com.

À partir du mois d'octobre, retrouvez dans *Vincennes Info* la chronique mensuelle de Charles D'Ambrosio (version française), ainsi que son texte original en anglais sur vincennes.fr.

En bref

Paris pour l'Emploi

Jeudi 8 et vendredi 9 octobre de 9 h à 18 h, 400 entreprises et collectivités sont attendues sur le Champ de Mars à Paris, proposant plus de 30 000 postes à pourvoir à tout niveau de qualification et tout degré d'expérience.
Entrée libre, gratuite, sans préinscription.
Contact : 01 53 95 15 15 ou www.parisemploi.org.

Devenez sapeur-pompier réserviste

Vous êtes militaire, sapeur-pompier professionnel ou volontaire, membre d'une association (Croix rouge, protection civile…), un citoyen motivé entre 19 et 30 ans (étudiant, salarié…) et vous voulez valoriser votre temps libre avec une formation au secourisme, un métier à temps partiel et une rémunération exonérée d'impôts (50 € pour une vacation de 12 h, jusqu'à 100 € pour 24 h), dans le domaine de l'humanitaire et à votre portée ?
Une possibilité unique vous est offerte dès septembre 2009 au sein de la prestigieuse unité de la Brigade de sapeurs-pompiers de Paris (BSPP) : 80 postes de réservistes opérationnels sont ouverts. Leur rôle est de renforcer en semaine les effectifs des centres de secours de la BSPP les plus sollicités afin d'assurer une couverture opérationnelle optimale.
Contact : 01 47 54 66 88 (Bureau réserve BSPP) ou www.pompiersparis.fr

Vie scolaire

La ville de Vincennes recrute pour des vacations, des encadrants du temps méridien, chargés de l'accompagnement des enfants lors du repas et des déplacements entre les classes et le restaurant scolaire. Poste à pourvoir à partir de septembre – rémunération horaire brute : 8,74 €. Renseignement auprès de la Direction de l'enfance et de la jeunesse au 01 43 98 65 56. Candidatures à adresse à drh@vincennes.fr ou à M. le Maire de Vincennes – Direction des ressources humaines – BP 123 94304 Vincennes Cedex.
Retrouvez sur vincennes.fr l'ensemble des offres d'emploi de la ville de Vincennes.

Prix

La plume des élèves de Saint-Exupéry récompensée

Nos collégiens ont du talent ! En mai dernier, plusieurs classes du collège Saint-Exupéry participaient à des concours littéraires. Elles ont toutes été primées !

Ce samedi à 8 h 30 du matin, Tom était réveillé. Assis sur son lit, il plongea son regard à travers la fenêtre couverte de givre. » Ainsi commence la nouvelle écrite par les élèves de la quatrième B du collège Saint-Exupéry. Grâce à leur imagination et à leur belle plume, ils ont remporté le premier prix du concours littéraire *« Une classe… des écrivains »*, organisé pour la deuxième année consécutive par le Centre départemental de documentation pédagogique (CDDP) du Val-de-Marne. Leurs copains de 4e D obtiennent la deuxième place. *« Nous sommes très fiers de nos élèves,* avoue Claire Choquet, principale de l'établissement. *Ces récompenses leur prouvent qu'ils sont capables de beaucoup de choses. Les professeurs ont su les motiver, les embarquer dans cette aventure… ».* Une autre classe de quatrième a été primée, lors du prix de poésie des collèges du Val-de-Marne. De quoi rendre un bel hommage à Saint-Exupéry ! **CA**

Des lycéens vincennois distingués au Concours général

Deux lycéens d'Hector-Berlioz ont brillamment porté les couleurs vincennoises lors de la dernière édition du Concours général.
Pierre-Louis Michel, en 1re L, présenté par son professeur Martine Barillet, s'est distingué en histoire avec mention. Théo Gerentes, en terminale ES (professeur : Yves Strauss), a obtenu un 3e accessit en sciences économiques et sociales. *Vincennes Info* leur adresse toutes ses félicitations.

Musique

Conservatoire : des pratiques collectives ouvertes à tous

© Ville de Vincennes

À travers un enseignement complet, le conservatoire municipal permet à chacun de devenir autonome dans sa pratique artistique. Cette autonomie passe par l'acquisition de connaissances et savoir-faire techniques, la construction d'une culture musicale et la capacité à jouer en groupe. La pratique collective, qui est au cœur du projet pédagogique de l'établissement, privilégie l'écoute et le plaisir de jouer. Elle fait partie du cursus dès la 1re année du cycle 1 et permet aux élèves chanteurs et instrumentistes de se produire régulièrement. Il existe de nombreux ensembles et orchestres au sein du conservatoire : chœurs, orchestres à cordes, harmonie et orchestre à vents, ensembles de guitares, flûtes, clarinettes, ensembles de musique de chambre… **Les ensembles et orchestres sont ouverts à tous les musiciens amateurs,** anciens élèves ou non, sans obligation d'inscription en cours d'instrument. Un test de niveau réalisé avant admission permet de situer le musicien dans le groupe qui lui correspond. La filière voix propose quatre ensembles : un chœur d'enfants (8-11 ans), un chœur de jeunes (12-16 ans), un ensemble vocal jeunes (17-26 ans) et un chœur d'adultes. L'admission se fait sur audition.
Renseignements auprès du conservatoire : 01 43 98 68 68 ou conservatoire@marie-vincennes.fr.

Cours de musique pour les adultes

L'Association des musiques pour adultes au conservatoire (AMAC) ouvre ses portes à tous ceux qui souhaitent commencer ou reprendre des études musicales.
Elle met à leur disposition une pédagogie adaptée, des professeurs de qualité dans un environnement approprié. Le parcours de formation est libre (sans cursus ni examen) et favorise la pratique collective d'ensemble musicaux et/ou vocaux.
Activités du lundi au samedi de 9 h à 23 h selon horaires professeurs, dans les locaux du conservatoire. Contacts et permanence : Chantal Belleteix, le lundi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h, les mercredi, jeudi et vendredi de 13 h 30 à 17 h, à Cœur de ville (2e étage, bureau 2-06). Tél. : 01 71 33 64 03 Courriel : amacvincennes@gmail.com.

En bref

Formation

Débutant ou confirmé, vous pouvez apprendre et découvrir la cuisine de grands chefs grâce au GRETA (groupement d'établissements publics) des professionnels des services, en partenariat avec le Centre national interprofessionnel de l'économie laitière. De septembre 2009 à mai 2010, dix cercles culinaires sont en effet ouverts à toutes et à tous. Centre de Formation du GRETA des professionnels des services – 2, avenue Boileau à Champigny-sur-Marne. Le samedi matin, de 45 € à 61 € selon les recettes préparées (matières d'œuvres incluses). Renseignements au 01 43 04 93 93 et par mél : gps@ac-creteil.fr.

Portes ouvertes à Paris-12

L'université Paris-12 - Val-de-Marne organise, les 6 et 7 octobre, deux journées de rentrée pour les étudiants, les personnels et le grand public. De nombreux stands, animations, conférences, tables rondes, ateliers permettront aux visiteurs de découvrir les opportunités que propose l'université. Et, pour la 1re fois, la dalle du centre multidisciplinaire de Créteil deviendra un grand terrain de sport, avec un duathlon (vélo et course à pied), de la gym autour d'une chaise, et du golf. Munis d'un carnet de bord, les visiteurs se déplaceront d'un stand à un autre et participeront à un tirage au sort. Le mercredi 7 octobre sera plus particulièrement dédié à la mobilité étudiante. Programme complet sur le site internet : www.univ-paris12.fr.

Festivals

Appels à candidature

Vincennes Off

Faîtes connaître votre talent à Vincennes off ! La ville de Vincennes et l'Espace Daniel-Sorano organisent, **du 29 mai au 6 juin 2010**, la troisième édition du festival Vincennes off, festival des talents vincennois. L'appel à candidatures s'adresse à des groupes de musique et à des compagnies théâtrales qui proposent ces disciplines artistiques sous toutes leurs formes, y compris jeune public. Au moins un des membres de ces groupes ou de ces compagnies doit résider à Vincennes.

Les artistes dont le projet sera retenu participeront à l'élaboration de ce festival et pourront disposer, pour une représentation, d'une salle de spectacle en ordre de marche leur permettant de se produire en public dans les meilleures conditions, les régies son et lumière étant réalisées par des techniciens expérimentés.
Dossiers d'inscription à retirer sur place ou à télécharger à partir du lundi 14 septembre : Pour le théâtre : Espace Daniel-Sorano – 16, rue Charles-Pathé ou sur www.espacesorano.com (rubrique théâtre). Pour la musique : à l'accueil de Cœur de ville – 98, rue de Fontenay ou sur www.vincennes.fr (rubrique Actualités).
Les dossiers devront être retournés, dûment complétés, le samedi 7 novembre 2009 au plus tard.

Animation

Succès pour le bal des pompiers

© Studio Plaire

Le 13 juillet au soir, le bal organisé par les pompiers du centre de secours vincennois avec le soutien de l'Amicale du personnel de la Ville a accueilli de nombreux habitants, dans une ambiance fidèle à sa réputation : conviviale et populaire. À la veille de la Fête nationale, les danseurs ont pu partager leur bonne humeur en rythme, tout en faisant une bonne action puisque restauration et boissons étaient proposées au profit des Œuvres sociales des pompiers, avec la complicité de l'Amicale du personnel de la Ville.

© Brooklyn studio

Un festival, des films, des personnalités… et toute une organisation !

Rencontres de cinéma

Devenez bénévoles pour les Rencontres internationales du cinéma de patrimoine et de films restaurés, qui se dérouleront **du 29 janvier au 1er février 2010**.
Ces rencontres se proposent d'interpeller cinéphiles, élèves, étudiants, professionnels du 7e art et pouvoirs publics sur le devenir des œuvres cinématographiques. Elles récompenseront, à l'instar des quatre précédentes éditions, un travail de restauration d'une cinémathèque, des comédiens qui ont tout spécialement enrichi le patrimoine cinématographique, et des réalisateurs particulièrement novateurs. Ce festival ne pourrait pas se tenir sans la présence de bénévoles chargés de son encadrement logistique : les personnes intéressées sont invitées à se faire connaître au 01 43 98 65 80.

En bref

Logement étudiant

Plusieurs organismes de recherche, à Marne-la-Vallée et à Créteil, invitent régulièrement des chercheurs étrangers dans leurs laboratoires, pour des durées variant de quelques semaines à trois ans (école nationale des Ponts et Chaussées, université Paris-Est Marne-la-Vallée, université Paris-12 - Val-de-Marne…). Dans ce cadre, un partenariat a été établi avec Science accueil, association qui met en relation propriétaires et locataires en Île-de-France et qui peut intégrer votre logement dans sa base de données pour le proposer aux chercheurs invités dans les établissements d'Université Paris-Est. 1 900 propriétaires franciliens font déjà confiance au réseau Science accueil.
Pour tous renseignements, contacter Science accueil au 01 69 47 70 83 - contact@science-accueil.org - www.univ-paris-est.fr

Cinéma

Le public au rendez-vous du cinéma en plein air

© Pierre-Yves Jan / Aurianne studio

***Cyrano de Bergerac* a été projeté en présence de Jean-Paul Rappeneau.**

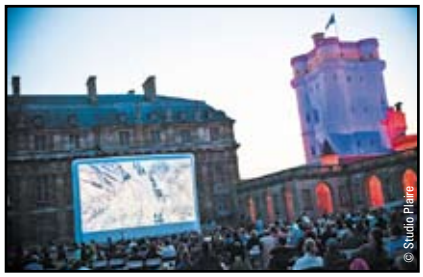
© Studio Plaire

***La Folie des grandeurs* a bien porté son titre, avec 2 200 spectateurs !**

L'édition 2009 d'*Une toile sous les étoiles* a réuni un nombre record de spectateurs ! Les 25, 26 et 27 juin, des projections sur écran géant qui leur étaient proposées par la Ville dans le cadre prestigieux du château. Devant un donjon illuminé, ce sont au total **près de 3 500 personnes** qui ont pu regarder *Cyrano de Bergerac* – diffusé, après hélas un petit orage, en présence du réalisateur, Jean-Paul Rappeneau – *Tosca* et *La Folie des grandeurs*. Le film de Gérard Oury, avec Louis de Funès, a attiré 2 200 personnes le samedi soir !

Sandrine Bonnaire au Vincennes

Le 12 août dernier, à l'occasion de la sortie du film *Joueuse*, réalisé par Caroline Bottaro, l'actrice Sandrine Bonnaire est venue, aux côtés de la réalisatrice, rencontrer les spectateurs vincennois et débattre avec eux au cinéma Le Vincennes (30, avenue de Paris).

© Studio Plaire

Ils ont choisi Vincennes

• **Le Bistro** – Café-brasserie, restaurant franco-espagnol
17, rue Clément-Viénot
Tél. : 01 58 64 15 95

- Le Comptoir des saisons – Restauration sur place, dépôt de pains, épicerie
209, rue de Fontenay – Tél. : 01 43 98 16 35

• **Les Petites** – Prêt-à-porter femmes
5, rue du Midi – Tél. : 01 43 28 41 25
www.lespetites.fr

• **Bérénice** – Prêt-à-porter femmes
1 ter, rue du Midi – Tél. : 01 43 98 15 34
www.berenice.tv

• **Joam espace mieux-être**
Entretien du corps – 2, avenue du Château
Tél. : 01 43 28 89 94

• **Groupe MEG**
Société de services informatiques
46-48, rue de Strasbourg
Tél. : 01 41 79 79 79 – Fax : 01 41 79 79 80
meg@megsa.fr

Chaque mois, cette rubrique est réservée aux commerces et entreprises récemment installés à Vincennes. Contact : service développement économique – 01 43 98 66 09 ou 01 43 98 69 31.

Installations

Par arrêté de Madame la Garde des sceaux, ministre de la Justice et des Libertés, en date du 6 juillet 2009, publié au *Journal officiel* le 16 juillet 2009, **Patrice Le Jouan**, notaire, a été nommé notaire à Vincennes (office créé). Il a prêté serment devant le Tribunal de Grande Instance de Créteil le 4 août dernier et s'est installé 2, rue de Colmar à Vincennes.
Tél. : 01 58 64 17 20 – Fax : 01 58 64 17 30.
etude.le-jouan@paris.notaires.fr

Par arrêté de Madame la Garde des sceaux, ministre de la Justice, en date du 19 mars 2009, publié au *Journal officiel* le 27 mars 2009, **Alexandrine Boissonnet**, notaire, a été nommée notaire à Vincennes, au sein de la société civile professionnelle de Mes Baes, Ferté, et Schneegans – 120, rue de Fontenay.
Tél. : 01 43 74 68 88 – fax : 01 43 08 08 00.

© Pierre-Yves Jan / Aurianne studio

Animations

Vide-greniers des commerçants de Côté Ouest…

L'association des commerçants de Vincennes-Ouest, Côté Ouest, organise pour la première fois son grand vide-greniers sur l'avenue de Paris, le **dimanche 20 septembre**. Sur les 1 000 m du parcours, entre la place de la Prévoyance et la rue de Montreuil, du côté pair, les Vincennois trouveront une grande diversité d'objets chez les 300 exposants.
Une animation sera prévue sur la place de la Prévoyance.
Renseignements et inscription auprès de l'association : www.commercesvincennes.fr
Tél. : 01 43 24 53 65.

… et pique-nique de l'ACVE

L'Association des commerçants de Vincennes Est (ACVE) organise un pique-nique de quartier le **dimanche 13 septembre**, place Jean-Spire-Lemaître, de 10 h à 15 h 30, avec les habitants du quartier.
Un rendez-vous convivial à ne pas manquer pour les riverains.

Artisanat

Charte qualité

Mardi 30 juin avait lieu, à la Chambre de métiers et de l'artisanat du Val-de-Marne (CMA), la soirée de la Charte Qualité qui a permis de récompenser plus d'une quarantaine d'entreprises artisanales du département. À l'occasion de cette soirée, la nouvelle Charte qualité a été présentée : ce dispositif de développement et de valorisation des entreprises artisanales, qui connaît depuis plusieurs années un vif succès au niveau départemental, va en effet désormais essaimer dans toute l'Île-de-France.
La Charte qualité a été remise à M. Gérard Curey (électricité – 212, rue de Fontenay) par Jean-Louis Maître, président de la CMA 94.

© CMA 94

En bref

Un triple champion du monde à Vincennes !

Le triple champion du monde de pizza acrobatique a effectué une surprenante démonstration de son talent le 8 juillet devant la pizzeria Renine, à l'angle de la rue Leroyer et de la rue Diderot. Les clients de la pizzeria comme les passants ont pu apprécier la dextérité de Paolino Bucca, véritable virtuose de la pâte à pizza qui a fait virevolter sous leurs yeux ébahis des disques d'une taille impressionnante. *« Sa venue est un véritable honneur qui récompense la qualité de notre travail »,* s'est réjoui Éric Mercier, patron de la pizzeria, qui a lui-même participé au championnat de France de pizza acrobatique l'année dernière, où il s'est classé 31e. **MD**

© Maxime Dupin

Le champion ici aux côtés de Norbert Zaganelli, conseiller municipal chargé de mission pour le commerce.

Animations

Un mois de fête pour les seniors

L'an passé, la Semaine bleue s'était déclinée au pluriel pour s'étendre sur tout un mois à Vincennes. Une expérience qui a rencontré un grand succès, et qui est renouvelée cette année. Organisée par la Ville, en collaboration avec les Clubs loisirs découvertes, la Fête des seniors met à l'honneur nos aînés autour d'animations variées – pour s'informer comme pour se divertir. Ouverture des festivités dès le 27 septembre avec le traditionnel après-midi dansant !
Le programme complet sera disponible courant septembre dans les lieux publics vincennois, et dans le numéro d'octobre de *Vincennes Info*. D'ici là, voici d'ores et déjà les rendez-vous à noter pour les premiers jours d'octobre…

© Pierre-Yves Jan / Aurianne studio

Bal le 27 septembre

Un après-midi dansant ouvrira cette période festive dès le 27 septembre, de 14 h 30 à 18 h, dans les salons de l'hôtel de ville. Danses de salons et rythmes plus récents sont au programme de ce joli rendez-vous du dimanche…
Gratuit, accès libre

• Mercredi 1er octobre

Promenade forestière de 5 km à l'arboretum de Boulogne, de 12 h à 18 h. 8 €, sur réservation (au 70, rue de Fontenay ou par téléphone au 01 43 98 66 90).

• Lundi 5 octobre

Initiation à l'informatique, par les Clubs loisirs découvertes, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h au 70, rue de Fontenay.
Gratuit, sur réservation.
Danses folkloriques d'hier et d'aujourd'hui, par les musiciens de l'Association pour le développement de l'éveil musical, de 14 h 30 à 15 h 45 et de 16 h à 17 h au 70, rue de Fontenay.
Gratuit, sur réservation.

• Mardi 6 octobre

Ateliers mémoire de 10 h à 11 h 30, à Cœur de ville. Gratuit, sur réservation.
Conseil des seniors : ouverture de la première séance par le maire Laurent Lafon, à 15 h, salle du Conseil (hôtel de ville). Accès libre, séance publique.
Si Sacha m'était conté : découverte de la vie et de l'œuvre de Sacha Guitry, par les Clubs loisirs découvertes, de 15 h à 16 h 30, salle Robert-Louis. 5 €, sur réservation

• Mercredi 7 octobre

Jeux d'autrefois : jeux de cartes entre les enfants des centres de loisirs et les aînés, de 15 h à 17 h à la Résidence (70, rue de Fontenay).
Gratuit, sur réservation.

• Jeudi 8 octobre

Prévention des agressions de personnes âgées, avec le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance : de 10 h à 12 h. Salle Robert-Louis – gratuit, accès libre.
Cabaret spectacle au César Palace avec goûter champagne, sortie organisée par les Clubs loisirs découvertes. 25 €, sur réservation

• Vendredi 9 octobre

Matinée portes ouvertes des médiathèque & bibliothèques, de 10 h 30 à 12 h 30. Gratuit, accès libre.
Concours de belote (1er tour), organisé par les Clubs loisirs découvertes. De 14 h à 18 h, club des Vignerons. Gratuit, sur réservation.
Les actes notariés, conférence interactive animée par Me Cellard, avec l'association La Conférence au Village. De 14 h 45 à 17 h à la Maison des associations. Gratuit, accès libre.

• Samedi 10 octobre

Jeux d'écoutes musicales. De 15 h à 17 h au 70, rue de Fontenay. Gratuit sur réservation.

• Dimanche 11 octobre

© Pierre-Yves Jan / Aurianne studio

Loto intergénérationnel, animé par le CCAS et les Clubs loisirs découvertes. De 15 h à 18 h, salle Robert-Louis. 7 € les 3 cartons de jeu, sur réservation.

Santé

Conférence : projet Mémoire

Une conférence autour du Projet mémoire à Vincennes, destinée tout à la fois aux médecins généralistes et à l'ensemble des Vincennois qui se sentent concernés par ce sujet, a lieu le **mardi 22 septembre** de 20 h 30 à 22 h, salle Robert-Louis à Cœur de ville, avec la participation des psychologues ayant travaillé sur ce projet et de M. Servadio, de l'association gériatrique de l'Est parisien.

Conférence seniors

« Comment se prémunir des conséquences de l'hiver ? » C'est à cette question importante pou nos aînés que répondra la conférence qui leur est proposée le **jeudi 24 septembre**, en partenariat avec le Réseau gériatrique de l'Est parisien.
Jeudi 24 septembre à 14 h 30 – Cœur de ville – salle Robert-Louis – (98, rue de Fontenay). Entrée libre.

Les risques cardio-vasculaires en question

Dans le cadre de la Journée mondiale du cœur, une conférence-débat sur la prévention des facteurs de risques cardio-vasculaires aura lieu le **28 septembre**, salle du Conseil à l'hôtel de ville, en partenariat avec l'association Les citoyens de la santé et les laboratoires Pfizer. Le Dr Jean-Luc Parola, cardiologue et expert de ces questions, abordera le sujet suivant : Prévention des maladies cardio-vasculaires: quelles sont les données actuelles ? Par ailleurs, une exposition consacrée à *La santé dans notre assiette* est proposée le lundi 28 septembre également, de 13 h 30 à 22 h, salle Aimé-Mireur à l'hôtel de ville. Enfin, à cette occasion, des consultations gratuites de cardiologie sont organisées au centre de santé (renseignements et réservations au 01 53 66 32 60).
Lundi 28 septembre de 20 h à 22 h – entrée libre.

Seniors

Voyage en Irlande

Du 5 au 12 juin, 26 retraités vincennois ont participé au circuit en Irlande qui leur avait été proposé par le CCAS (ici, devant l'abbaye de Kylemore).

© CCAS Vincennes

Enquête

Vincennes, qu'en pensez-vous ?

Alors que l'INSEE a récemment publié de nouveaux chiffres détaillés concernant la population vincennoise, un sondage réalisé par l'institut BVA au printemps dernier, à l'initiative de la municipalité, livre à son tour ses enseignements. Priorités, centres d'intérêt, satisfaction des habitants… : alors, Vincennes, qu'en pensez-vous ?

Soucieuse de répondre au mieux aux attentes de ses habitants, la municipalité s'est engagée au début de son mandat à consulter régulièrement les Vincennois. C'est dans cet esprit qu'ont été relancées au printemps dernier les Rencontres de quartiers, poursuivies les réunions de consultation autour des projets urbains ou encore créés les ateliers de travail du futur Agenda 21 local et les différents comités consultatifs. « *C'est cette proximité et ce dialogue constant qui permettent de proposer une ville où chacun trouve sa place* », précise le maire Laurent Lafon. C'est donc aussi dans cet esprit que l'équipe municipale a souhaité au printemps dernier interroger les citoyens afin de mieux connaître leur perception des politiques publiques.

De ce sondage est né le premier **baromètre de satisfaction des Vincennois**, baromètre qui sera chaque année publié dans *Vincennes Info* et consultable sur internet. **GL**

Analyse

Vincennes, une ville appréciée par ses habitants

La principale information de ce sondage est le fort attachement des habitants à leur ville. En effet, vous êtes **97 %** à « *être satisfaits de vivre à Vincennes* », soit un taux exceptionnellement élevé, de 11 points supérieur au standard BVA, et ce, dans toutes les catégories de population. **89 %** des habitants sont satisfaits du travail accompli par la Ville, soit 16 points de plus que le standard BVA. Ce fort taux de satisfaction s'observe dans toutes les catégories socio-professionnelles et il est plus fort encore parmi les 25-34 ans (**97 %**). Une satisfaction doublée d'une certaine fierté puisque **80 %** d'entre vous répondent favorablement à la question « *Vous sentez-vous fier de vivre dans la ville de Vincennes ?* ».

Qualité de vie

Ce fort attachement et cette popularité auprès des habitants reposent d'abord sur la qualité de vie qui y règne. En effet, elle est reconnue par presque tous les habitants (**97 %**), qui sont aussi **87 %** à estimer leur ville « *respectueuse de l'environnement* », **86 %** à la juger « *dynamique* », **84 %** « *tournée vers l'avenir* » et **83 %** « *ouverte* ». **73 %** des habitants estiment aussi leur ville « *exemplaire* » et seulement **35 %** estiment que l'on s'y ennuie. Enfin, il est à noter que si **84 %** des Vincennois estiment leur ville tournée vers l'avenir, ils sont également **68 %** à la trouver tournée vers le passé, l'un n'empêchant pas l'autre et cet intérêt pour le passé n'étant pas nécessairement connoté péjorativement.

Mesures et projets

Si les Vincennois approuvent très largement l'ensemble des mesures testées dans cette étude, toutes ne bénéficient pas pour autant d'un fort taux de notoriété. L'accent en termes de communication et d'information au public devra notamment se faire en matière de politique sociale, des travaux (espaces apaisés), collecte sélective et Allô propreté ou encore concernant les services et fonctionnalités proposées sur le site internet. À suivre, donc !

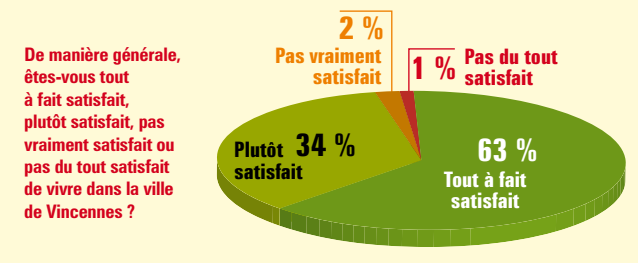
De manière générale, êtes-vous tout à fait satisfait, plutôt satisfait, pas vraiment satisfait ou pas du tout satisfait de vivre dans la ville de Vincennes ?
2 % Pas vraiment satisfait
1 % Pas du tout satisfait
Plutôt satisfait 34 %
63 % Tout à fait satisfait

Baromètre annuel de satisfaction

Pour chacun des domaines suivants, diriez-vous que la situation à Vincennes est plutôt satisfaisante ou pas vraiment satisfaisante ?

Domaines	Plutôt satisfaisant	Pas vraiment satisfaisant	Ne se prononce pas	Standard BVA Satisfaisant*
Les actions culturelles	**90**	8	2	78
Les commerces	**87**	12	1	-
La sécurité	**87**	10	3	63
Le développement durable, l'environnement, les espaces verts	**83**	15	2	85
La propreté	**81**	19	0	69
Les sports	**72**	15	13	80
Les actions en faveur des personnes âgées	**70**	8	22	64
Les écoles maternelles et primaires	**68**	8	24	64
Les actions en faveur de la famille	**67**	15	18	-
Les actions en faveur des jeunes	**58**	23	19	64
Les actions sociales	**58**	25	17	62
Le logement	**53**	38	9	52
Les crèches	**47**	24	29	68
Le stationnement et la circulation	36	**61**	3	41

** Le standard BVA correspond à l'indice de satisfaction relevé en moyenne dans des enquêtes comparables menées dans d'autres villes.*

Votre avis sur les mesures et les projets municipaux

Pour chacune des mesures suivantes, dites-nous si vous y êtes favorable ou opposé ?

Mesures	Très favorable	Plutôt favorable	Plutôt opposé	Très opposé	Ne se prononce pas
Extension de la collecte sélective aux équipements électriques	**60**	38	1	1	0
Création de services en ligne sur le site internet vincennes.fr	**57**	39	1	1	2
Mise en place du service Allô propreté	**53**	43	0	1	3
Versement d'une subvention à Emmaüs	**52**	43	2	1	2
Création de comités consultatifs	39	**56**	4	0	1
Festival America	**52**	43	3	0	1
Rencontres internationales du cinéma de patrimoine	**50**	45	2	0	3
Mise en place de Vélib' à Vincennes	**53**	38	5	3	1
Création de logements sociaux	43	**47**	5	2	3
Création de pistes cyclables	**46**	38	11	4	1
Création d'espaces apaisés avec mise en zone 30	34	**49**	9	2	6

Et êtes-vous favorable ou opposé au projet suivant ?

Projets	Très favorable	Plutôt favorable	Plutôt opposé	Très opposé	Ne se prononce pas
Installation d'une nouvelle résidence pour personnes âgées	38	**55**	4	1	2
Installation du futur « musée de l'Histoire de France » au château de Vincennes	39	**54**	3	2	2
Implantation d'un nouveau lycée à l'Est	40	**51**	4	1	4
Création de nouveaux logements sociaux	**45**	**45**	7	1	2
Création d'une nouvelle piscine	**44**	43	7	4	2
Mise en place d'un plan de solidarité face à la crise	31	**53**	8	2	6
Rénovation et embellissement du centre-ville	29	**55**	11	2	3
Mise en place d'un Agenda 21	28	**56**	7	0	9
Rénovation et embellissement de la place Diderot	20	**59**	9	2	10
Rénovation et embellissement du quartier Renon	12	**59**	6	2	21
Mise en place d'un dispositif d'information par SMS	12	**43**	29	11	5

Qui sont les Vincennois ?

Source : Insee – recensement 2006, publ. juin 2009

Population totale : 47 943

- Population municipale* : 47 488
  - *Hommes : 21 974*
  - *Femmes : 25 514*

** hors population comptée à part*

Répartition par âge :

- 0-14 ans : 15,8 %
- 15-29 ans : 20,5 %
- 30-44 ans : 26,8 %
- 45-59 ans : 18,4 %
- 60-74 ans : 10,4 %
- 75-89 ans : 7,2 %
- 90 ans ou plus : 0,9 %

Profession de la personne de référence du ménage

Total 24 540 100,0 %

- Agriculteurs exploitants 3 0,0 %
- Artisans, commerçants, chefs d'entreprise 932 3,8 %
- Cadres et professions intellectuelles sup. 7 846 32,0 %
- Professions intermédiaires 4 467 18,2 %
- Employés 2 961 12,1 %
- Ouvriers 1 184 4,8 %
- Retraités 5 973 24,3 %
- Autres pers. sans activité professionnelle 1 173 4,8 %

Structure familiale des ménages

Ensemble 24 540 100,0%

- Ménages d'une personne 11 560 47,1 %
  - *Hommes seuls 4 359 17,8 %*
  - *Femmes seules 7 202 29,3 %*
- Ménages avec famille 12 225 49,8 %
  - Couples sans enfant 5 500 22,4 %
  - Couples avec enfant(s) 5 022 20,5 %
  - Familles monoparentales 1 703 6,9 %
- Autres ménages 754 3,1 %

BVA a réalisé ce sondage du 17 au 21 mars 2009, auprès d'un échantillon de 607 personnes représentatif des habitants de Vincennes, âgés de 15 ans et plus, selon la méthode des quotas appliqués aux variables suivantes : sexe, âge et catégorie socioprofessionnelle du chef de famille.

Objectif 21

Cinq jours pour le développement durable

Du 2 au 6 octobre, les Vincennois sont invités à participer à la semaine Objectif 21. Expositions, conférences, débats, animations, forums jalonneront cette manifestation qui marque une étape importante de l'élaboration de l'Agenda 21 lancée au printemps dernier.

Souvenez-vous : le 1er avril dernier, la ville de Vincennes lançait l'élaboration de son Agenda 21. Un thème évidemment toujours d'actualité et qui occupera le devant de la scène durant les tout premiers jours d'octobre, avec Objectif 21, la semaine du développement durable vincennoise. *« Le but de cette manifestation est de rappeler combien cette notion fait partie de notre vie quotidienne, mais aussi de sensibiliser le plus grand nombre de manière interactive aux enjeux du développement durable »*, explique Odile Séguret, adjointe au maire chargée du développement durable et de l'attractivité du territoire.

On le sait, le développement durable est un sujet qui, pour sa réussite, requiert l'engagement de tous, et de bien des manières : histoire qu'il ne soit pas qu'au cœur de nos conversations, mais aussi une évidence dans nos actions. Aujourd'hui, chacun sait qu'il peut agir en ce sens dans ses gestes quotidiens : économiser l'énergie et les matières premières, trier ses déchets, etc. : mais s'agit-il uniquement de cela ? Anne Monin, conseillère municipale chargée de mission pour l'éco-citoyenneté, rappelle qu'il s'agit aussi *« d'actions pour améliorer la qualité de vie ou la solidarité, comme favoriser les circulations douces, encourager le bio sur les étals du marché, ou développer la consommation responsable et solidaire »*.

Une semaine riche en événements et interactive

La semaine Objectif 21, du 2 au 6 octobre, doit permettre d'aborder de manière ludique et concrète ce que peut être le développement durable à Vincennes – et pour Vincennes. Mais aussi de constater ce que la Ville a déjà accompli en la matière, comme la mise en place de toitures végétalisées ou l'élaboration d'une charte interne pour rendre son administration plus responsable. Particularité de cette année, la Journée du jardinier s'offrira un printemps tardif, pour faire partager aux amateurs la gestion des espaces verts respectueuse de l'environnement que mettent en œuvre les services municipaux, et pour tester leur main verte avec des ateliers et des échanges de plantes.

Mais, le développement durable passe aussi par l'éducation des générations futures : c'est pourquoi les journées du jeudi 1er et vendredi 2 octobre seront consacrées aux scolaires. Les classes de CM1 et de Première sont invitées à venir participer à des ateliers, découvrir des courts-métrages et s'informer avec des expositions interactives…

Au terme de cette semaine riche en événements (rallye et balade à vélo, remise de prix des concours photo ou du balcon fleuri, conférences-débats…), le premier Forum 21 aura lieu dans la soirée du mardi 6 octobre. Les cabinets de conseil Adage Environnement et Dac Communication, qui accompagnent la Ville dans sa démarche, animeront la soirée et proposeront aux habitants de participer à des groupes de travail, les Ateliers 21. L'occasion rêvée pour les Vincennois de faire connaître leurs propositions et d'en débattre ensemble, pour que cet Agenda 21 soit aussi et surtout le leur, le nôtre, le vôtre… **LF/OT**

Consultez le programme pp. 28-29.

© L. Féry

© Pierre-Yves Jan / Aurianne Studio

© Ville de Vincennes

© Ville de Vincennes

Prise en compte des critères d'éco-responsabilité dans les achats municipaux, gestion durable des espaces verts, économies d'énergie dans les bâtiments publics, panneaux solaires, toitures végétalisées, développement des espaces apaisés favorisant les circulations douces… Retrouvez sur vincennes.fr en vidéo les initiatives déjà prises à Vincennes en matière de développement durable.

Points Info énergie

© Pierre-Yves Jan / Aurianne Studio

Les Points info énergie, proposés à Vincennes avec l'agence locale de l'énergie MVE, sont des rendez-vous réguliers qui permettent par exemple de se renseigner sur les équipements qu'il est possible de mettre en œuvre chez soi pour économiser l'énergie, les aides dont il est possible de bénéficier…

Les prochains rendez-vous vous sont proposés :
- dès le **5 septembre**, sur le stand de Maîtrisez votre énergie à l'occasion de la Journée des associations, de 10 h à 18 h ;
- le mardi **22 septembre** à Cœur de ville, de 16 h à 19 h ;
- et, dans le cadre de la semaine Objectif 21, le samedi **3 octobre** de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h, salle Robert-Louis.

Vous pourrez retrouver des informations et conseils sur l'efficacité énergétique dans les logements : quel type d'équipement choisir, comment mieux isoler, quelles sont les aides financières accordées… Le Point info énergie sera également l'occasion d'en savoir plus sur les énergies renouvelables grâce à une exposition sur la question. Enfin, à cette occasion, en complément du Point info énergie, le stand d'EDF Pôle solidarité sera également présent pour répondre à vos questions sur les gestes et comportements à adopter pour limiter la consommation d'énergie dans les logements et le montant de ses factures énergétiques.

Le témoignage de…

Yolaine de La Bigne

© Pierre-Yves Jan / Aurianne Studio

Fondatrice du magazine bimestriel *NéoPlanète*, Yolaine de La Bigne a depuis très longtemps un intérêt affirmé pour l'environnement. Femme en or de l'Environnement en 2007, Prix Terre de Femme en 2008, la journaliste avait animé la soirée de lancement de l'Agenda 21 de la ville de Vincennes le 1er avril dernier. Témoignage.

« Il est extrêmement important que les municipalités s'investissent dans ce type d'actions. Pour de nombreuses personnes, la protection de l'environnement représente encore une donnée abstraite et les gens sont parfois un peu perdus. Le fait que la ville de Vincennes décide d'accompagner ses habitants s'impose comme une initiative louable. Au-delà des efforts consentis par la Mairie pour favoriser le développement durable (biodiversité, énergies propres…), tout l'intérêt de cette démarche repose sur la concertation. Ainsi, les Vincennois peuvent clairement exprimer leur opinion et se sentent beaucoup plus concernés par les démarches entreprises par la municipalité. La contrainte n'est jamais une bonne chose, et le parti pris par la commune d'associer ses habitants aux actions futures permet de créer un climat particulièrement propice à la réalisation de projets d'envergure. Cela permet également de favoriser une attitude citoyenne responsable sur le plan individuel. Les réactions lors de la soirée de lancement de l'Agenda 21sont d'ailleurs allées totalement dans ce sens et j'ai ressenti un véritable engouement dans le public pour cette initiative ! »

Propos recueillis par Maxime Dupin

Programme

Le programme de la semaine Objectif 21.

Du 2 au 6 octobre, de nombreux événements et animations vous attendent sur le thème du développement durable : les ateliers, stands, projections, rallyes, débats n'attendent que vous pour que « l'objectif 21 » soit atteint ! Points d'orgue de la semaine le week-end des 3 et 4 octobre avec la Journée du jardinier le samedi et des balades à vélo le dimanche, et le mardi soir 6 octobre avec la soirée Forum 21…

3 expositions permanentes

Lauréats du concours photo

Cette année, un concours était ouvert aux Vincennois qui pratiquent la photo en amateur ou en professionnel avec pour mot d'ordre : exprimer en photo sa vision du développement durable ! Un jury a sélectionné les plus belles photos, qui sont exposées pendant cette semaine.

Du jeudi 1er au mardi 6 octobre de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h – Salle des Académiciens (Cœur de ville – 98, rue de Fontenay) Entrée libre.

Biodiversité, nos vies sont liées

Quelles sont nos relations avec la biodiversité ? Que pouvons-nous faire pour la protéger au quotidien ? Une exposition de l'association Noé Conservation, pour petits et grands, avec un parcours destiné aux enfants et un quizz.

Du jeudi 1er au samedi 3 octobre, de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h – Salle des Fêtes de l'hôtel de ville – Entrée libre.

Le développement durable se concrétise à Vincennes

Que fait notre Ville pour le développement durable ? Découvrez en images les actions mises en œuvre depuis plusieurs années : toitures végétalisées, panneaux photovoltaïques, bio sur les marchés…

Du vendredi 2 au mardi 6 octobre de 9 h à 19 h (18 h 30 le samedi) – Rue intérieure de Cœur de ville – Entrée libre.

© Pierre-Yves Jeanne-Marianne stu

Débats, conférences et projections

Film-débat sur le changement climatique

Cette soirée est l'occasion de comprendre le changement climatique et son impact et d'explorer comment agir dans notre quotidien. Le film documentaire *Tempêtes sur la Chine*, réalisé par Richard Prost (43 minutes), sera diffusé et montrera qu'en Chine, les dérèglements climatiques accélèrent la désertification, au point qu'une muraille verte de plusieurs rangées d'arbres sur plus de 4 000 km paraît être la seule solution… Que peut faire l'individu à son échelle ? Un débat suivra la projection et sera animé par Marion Richard, du Réseau Action Climat, et Thierry Maous des *Cahiers du Futur* pour répondre à toutes les questions théoriques et pratiques du public.

Vendredi 2 octobre à 20 h 30 – Auditorium Jean-Pierre-Miquel (Cœur de ville) – Entrée libre.

Conférence

Les enjeux de l'urbanisation du monde, quelle eau et quelle nature pour le citadin du XXIe siècle ? par Jean-Paul Amat, professeur de géographie à l'université Paris-IV, agrégé et docteur d'État en géographie physique.

Lundi 5 octobre à 20 h 30 – Salle Robert-Louis (Cœur de ville) – entrée libre.

Point info énergie

Informations et conseils divulgués par l'association Maîtrisez votre énergie, conseils sur les énergies renouvelables, stand EDF – pôle solidarité, pour limiter la consommation d'énergie et faire des économies au quotidien. Lire également p. 27.

Samedi 3 octobre de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h – salle Robert-Louis (Cœur de ville). Entrée libre.

© Studio Plaire

La Journée du jardinier

Traditionnellement printanière, la Journée du jardinier a pris ses quartiers d'automne. Elle accueillera tous les curieux qui veulent en savoir plus sur la biodiversité des arbres et la gestion des espaces verts à Vincennes, avec sur place des animations :

- pour tester sa capacité à avoir la main verte, chacun pourra participer aux ateliers de rempotage ou de reconnaissance des arbres ;
- pour renouveler leurs plates-bandes et balconnières, les jardiniers amateurs pourront trouver leur bonheur grâce au troc de plantes et à une distribution de bulbes !

À l'occasion de cette journée seront remis les prix de deux concours : celui des jardins et balcons fleuris, et celui du concours photo autour du développement durable.

Samedi 3 octobre de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h – Esplanade de l'hôtel de ville. Remise des prix à 12 h sur l'esplanade de l'hôtel de ville.

Les éco-défis des commerçants

Économiser l'énergie, l'eau, réduire le volume de ses emballages et déchets, favoriser la commercialisation d'écoproduits, faire appel à des services de livraison non polluants… tels sont les défis pour lesquels se sont déjà engagés des commerçants et artisans vincennois. Organisée en partenariat avec la Chambre de métiers et de l'artisanat, la Chambre de commerce et d'industrie, l'ADEME, la Ville et les associations de commerçants, l'opération constitue une première en France ! En fonction des objectifs réalisés, un jury remet le 3 octobre le label Éco-défis, permettant aux commerces et entreprises retenus de souligner leur exemplarité auprès de leurs clients. Palmarès à découvrir dans notre numéro de novembre !

Pour les plus jeunes

Conte

Isabelle Lessent, de l'association Artémuse, raconte comment l'homme est au cœur du développement durable.
Pour les enfants de 6 à 12 ans, accompagnés de leurs parents.
Trois séances, le samedi 3 octobre à 11 h, 14 h 30 et 16 h (durée : 45 minutes) – Salle des Académiciens (Cœur de ville) – Entrée libre dans la limite des places disponibles.

Courts métrages d'animation

Une série de courts métrages projetés par l'association Les Cahiers du futur et suivie de débats permettra aux enfants de débattre et de s'informer sur les défis de la planète.
Pour les enfants de 6 à 12 ans, accompagnés de leurs parents.
Trois séances, le samedi 3 octobre à 11 h, 14 h 30 et 16 h (durée : 45 minutes) – Auditorium Jean-Pierre-Miquel (Cœur de ville) – Entrée libre dans la limite des places disponibles.

Ateliers-expositions

• L'eau : atelier et exposition

Une eau transparente est-elle propre ? Comment le cycle de l'eau se concrétise-t-il dans la nature ? Accompagnés par l'association des Petits Débrouillards et le SEDIF, les enfants expérimenteront et partiront à la découverte des mystères de l'eau.
Pour les enfants (6-12 ans), accompagnés de leurs parents
Samedi 3 octobre de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h – salle Robert-Louis (Cœur de ville) – accès libre dans la limite des places disponibles.

• L'énergie : atelier et exposition

Les enfants sauront-ils construire dans le bon ordre une maison durable ? L'association Maîtrisez votre énergie les accompagne dans ce défi et à la découverte de l'énergie…
Pour les enfants de 6 à 12 ans, accompagnés de leurs parents
Samedi 3 octobre de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h – Hôtel de ville, salle des Fêtes – Accès libre dans la limite des places disponibles.

• La biodiversité : atelier et exposition

Qui osera toucher les lombrics du lombricarium ? Accompagnés par Véronique Fournier de NaturAnima, les enfants manipuleront des nids d'oiseau, apprendront à reconnaître les traces d'animaux, découvriront la diversité alimentaire qui les entoure… tandis que les plus grands partent à la découverte de l'exposition.

© Studio Plaine

Pour les enfants de 6 à 12 ans, accompagnés de leurs parents
Samedi 3 octobre de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h – Hôtel de ville, salle des Fêtes – Accès libre dans la limite des places disponibles.

… et à découvrir en famille

• Les emballages et le tri

© E. Bensoussan

Qui a déjà vu une colonne de tri ? Saurez-vous choisir la bonne poubelle ? Voici l'occasion de découvrir les enjeux de la gestion des déchets avec l'exposition du Syctom (Syndicat intercommunal de collecte et traitement des ordures ménagères) et de vous informer sur la collecte sélective à Vincennes de façon interactive avec les agents de la ville.
Samedi 3 octobre de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h – salle Robert-Louis (Cœur de ville) – accès libre dans la limite des places disponibles.

Le 1er octobre, les lycéens des classes de 1re sont invités à une série de conférences et d'ateliers abordant le changement climatique et les relations de l'homme avec la biodiversité. Le lendemain, ce sont les écoliers de CM1 qui sont pour une journée pleine de rebondissements : ateliers, expositions, courts métrage, contes…

À vélo…

Balade à vélo dans le bois

Partez à vélo à la découverte du bois de Vincennes et de ses trésors historiques avec Jean-Michel Derex, historien des bois parisiens.
Dimanche 4 octobre de 10 h à 12 h. Rendez-vous avec votre vélo à 9 h 30 devant l'entrée principale du parc floral (devant les lettres) – inscription préalable au secrétariat des élus, dans la limite des places disponibles : 01 43 98 65 66.

Rallye vélo à la découverte du Vincennes méconnu

Tous en selle ! De questions en réponses, découvrez Vincennes à vélo comme vous ne l'avez jamais vu, grâce à l'association Vincennes à vélo.
Rallye à faire en famille ou entre amis. Dimanche 4 octobre, départs à 14 h, 15 h et 16 h esplanade de l'hôtel de ville Inscriptions individuelles ou par équipe de 6 personnes maximum. Les mineurs doivent être accompagnés d'un adulte. Pièce d'identité obligatoire pour le départ. Inscriptions au secrétariat des élus dans la limite des places disponibles au 01 43 98 65 66.
Remise des prix à 18 h sur l'esplanade de l'hôtel de ville.

Forum 21

Depuis le 1er avril 2009, la Ville s'est lancée dans l'élaboration de son Agenda 21. Les cabinets Adage Environnement et Dac communication, qui accompagnent la Ville dans cette démarche, présenteront aux Vincennois leur première analyse de la situation : climat, biodiversité, solidarité, déplacement, patrimoine, développement économique, épanouissement de tous, consommation responsable… Où en est-on à Vincennes ? Ces thèmes et leurs déclinaisons à Vincennes seront ensuite débattus au cours de la soirée dans le cadre des ateliers 21. Dans lequel souhaiterez-vous vous inscrire pour contribuer au débat et faire des propositions ?
Rendez-vous mardi 6 octobre à 20 h
Salle Robert-Louis (Cœur de ville) – entrée libre.

Événement

Les journées de tous les patrimoines…

Chaque année, les Journées européennes du patrimoine sont l'occasion pour le grand public de découvrir ou de redécouvrir leur patrimoine. L'édition 2009 de cet événement, les 19 et 20 septembre, donne une fois encore à voir à Vincennes la diversité et la richesse du patrimoine local. Particularité cette année, le parcours d'art contemporain (cf p. 33) proposé du 12 au 30 septembre, qui tend plus que jamais un pont entre les siècles. À Vincennes, ces journées de tous les patrimoines allient histoire et modernité.

Visites guidées et conférences

… à l'hôtel de ville

L'hôtel de ville de Vincennes résulte de deux périodes de construction distinctes (1891 et 1935), mêlant le style néo-Renaissance en vogue à la fin du XIXe siècle et le style Art déco des années 30. De nombreux éléments de décor ont été classés Monument historique : toiles de Maurice Chabas (1982), volume central de l'escalier d'honneur (2000), escalier latéral ouest (2000).

- Ouverture au public samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.
- Visites commentées gratuites samedi et dimanche à 14 h et à 16 h : hall d'honneur, du volume de l'escalier central, salle des Mariages et du Conseil et son décor peint, salle des Fêtes. Accès (groupe restreint) au cabinet du maire et présentation, notamment, de la collection de porcelaines de Vincennes classées.

Réservations souhaitées au 01 43 98 65 86 (30 personnes maximum). Hôtel de ville 53 bis, rue de Fontenay.

… en ville

Le samedi 19 septembre à 14 h 30, Martine Barillet conduira, pour la Société des amis de Vincennes, un Parcours découverte de l'urbanisme à Vincennes de 1850 à nos jours (durée : 2 h).

Rendez-vous au RER (25 personnes maximum) – gratuit.

… à l'église Saint-Louis

D'architecture byzantine, l'église Saint-Louis a été classée Monument historique dans sa totalité en 1996. Son architecture en béton, brique et pierre meulière et sa décoration intérieure (fresque de Maurice Denis, céramiques de Maurice Dhomme…) en font l'un des bâtiments d'art sacré les plus remarquables du département.

- **Visites guidées** de l'église samedi 19 septembre à 15 h et dimanche 20 septembre à 15 h et 17 h.
- **Concert-lecture** samedi 19 septembre à 20 h 30 sur le thème : Maurice Denis au pays de saint François d'Assise. À l'occasion du 800e anniversaire de l'ordre franciscain, des textes de Maurice Denis et de saint François d'Assise seront lus, avec des intermèdes musicaux à l'orgue et une projection.

Ouverture de l'église au public samedi 19 de 10 h à 18 h et dimanche 20 de 14 h à 18 h. Renseignements au 01 43 28 29 77.

Château de Vincennes

Le château, bien évidemment, figure au cœur du programme de cette édition 2009 :

- des **ateliers** pédagogiques pour les enfants y sont programmés les deux jours.

Renseignements auprès de l'accueil du château au 01 48 08 31 20.

Nouveauté : des audio-guides pour découvrir la ville

Des **audio-guides** proposant un circuit de découverte architecturale de Vincennes voient le jour à l'occasion de ces Journées ! Ces audio-guides seront téléchargeables sur lecteur mp3 et téléphones adaptés depuis les sites internet du Comité départemental du tourisme (ww.tourisme-valdemarne.com), du Conseil d'architecture et d'urbanisme et d'environnement du Val-de-Marne (www.caue94.fr), et bien sûr de la ville (www.vincennes.fr), ainsi que sur www.audiovisit.com, www.cityzeum.com… Dans le courant de l'automne, un guide multimédia destiné à un public familial, avec des animations visuelles et un jeu de piste, sera aussi mis à disposition sur le même principe.

Pour présenter cette innovation, le Comité départemental du tourisme sera présent à l'entrée du Château le samedi 19 et dimanche 20 septembre.

Lire également notre article p. 16.

- le dimanche 20, la cour du château accueillera **les tréteaux des comédiens de la troupe de Carlo Boso** (Studio-Théâtre de Montreuil).

La Société des amis de Vincennes accueillera le public sous une tente d'information samedi et dimanche de 10 h à 17 h, ainsi, le dimanche, qu'à la tour du Village (nord), à la tour du Bois (sud) et à la tour des Salves (est).

L'association propose également des visites extérieures gratuites ; rendez-vous dans la cour du château – stand situé sur la pelouse à l'emplacement de l'ancien manoir royal :

- *Présentation historique du château :* samedi à 14 h 30 et 16 h, dimanche à 11 h, 14 h 30 et 16 h ;
- *La sainte-chapelle, histoire et architecture :* samedi à 14 h 30 et 16 h 30, dimanche à 11 h 30, 15 h et 16 h 30 ;
- *1804, l'affaire du duc d'Enghien* (18 personnes) : samedi à 14 h 30 et 16 h, dimanche à 11 h, 14 h, 15 h, 16 h 30 ;

- *Présentation du pavillon du Roi et du pavillon de la Reine* (18 personnes) : samedi à 14 h 15 et 16 h 15, dimanche à 16 h 15 ;
- *Août 1944, à la veille de la Libération, exécution au château de résistants :* samedi à 16 h 30, dimanche à 16 h 30.

Renseignements au 01 48 08 04 53
ou sur amisdevincennes.site.voila.fr.

Avec le Service historique de la Défense (SHD) qu'il abrite, le château est aussi un lieu de mémoire militaire. Le SHD organisera une **journée portes ouvertes** dans ses locaux : découverte de la nouvelle salle de lecture Louis XIV, des magasins d'archives et les ateliers de numérisation et de reproduction du SHD. Les salons d'honneur du pavillon du Roi et du pavillon de la Reine pourront également être visités.
Programme détaillé disponible début septembre sur www.servicehistorique.sga.defense.gouv.fr.

© Pierre-Yves Jan / Aurianne Studio

Par ailleurs, chaque 3e samedi de septembre, le château accueille la commémoration des combats de **Sidi Brahim,** dont le programme cette année est le suivant :

- Dépôt de gerbes au Monument du combattant vincennois (cours Marigny), le samedi 19 à 12 h 15 ;
- Aubade par la fanfare du 27e bataillon de chasseurs alpins, à 15 h 45 ainsi qu'à 18 h 30 ;
- prise d'armes pour la passation du drapeau des chasseurs à pied du 13e au 16e bataillon de chasseurs alpins, avec l'évocation des combats de Sidi-Brahim, à 17 h.

© Studio Plaire

Animations

Vincennes à l'heure médiévale

Samedi 19 septembre, c'est sur le thème du retour de croisade que La Guirlande, association vincennoise pour la mise en valeur du patrimoine historique, littéraire et artistique vous propose, en partenariat avec la Ville, de vivre **sa septième Journée médiévale.**

© Studio Plaire

Marché et défilé costumé

De 10 h à 18 h 30, diverses animations sur le thème du Moyen Âge seront proposées, et les Vincennois sont invités à participer au défilé costumé qui partira du château à 14 h pour se diriger vers l'esplanade de l'hôtel de ville, qui accueillera un marché médiéval (bijoux, costumes, cuir, enluminures, calligraphie, reliure, jeux, broderie, sculptures… et divers spectacles.

Programme – esplanade de l'hôtel de ville :

10 h : ouverture du marché
10 h 30 : musique, chansons médiévales et contes, à l'entrée du marché
11 h : spectacle médiéval sur fil
14 h : rassemblement au château pour le cortège costumé : départ à 14 h 30 de la tour du Village puis trajet avenue de Paris, rue de Montreuil, rue du Midi, esplanade de l'hôtel de ville. Toutes les personnes possédant des atours médiévaux sont les bienvenues.
15 h 30 : spectacle médiéval sur fil
16 h 15 : Fadila, danseuse d'Orient
16 h 45 : contes
17 h : théâtre médiéval
17 h 30 : jongleurs et acrobates
- et à partir de 14 h, promenades à dos d'âne (payant)

Restauration sur place. Accès libre.

Concert de musique médiévale

Un concert de musique médiévale sera donné par l'ensemble Joër, salle Robert-Louis à 19 h. Entrée libre.
Attention : un costume uniquement médiéval, complet, correct et crédible est impératif pour le cortège (y compris pour les enfants). Location de costumes possible à la maison des Associations les mercredi 16 et jeudi 17 septembre de 18 h à 20 h.
L'association La Guirlande accueille tous bénévoles disposés à la rejoindre pour l'organisation de cette journée. Contact : 01 48 57 30 22

Parcours d'art contemporain

© F. Gattoni

Du 12 ou 30 septembre, découvrez un étonnant parcours d'art contemporain dans la ville : peintures, sculptures, installations… Une visite originale et surprenante du parcours est proposée au public, en présence notamment de certains artistes, le samedi 19 septembre, à partir de 9 h (départ de Cœur de ville), à l'occasion de son inauguration.
Plus d'information p. 33.

Et à proximité…

L'Institut géographique national ouvre les portes de son site historique, le samedi 19 septembre de 10 h à 17 h. L'IGN expose une partie de son patrimoine de photographies aériennes, de cartes et d'instruments, montre ses réalisations actuelles comme le Géoportail, et dévoile quelques projets d'avenir reposant notamment sur les nouvelles technologies pour représenter le territoire en trois dimensions… L'occasion de mieux comprendre comment ces outils contribuent à améliorer notre cadre de vie et à faciliter une gestion durable de notre environnement.
IGN – 2, avenue Pasteur à Saint-Mandé.
www.ign.fr

COUVERTURE
PLOMBERIE
CHAUFFAGE
SALLE DE BAINS
Holley Duran

entreprise familiale depuis 1905

"Marque de Qualité"

Nous concevons
votre salle de bains personnalisée.

Nous réalisons
vos travaux de plomberie, couverture et chauffage.

Nous entretenons
vos installations.

- ACCUEIL 01 49 57 91 91
- DÉPANNAGE PLOMBERIE 01 49 57 91 99
- DÉPANNAGE COUVERTURE 01 49 57 91 97
- E-mail : contact@holley-duran.fr

35, rue Victor Basch - 94300 VINCENNES - 01 49 57 91 91 / Site web : www.holley-duran.com

UN TAXI CONVENTIONNÉ POUR ÊTRE REMBOURSÉ
3 BONNES RAISONS
D'UTILISER CE MODE DE TRANSPORT

- Vos déplacements médicaux prescrits par un médecin sont pris en charge par l'Assurance Maladie. Si vous utilisez un taxi non conventionné, le coût de votre déplacement sera entièrement à votre charge.
- Vous bénéficiez de tarifs réduits par rapport à ceux en vigueur dans le département.
- Vous pouvez bénéficier de la dispense d'avance de frais pour les courses supérieures à 40 €.

Comment le reconnaître ?

Pour connaître les taxis conventionnés proches de chez vous, il vous suffit de contacter votre caisse d'Assurance Maladie :

- au **36 46** (prix d'un appel local depuis un poste fixe)
- ou sur **www.ameli.fr** :
  - "*votre caisse*"
  - "*Convention locale des taxis*".

TAXI CONVENTIONNÉ C Organismes d'assurance maladie

Vous pouvez également identifier un taxi conventionné grâce au logo bleu
"**Taxi conventionné - Organismes d'Assurance Maladie**"
qui figure sur la vitre arrière droite du véhicule.

L'Assurance Maladie
VAL-DE-MARNE

PILATES & GYM POSTURALE

ados/adultes
niveaux adaptés

SENIORS

cours
stages
formations

FREE CORPUS
97 av de la République
01 43 65 06 32 / 06 34 48 37 95
www.myspace.com/pilatesparis

Art contemporain

L'art au cœur de la ville

Du 12 ou 30 septembre, découvrez un étonnant parcours d'art contemporain dans la ville. Peintures, sculptures, installations : l'art s'expose dans la rue mais aussi dans différents lieux publics.

Depuis plusieurs décennies, Vincennes s'est enrichie d'un important patrimoine artistique, entré dans les collections ou sur le territoire de la ville par acquisition ou par concours lié au 1 % artistique (règle qui prévoit lors de la construction d'un bâtiment public de réserver 1 % du budget à la commande ou l'acquisition d'œuvres spécialement conçues pour décorer ce bâtiment). Des œuvres qui font parfois tellement partie du paysage quotidien des Vincennois qu'ils ne les remarquent plus vraiment !

© F. Gattoni

Inventarium, de Damien Valero.

Afin de faire partager cette collection à un large public, l'idée a germé d'inscrire ces œuvres dans un parcours artistique. Les lieux concernés sont aussi bien des espaces dédiés à la culture (Cœur de ville, espace Daniel-Sorano) que les crèches, écoles, jardins, le centre de santé… La première édition de cette manifestation biennale se propose non seulement de vous faire découvrir ou redécouvrir ces œuvres mais aussi de donner à voir des créations récentes de jeunes artistes, sculptures ou installations disposées dans divers lieux.

Un parcours hors les murs

L'ambition de l'événement est aussi d'investir des lieux imprévisibles ou originaux afin de surprendre le public et de provoquer des rencontres inattendues. En s'immisçant dans le réel et dans le quotidien, ce patrimoine reste ainsi vivant – à l'instar de l'installation de Damien Valero, *Inventarium*, spécialement conçue pour Cœur de ville.

Ce plasticien et professeur d'art visuel propose une œuvre interactive où le souffle et le toucher des spectateurs activeront cet étrange objet hybride, sorte de masse tentaculaire où les images et les sons des rues de Vincennes prendront vie. « *J'ai souhaité que cette installation soit visible à trois niveaux. Grâce à des meurtrières placées à différentes hauteurs, les enfants, les adolescents et les adultes, selon leurs tailles, pourront déclencher les vidéos* », précise l'artiste vincennois. Les images et les sons diffusés rappellent à la fois l'espace de la ville et l'intérieur du corps humain. Autour de cette installation, Damien Valero expose également toutes les étapes de la fabrication de cette œuvre étonnante.

Non loin de là, dans le jardin Cœur de ville, l'artiste vincennoise Catherine Colin invite aux *Rencontres* avec un être à la croisée du minéral, de l'animal et du végétal. Au lycée Hector-Berlioz, le *Cygne blanc* sculpté dans le marbre de Carrare par Henry-Georges Adam en 1964 joue les majestueux. Les rues aussi se parent de chefs-d'œuvre avec la fresque murale d'André Inglot allée Georges-Méliès, le buste en bronze de Pierre Lagenie avenue du Général-de-Gaulle… Enfin, des photographies de Francesco Gattoni présentent, près de la gare RER, une sélection des œuvres de ce parcours. Et pour ceux qui souhaitent découvrir les œuvres en présence de certains artistes, une visite pas comme les autres sera proposée au public le 19 septembre : une date symbolique puisque c'est aussi celle des Journées du patrimoine. **AN**

Suivre le parcours à son rythme

Précisant la localisation des œuvres et, dans une courte notice, le contexte de leur création, un fascicule vous permettra d'apprécier à votre rythme la diversité d'inspiration de créateurs de générations et de styles très dissemblables, mais qui ont en commun d'avoir choisi notre ville, au cours de ces soixante dernières années, pour y vivre, y travailler, y enseigner.
Document disponible à l'accueil de Cœur de ville.

D'est en ouest

Exposées place Pierre-Sémard **du 18 au 30 septembre**, les photographies de Francesco Gattoni présentent une sélection des œuvres de ce parcours, avec indication de leur position géographique dans la ville.

© F. Gattoni

Sans titre, de Richard Fauguet.

Visite publique

Une visite originale et surprenante du parcours sera proposée au public, en présence notamment de certains artistes, le **samedi 19 septembre**, à partir de 9 h (départ de Cœur de ville), à l'occasion de son inauguration et du vernissage d'*Inventarium*.

Galeries et lieux d'expositions

© Brooklyn Studio

La tendresse, de Francine Tobiass.

Le parcours passe par Cœur de ville, où est exposé *Inventarium* de Damien Valero, la place Pierre-Sémard, l'espace Daniel-Sorano (qui accueille du 1er au 27 septembre les photographies de Margarita Kabakova)… Plusieurs lieux vincennois qui œuvrent toute l'année dans le domaine de l'art s'associent à l'événement : atelier Artedomus (74, rue de Montreuil – œuvres de Jean-Marc Sengers et Sara Grossert, du 10 septembre au 3 octobre), La Boutique d'Artempion (10, rue R.-Giraudineau – *In city*, exposition collective du 11 septembre au 22 octobre), galerie toutes latitudes (38, avenue Franklin-Roosevelt – gravures de Liliane Oldriot à partir du 8 octobre), galerie Frémeaux & associés (20, rue R.-Giraudineau), L'Art d'encadrer (4, rue Lejemptel – gravures d'Anne Goujaud, à partir du 12 septembre), ateliers Jean-Daniel Savoye (31 bis et 70, rue de Montreuil – installation de Monique Bergonhe à partir du 12 septembre), librairie Millepages (91, rue de Fontenay)…

Festival

Musique et patrimoine au menu de l'automne

Du 4 septembre au 11 octobre se déroule dans la région le Festival d'Île-de-France. Cette année encore, Vincennes est l'une des étapes de cet événement itinérant, qui mêle écoute musicale et découverte du patrimoine régional.

Voilà presque vingt ans que le Festival d'Île-de-France égrène ses concerts au gré de ses pérégrinations. Il propose chaque automne une trentaine de rendez-vous, tous organisés dans des lieux du patrimoine francilien. La programmation y est éclectique : musique baroque, classique, musique du monde ou encore contemporaine… Cette année, ce sont vingt-cinq lieux qui recevront une « étape » du festival. Paris, évidemment mais aussi Rambouillet, Champeaux, Genainville… et Vincennes. Les villes et les spectacles qui y sont proposés sont choisis en étroite relation. Car c'est l'une des caractéristiques du festival : mêler découverte musicale et découverte du patrimoine.

© DR

Elles… Musiques au féminin

Cette année, le festival s'intéresse plus particulièrement à l'art au féminin. De l'Antiquité à la culture actuelle, les spectacles proposés rendent hommage à la force créatrice de la femme. Les spectateurs pourront par exemple découvrir Farida Parveen, chanteuse du Bangladesh, ou Hadda Ouakki et Ckeikha Cherifa, poétesses berbères du Moyen-Atlas. Les femmes réelles viendront côtoyer les femmes imaginées, objets de culte et de mystère. : Circé, magicienne de l'*Odyssée*, ou encore l'éternelle Carmen, mise en musique par Bizet. Pour clôturer le festival, les organisateurs ont convié la grande Nina Hagen, chanteuse punk des années quatre-vingt à la voix phénoménale et énergique. Entre-temps, le rendez-vous vincennois du 18 septembre se penche sur le cas de Salomé, sous la forme d'un ciné-concert avec l'Orchestre national d'Île-de-France. Le personnage de Salomé a été de tout temps une très féconde source d'inspiration pour les peintres, les écrivains et les cinéastes. La pièce d'Oscar Wilde, interdite dans l'Angleterre puritaine, servit de base à beaucoup d'autres ouvrages, dont l'opéra de Richard Strauss et le film de Charles Bryant, tourné aux États-Unis en 1923. Cette œuvre d'avant-garde fait partie des perles du cinéma muet, tant pour la beauté des décors et des costumes Art déco, la qualité des images et des lumières, que pour l'extraordinaire présence de l'actrice principale, Alla Nazimova. D'origine ukrainienne, danseuse, scénariste, star adulée, elle fut aussi la première femme dans le monde machiste de la florissante industrie cinématographique à imposer ses choix, à signer ou produire des films…. ■ **CA**

Festival d'Île-de-France, du 4 septembre au 11 octobre. www.festival-idf.fr

En pratique

• **le vendredi 18 septembre**, à l'auditorium Jean-Pierre-Miquel, ciné-concert autour de *Salomé* (1923), de Charles Bryant, dans une version restaurée inédite. Musique de Marc-Olivier Dupin, interprétée par l'Orchestre national d'Île-de-France, sous la direction de Philippe Béran. **Concert à 20 h 45. Plein tarif : 22 € – tarif réduit et Divertissimo : 18 €. Renseignements et réservation au 01 51 71 01 01 de 13 h à 19 h (Festival d'Île-de-France) et sur www.festival-idf.fr ; ou à Cœur de ville au 01 43 98 68 87 (ville de Vincennes) et sur www.vincennes.fr à partir du 5 septembre.**

• **le même jour, 18 septembre,** est organisée une visite de « la grande dame de Vincennes », la sainte-chapelle, au château de Vincennes. **Visite à 16 h 45. Tarif : 6 €. Renseignements et réservations au 01 58 71 01 01. La réservation de la visite est conditionnée à la réservation du concert.**

• **le mardi 15 septembre,** Ève Stehlin, chargée de recherche en histoire du cinéma et enseignante à l'université Paris-3, propose à la salle des Académiciens (Cœur de ville) une conférence sur le thème : La femme dans le cinéma muet, reflet d'une société ? De la femme fatale en passant par la femme enfant, la star ou encore la femme victime, comment les femmes sont-elles représentées à l'écran dans le cinéma muet ? **Conférence à 19 h. Entrée libre sur réservation préalable au 01 58 71 01 20.**

Connaissez-vous le passeport Divertissimo ?

Salomé est le premier rendez-vous de l'année permettant de bénéficier du tarif Divertissimo. Ce passeport est délivré à titre gracieux à tout acheteur de 4 spectacles au minimum (en une seule fois). Il est nominatif et offre plusieurs avantages : tarif le plus avantageux (40 % de réduction par rapport au tarif plein), priorité à la location, une semaine avant l'ouverture officielle, information à domicile sur l'actualité artistique et culturelle à Vincennes.

Renseignements à la billetterie de Cœur de ville, ouverte du lundi au samedi de 8 h 30 à 13 h et de 14 h à 19 h (18 h le samedi), dans la saison culturelle 2009-2010, disponible dans les lieux publics à partir de début septembre, et sur vincennes.fr.

Prima la Musica !

Les quatuors à cordes de Felix Mendelssohn ouvrent la saison

Soirée de gala pour le premier rendez-vous de la 6e saison des concerts *Prima la Musica !* : hommage à l'un des plus délicats et talentueux compositeurs du XIXe siècle, Felix Mendelssohn.

© Joël Robine

Tout le monde connaît sa *Marche nuptiale*, mais Félix Mendelssohn est un musicien dont l'œuvre tout entière est empreinte d'une poésie merveilleuse.
Sa très courte vie ne l'a pas empêché de beaucoup composer, il faut dire qu'il fut précoce puisqu'il écrivit sa première œuvre à 14 ans ! Et Mendelssohn allait rencontrer le public et le succès immédiatement, et sans discontinuer jusqu'à sa mort, à seulement 38 ans, en 1847. C'est aussi à Mendelssohn, par ailleurs chef d'orchestre passionné, que l'on doit d'avoir redécouvert les *Passions* de Bach, tombées à l'époque dans l'oubli !
Au programme de ce concert qui honore les 200 ans de la naissance de Mendelssohn (1809), trois quatuors à cordes interprétés par le quatuor Élysée, l'un des plus remarquables ensembles de notre pays. Le quatuor Élysée est constitué de Christophe Giovaninetti et Marc Vieillefon, 1er et 2e violon, Arnaud Thorette, alto, et Igor Kiritchenko, violoncelle. Le quatuor s'est formé en 1995, à Paris. L'originalité de cet ensemble tient à la fusion des artistes qui le composent. Leurs talents individuels s'enrichissent mutuellement, chacun apportant une sensibilité différente alliant le raffinement et la souplesse propres à la sensibilité française avec la formidable puissance d'expression de l'âme slave. Reconnu comme l'un des ensembles les plus brillants de sa génération, le quatuor Élysée parcourt la musique d'hier et d'aujourd'hui avec toujours plus d'enthousiasme et de générosité.
Dans l'acoustique exceptionnelle de l'auditorium Jean-Pierre-Miquel, à Cœur de ville, absolument idéal pour les cordes, ce concert s'annonce mémorable !

Samedi 12 septembre à 20 h 30
Quatuors à cordes op. 13, op.44 n°1 et op. 80 de F. Mendelssohn par le quatuor Élysée.
Tarifs : 21 € (2e cat.) et 36 € (1re cat.), moins de 25 ans : 14 €.
Auditorium Jean-Pierre-Miquel
Cœur de ville – 98, rue de Fontenay.
Réservation par téléphone au 01 43 98 68 33 ou sur place à la librairie Larghetto – 86, rue Raymond-du-Temple. www.primalamusica.fr.

Achetez une place, venez à deux !

Aux 25 premiers lecteurs de *Vincennes Info*, une place offerte pour une place achetée. Offre valable exclusivement pour les réservations par téléphone au 01 43 98 68 33.

À noter dès maintenant

Le soundpainting en concert

© Amalgammes

L'ensemble Amalgammes, créé en 2005 par le chef d'orchestre Christophe Mangou, est un ensemble orchestral à géométrie variable qui navigue entre écriture et improvisation dirigée – le soundpainting, langage de composition en temps réel. Rejoint en 2006 par le metteur en scène Jean-Sébastien Oudin, Christophe Mangou développe des projets pluridisciplinaires dont la recherche porte sur les rapports entre texte, geste et musique. L'ensemble regroupe des musiciens de formation classique, jazzmen, comédiens et danseurs, qui se retrouvent, par leur implication individuelle et collective, dans l'acte de création.
L'ensemble Amalgammes a déjà à son actif pas moins de 30 performances et trois concerts-spectacles. Les créations d'Amalgammes sont des moments uniques où la spatialisation joue un rôle à part entière : dans les théâtres et les salles de concert, bien sûr, mais aussi dans les lieux les plus divers tels qu'églises, ambassades, jardins, châteaux, cours intérieures, places publiques, etc. On retient sa participation régulière à la Nuit blanche parisienne, aux festivals Les Pianos du nouveau siècle à Lille, Les Violons de la paix à Boulogne-sur-Mer, et Îles de Découvertes, en partenariat avec l'Orchestre national d'Île-de-France. La ville de Vincennes accueille l'ensemble Amalgammes en résidence depuis trois ans, et de nombreux projets sont réalisés en partenariat avec le conservatoire.

Jeudi 8 octobre à 20 h
à l'auditorium Jean-Pierre-Miquel
Cœur de ville – 98, rue de Fontenay.
Tarif : 12 €, 9 € tarif réduit, 6 € adhérents de l'association Sans dessus de sons.

Littérature

Rencontre avec Charles D'Ambrosio…

Depuis ce mois d'août et jusqu'au 15 janvier 2010, l'écrivain américain Charles D'Ambrosio est en résidence à Vincennes, à l'initiative de l'association Festival America. Reconnu comme l'un des meilleurs nouvellistes actuels, il a déjà publié un recueil chez Gallimard *Le Cap*, et deux chez Albin Michel : *Le Musée des poissons morts* et *Orphelins* : plus d'informations concernant cette résidence p. 19. Le **26 septembre**, les Vincennois pourront le rencontrer et échanger avec lui : un rendez-vous à ne pas manquer !

Samedi 26 septembre à 20 h 30
Salle des Académiciens (Cœur de ville – 98, rue de Fontenay) – Entrée libre.

… et avec Robert Sabatier

À l'occasion de la publication de son dernier roman, *Le Cordonnier de la rue triste*, Robert Sabatier, accompagné d'André Derval, responsable des collections à l'Institut des mémoires de l'édition contemporaine (IMEC), sera présent à Vincennes pour une rencontre avec les lecteurs des bibliothèques le **vendredi 9 octobre** de 17 h 30 à 19 h, salle des Académiciens. On ne présente plus cet auteur de nombreux romans – et notamment de la saga d'Olivier, commencée avec les *Allumettes suédoises* en 1969 –, mais aussi d'essais, de recueils d'aphorismes et de poésies, membre de l'Académie Goncourt et de l'Académie Mallarmé.

Vendredi 9 octobre à 17 h 30
Salle des Académiciens (Cœur de ville 98, rue de Fontenay) – Entrée libre.

Bibliothèques

Contes et multimédia pour les plus jeunes

C'est la rentrée aussi dans les bibliothèques, où les rendez-vous qui font habituellement leurs délices attendent les plus jeunes.

- Croqu'histoires

Chaque premier mercredi du mois, les bibliothécaires racontent des histoires pour les enfants de 3 à 6 ans. Prochains rendez-vous les mercredis 2 septembre et 7 octobre à 11 h, à la médiathèque, Salle du Bouche à oreille.
Durée : 30 minutes – gratuit.
Billets à retirer le jour même à partir de 10 h 45 à l'Espace Jeunesse de la Médiathèque.

© Studio Philip

- L'Heure du conte

Laurence Benedetti, conteuse, donne rendez-vous aux enfants de 3 à 6 ans, à la bibliothèque Sud le samedi 19 septembre à 11 h, et à la bibliothèque est le samedi 26 septembre à 11 h.
Durée : 30 minutes – entrée libre dans la limite des places disponibles.

- Multimédia : initiation au photomontage

Mercredi 23 septembre, de 10 h à 11 h 30, l'espace formation au multimédia de la médiathèque propose aux enfants de 4 à 6 ans de s'initier au photomontage, en réalisant un portrait à la manière du peintre de la Renaissance Arcimboldo.
Médiathèque Cœur de ville – Espace formation au multimédia. Nombre de places limité, réservation à l'accueil de la Médiathèque à partir du 5 septembre.

Découverte

Les Samedis du film documentaire

© DR

Un samedi par mois, les bibliothécaires vous proposent de découvrir un film documentaire : premier rendez-vous de la saison **le 12 septembre** avec *Le Fantôme de Jenny M.*, un film de Maryam Goormaghtigh (2008, 54').
La famille de la réalisatrice décide de vendre une propriété dont elle a hérité en Alsace. Cette grande bâtisse vieille de cinq cents ans, chargée d'histoire et de fantômes du passé, se vide petit à petit de ses entrailles. Autour de la vente et du partage des meubles, de la dilapidation de ce patrimoine, la parole se délie enfin. Une image tragicomique de la famille prend corps, tandis que se construit un voyage sensible à travers l'histoire et le temps, à l'ombre de Jenny M., ancienne propriétaire des lieux et fantôme officiel.

Samedi 12 septembre à 16 h
Cœur de ville, salle des Académiciens
Entrée libre.

À noter dès maintenant

Dick Annegarn à Vincennes

Dans le cadre du Festi'Val-de-Marne, Vincennes accueillera le 13 octobre Dick Annegarn. Avec l'album *Soleil du soir*, ce troubadour nordique renoue avec le folk-blues de ses débuts et cette verve étrange qui irrigue ses textes, mélange très personnel de naïveté et de grande sophistication. Sur scène, son interprétation est fougueuse et incarnée comme jamais ! En première partie, vous pourrez découvrir L, une jeune auteur, compositeur, interprète dont les chansons évoquent un univers musical allant des mornas au fado, de la valse aux teintes plus rock ou hip-hop…
Centre culturel Georges-Pompidou – 142, rue de Fontenay – mardi 13 octobre à 20 h 30.
Location à partir du 21 septembre à la billetterie de Cœur de ville et sur vincennes.fr.
Tarif : 18 € (plein tarif et divertissimo), réduit 10 €. Renseignements complémentaires sur www.festivaldemarne.org.

© Jan Welters

Conférences

Au cœur des savoirs

Les conférences Au cœur des savoirs reprennent ! Une nouvelle année consacrée à la connaissance, qui s'ouvre avec le cycle Architecture.

Accessibles à tous sans condition d'âge ou de niveau d'études, les conférences Au cœur des savoirs font le pari de la rencontre libre et éducative entre spécialistes et grand public. Le cycle Architecture qui inaugure cette nouvelle saison propose un regard sur l'univers de quelques-uns des plus grands architectes de notre temps, grâce à l'éclairage apporté par les architectes du Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement du Val-de-Marne (CAUE 94).
Mardi 29 septembre, vous pourrez découvrir avec Franca Malservisi l'œuvre de Charles Garnier. L'architecte de l'Opéra qui a pris son nom reste aujourd'hui un personnage relativement méconnu. Sa réalisation la plus importante, l'Opéra Garnier, est une brillante expression de l'approche éclectique. Dans ce chef-d'œuvre de l'architecture du XIXe siècle, Garnier réalise une habile mise en scène de l'architecture, tout en faisant preuve d'une grande maîtrise des matériaux et des techniques. Son œuvre réserve d'autres surprises qui montrent la variété de ses intérêts et la vitalité de sa démarche, tels ses projets sur la Riviera, ses contributions aux débats de son époque, ou encore les pavillons qu'il réalisa pour l'Exposition universelle de 1889.

© DR

Mardi 29 septembre à 14 h 30 – Auditorium Jean-Pierre-Miquel (Cœur de ville – 98, rue de Fontenay). Plein tarif : 5 € la séance
Tarif réduit (de 18 à 25 ans) : 2 € la séance
La gratuité est accordée aux jeunes de moins de 18 ans, aux demandeurs d'emploi, aux allocataires du RMI, aux titulaires d'une carte d'invalidité ou d'une carte Améthyste et aux personnes non imposables sur présentation d'un justificatif. Renseignements au 01 43 98 67 71.

Nouveau : les Toiles du mardi

© Studio Plaire

Didier Martiny, primé lors des dernières Rencontres internationales du cinéma à Vincennes, ouvrira en octobre la saison des Toiles du mardi.

Faire découvrir ou redécouvrir les films essentiels de l'histoire du cinéma, tel est le but des Toiles du mardi, nouveau rendez-vous proposé par la Ville en partenariat avec l'espace Daniel-Sorano, et dont la réalisation a été confiée à Lionel Tardif, cinéaste et écrivain, créateur avec Henri Langlois de l'antenne de la Cinémathèque française à Tours. Accueilli autour d'un verre, le public se verra proposer une courte présentation du parcours d'un réalisateur, accompagnée d'une analyse de contenu du film entré dans le panthéon du 7e art. À l'issue des projections, les spectateurs pourront échanger leurs impressions et dialoguer avec Lionel Tardif et ses invités. Notez bien d'ores et déjà votre premier rendez-vous de l'année, le mardi 20 octobre prochain à 18 h 30. Au programme : *La Nuit du chasseur* de Charles Laughton (1955) ou *Le Fleuve sauvage* d'Elia Kazan (1960), et en première partie : *Il Biscione* (1978), un moyen métrage de Didier Martiny, qui sera présenté en présence du réalisateur. À ne pas manquer !
Espace Daniel-Sorano – 16, rue Charles-Pathé. Renseignements au 01 43 74 73 74.
Tarif : 6 € (réduit : 3 €). Retrouvez la programmation complète dans la Saison culturelle 2009/2010, disponible dans les lieux publics municipaux.

Théâtre

L'Autre et moi-même

Théâtre Daniel-Sorano
L'AUTRE ET MOI-MÊME
du 25 septembre au 25 octobre
DANIEL SOULIER Sylvie SENECHAL • Assane TIMBO • Athar TORABI

De deux choses l'une, l'autre c'est le soleil », écrivait Jacques Prévert dans *Paroles*. Sur des textes poétiques qui écument les siècles, de Clément Marot à Boby Lapointe, le spectacle qui ouvre la saison théâtrale à Sorano vous propose de partager quelques moments de grâce, d'humour, de plaisir et d'émotion portés par les voix de Sylvie Sénéchal et d'Assane Timbo sur les surprenantes mélodies du musicien Athar Torabi.
Une mise en scène claire et dynamique où l'élégance s'allie à l'humour pour dire ce qui nous raconte le mieux : la poésie. En toute liberté, sans thème didactique, les comédiens et le musicien se livrent à une joute de mots évoquant l'histoire des hommes.
Poèmes de Guillaume Apollinaire, Charles Baudelaire, Blaise Cendrars, Léo Ferré, Nazim Hikmet, Victor Hugo, Kabir, Louise Labé, Boby Lapointe, D. H. Lawrence, Henri Michaux, Jacques Prévert, Pierre Ronsard, Rûmi, Victor Segalen, Rabindranath Tagore, Paul Verlaine.
Mise en scène : Daniel Soulier.
Espace Daniel-Sorano – 16, rue Charles-Pathé. Du 25 septembre au 25 octobre, le vendredi à 20 h 45, le samedi à 19 h et le dimanche à 16 h. Location à partir du 1er septembre – plein tarif : 22 € – tarif réduit, divertissimo et Vincennois : 18 € – adhérents : 15 € – groupes et collectivités : 12 €.

Théâtre

Du nouveau à l'Aquarium

- Le théâtre de l'Aquarium propose ***Zoom***, de Gilles Granouillet, dans une mise en scène de François Rancillac, et avec Linda Chaïb. *« En pleine réunion de parents d'élèves, elle se dresse, la mère du Burt, et se met soudain à tout nous raconter : le cinéma où elle conçut son enfant, sa galère de fille-mère, l'échec préprogrammé pour son fils, son combat herculéen pour le sauver et lui fabriquer un avenir de star… »* À travers les mots cabossés d'une mère, l'auteur donne délicatement la parole à ceux et celles qui ne l'ont pas d'ordinaire…

Du 23 septembre au 25 octobre, du mercredi au vendredi à 20 h 30, le samedi à 16 h et à 20 h 30, le dimanche à 16 h. Tarifs : 20 € (réduit 14 €, 12 €, 10 €) réservations par téléphone au 01 43 74 99 61 du mardi au samedi de 14 h à 19 h.

- À noter également : des rencontres à l'issue du spectacle le vendredi 2 octobre avec un invité et le 9 octobre avec l'équipe artistique. Et, le jeudi 1er octobre à 20 h 30, L'Aquarium fait son cinéma au cinéma Le Vincennes avec la projection de *Bellissima* de Luchino Visconti, suivie d'une rencontre avec François Rancillac.
- Chaque mardi soir, à partir du 6 octobre et jusqu'en juin (de 20 h à 23 h, hors vacances scolaires), le Théâtre de l'Aquarium, à la Cartoucherie, propose un **atelier destiné aux comédiens amateurs**, néophytes ou avertis, animé par Antoine Caubet, assisté par François Rancillac. Jeux, exercices, travail de chœur et de scènes mèneront peu à peu à l'élaboration d'un spectacle, présenté en fin de saison.

Premier atelier mardi 6 octobre à 20 h au Théâtre de l'Aquarium. Adhésion annuelle : 300 € (250 pour les étudiants et les demandeurs d'emploi) : donne droit à une place gratuite sur le spectacle *Zoom* et à des tarifs réduits sur chaque spectacle. Inscription obligatoire à partir du 1er septembre (nombre de places limité). Renseignements au 01 43 74 72 74.

Photographie

Le point du repos

Du 1er au 27 septembre, l'espace Daniel-Sorano expose les photographies de Margarita Kabakova. *« Le point du repos – c'est le but de notre course et le sens de notre mouvement permanent et sans fin. Tant de mouvements pour un petit point du repos… »* explique l'artiste. *« Certains obtiennent leur point du repos au pic de la vitesse, d'autres – au moment d'arrêt, d'expiration… Certains ferment les yeux et écoutent attentivement eux-mêmes… Quant à moi, au milieu du point du repos j'ouvre largement mes yeux… et je vois le monde comme miracle. »*

Espace Daniel-Sorano – 16, rue Charles-Pathé Tél. : 01 43 74 73 74. Du lundi au samedi de 9 h à 22 h.

Exposition

Les galeries font leur rentrée

Tandis que le parcours d'art contemporain dans la ville vous entraîne à la découverte de la création d'aujourd'hui (lire p. 33), les galeries vincennoises, actives tout au long de l'année, proposent différents rendez-vous en ce début de saison…

Galerie Frémeaux

Avec plus de 4 500 estampes des grands maîtres du XXe siècle, la Galerie Frémeaux & associés est une des premières galeries européennes par la diversité de son fonds. Art moderne, art contemporain, art primitif, tableaux anciens, la galerie expose, du 1er septembre au 30 octobre, ses acquisitions 2009.

Galerie Frémeaux – 20, rue Robert-Giraudineau Du mardi au samedi de 10 h 30 à 13 h et de 14 h 30 à 19 h. www.galeriefremeaux.com.

Atelier Artedomus

L'atelier expose du 10 septembre au 3 octobre des œuvres de Jean-Marc Sengers et Sara Grossert, dans le cadre du Parcours d'art contemporain proposé à Vincennes en septembre.

L'atelier convie par ailleurs le public une exposition couleur été indien autour de différents artistes canariens, qui exposent du 25 au 27 septembre à Villeneuve-le-Roi : œuvres picturales, sculpturales, musicales, bijoux, céramiques, broderies… réalisés par Christian Gallego, Paco Sanchez, Ruben Valeron, Emilio Almoguera, Blas Sanchez, Fuji…

74, rue de Montreuil – Tél. : 01 43 28 75 60. www.atelier-artedomus.com.

La Boutique d'Artempion

Du 11 septembre au 22 octobre, la Boutique d'Artempion propose, dans le cadre du parcours d'art contemporain, *In city*, exposition collective.

La Boutique d'Artempion – 10, rue Robert-Giraudineau. Tél. : 01 43 74 20 97. Blog : laboutiquedartempion.hautetfort.com.

Galerie toutes latitudes

Née en 1956, Liliane Oldriot-Bourgeon vit et travaille à Vincennes, et pratique la gravure depuis 1977. Pour cette artiste, le tirage d'une gravure ne conclut guère le travail. Ce n'est jamais qu'un point de départ : la véritable mise en œuvre ne vient qu'après, avec l'adjonction de collages, de découpes, d'aplats colorés…

Du 8 au 25 octobre – du jeudi au dimanche de 15 h à 19 h et sur rendez-vous – 38, avenue Franklin-Roosevelt. Tél. 01 58 64 09 73.

Dernière minute

Elena Frolova chante l'âme russe

En partenariat avec l'association Demain le Printemps, l'espace Daniel-Sorano accueille le 20 septembre à 17 h la chanteuse Elena Frolova. Originaire de Riga en Lettonie, Elena Frolova est une artiste inclassable, éprise de poésie, de théâtre et de musique. Qu'elle interprète les vers de grands auteurs (Nabokov, Joseph Brodsky, Tarkovsky, Marina Tsvetaeva….) ou ses propres poèmes, elle incarne l'âme slave romantique et éternelle en lui apportant sa fraîcheur et sa liberté.

© DR

Depuis ses débuts en 1988 au festival de Tallinn, dont elle lauréate à l'âge de 12 ans, elle a collectionné les succès. Du théâtre de la Musique et de la poésie de Moscou au duo Ver(a) len(a)– un clin d'œil à Verlaine –, elle a de multiples manières montré qu'elle était l'une des artistes les plus remarquables de la nouvelle génération qui chante les grands poètes russes…

Dimanche 20 septembre à 17 h
Espace Daniel-Sorano – 16, rue Charles-Pathé. Tarif unique : 15 €. Renseignements au 06 60 81 40 73. Réservations sur www.espacesorano.com.

Rappel

- **Sylvie Vartan** est en tournée dans toute la France cet automne. Avant ses concerts à l'Olympia, c'est à Vincennes qu'elle offre la primeur de cette série de concerts, le 11 septembre au centre Georges-Pompidou (réservations closes).
- La chanteuse vincennoise **Elaine Kibaro** sera au Casino de Paris (19, rue de Clichy – Paris IX[e]) le 29 septembre pour une représentation de son spectacle *De l'autre côté du miroir*, en soutien à l'association Urgence humanitaire au Vietnam. Renseignements sur www.kibaro.com et au 06 29 78 44 72.

Livres / disques

Louis Jacques Begin, carabin de l'Empire

de Maurice Cren, éd. Glyphe (370 p. – 26 €)

Pour les Vincennois, le nom de Bégin évoque naturellement l'hôpital militaire situé à la lisière de Vincennes et Saint-Mandé. Un établissement qui se nommait d'ailleurs « Hôpital de Vincennes » avant de prendre sa dénomination actuelle. L'auteur, Maurice Cren, qui y a occupé les fonctions de Médecin chef adjoint, livre ici une biographie particulièrement instructive de Louis Jacques Bégin. Engagé dans l'armée à 15 ans comme apprenti chirurgien, il participa à la campagne de Russie et aux dernières batailles de Napoléon. Il fut notamment président de l'Académie de médecine, membre du Conseil de santé des armées et termina sa carrière au plus haut poste de direction du Service de santé, tout en étant chirurgien de Napoléon III. L'ouvrage apporte un éclairage particulier sur la grande misère morale et matérielle des médecins militaires au XIX[e] siècle, et met en évidence la modernité des idées de Bégin. **MD**

Les Femmes au miel et autres histoires joyeuses de l'immigration

d'Iman Bassalah, éd. Michalon (176 p. – 16 €)

Douze récits tendres et sucrés. Iman Bassalah a choisi de se souvenir des jolies choses et nous raconte une autre histoire de l'immigration. Cela commence à la fin des années 1970, période d'une enfance espiègle avec les premiers défrisages, jusqu'aux lueurs de sa vie de trentenaire intello issue de la Sorbonne. Dans ce docu-fiction renaissent les souvenirs de gynécées dans l'appartement familial, transformé en salon de beauté par des femmes collantes comme du miel. On découvre aussi comment l'auteur décide d'entrer dans une école privée catholique avec sa meilleure amie juive pour échapper au terrible Fred, le Yougo du collège… « *Des épisodes dont je m'amuse encore, j'en ai vécu autant que de jours dans ma vie d'issue. Issue de l'immigration, reine de facultés, si vous préférez* », écrit-elle.

Journaliste, professeur de français et aide-écrivain, Iman Bassalah est vincennoise depuis toujours. À 34 ans, elle voulait « *redonner la main à ceux qui sont morts et remercier ceux qui l'ont aidée* ». Comme les bibliothécaires de Vincennes, ou encore son maître en CE2, qui ne l'a pas crue capable d'écrire un recueil de poèmes : « *M. Hirsch, de l'école de l'Ouest, si vous m'entendez, je sais que vous êtes encore vivant. Je suis encore vexée comme un pou qui ne prendrait pas de x au pluriel. Je vous demande donc, par la présente, ma réhabilitation.* » À bon entendeur et bon lecteur… **MM**

Déterminé avant l'album

de Moubaraka (Active Force Records)

Moubaraka, jeune rappeur originaire des Comores, élément incontournable de la New School, est un habitant de Vincennes. Dès son jeune âge, il fut bercé par le rap, enchaînant les rimes dans les couloirs du collège Saint-Exupéry lors des récréations. Quelques années plus tard, continuant à persévérer dans cette voie, il s'est fait petit à petit un nom dans le milieu. Il s'est d'ailleurs fait remarquer lors d'émissions des radios Générations et Skyrock, notamment aux cotés de Soprano, Demon One ou encore Alibi Montana. Après *L'Envie de percer*, premier *street CD* remarqué en 2006, son pré-album *Déterminé avant l'album* est sorti en avril dernier et son prochain disque est prévu pour 2010. D'ici là, le jeune Vincennois sera en show-case au Wild Hare à… Chicago, États-Unis, le 7 novembre ! **TG**
www.myspace.com/moubaraka

Curves®

club de remise en forme
100 % féminin

si vous voulez garder
ou retrouver votre forme

rejoignez-nous !

- **Simple et ludique !**
  circuit machines à résistance hydraulique :
  sans risque et sans poids à changer
- **Rapide et convivial !**
  sans contrainte horaire, vous prenez place
  sur le circuit à n'importe quel moment
  pour une séance de 30 minutes
  accompagnée par un coach
- **Efficace !**
  nos machines sont conçues uniquement pour la morphologie
  féminine pour une perte de poids ou un raffermissement de tous
  vos muscles; vous mesurez vos résultats chaque mois

01 48 08 05 95

27 rue du Lieutenant Heitz

à Vincennes

Métro Bérault

www.curves.com

plus de 10.000 clubs dans le monde
une séance d'essai offerte !

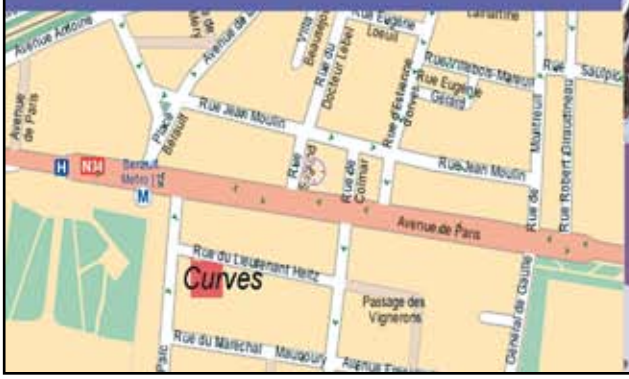

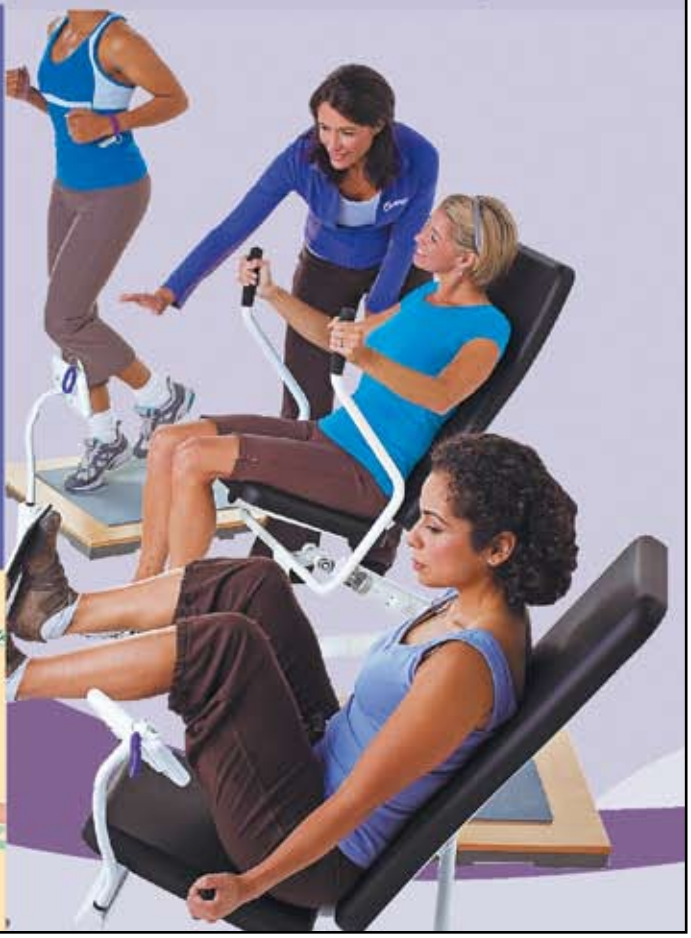

À noter sur votre agenda…

Du 1er au 27 septembre
Expo photo : Le point du repos – Espace Daniel-Sorano

Mercredi 2 septembre
Croqu'histoires – Médiathèque à 11 h

Samedi 5 septembre
Journée des associations – Esplanade de l'hôtel de ville, rue de Fontenay, toute la journée

Dimanche 6 septembre
Match de football – Stade Léo-Lagrange à 15 h 30

Vendredi 11 septembre
Concert : Sylvie Vartan
Centre culturel Georges-Pompidou à 20 h 30

Samedi 12 septembre
- Pique-nique de quartier de Ça germe à l'ouest
  Avenue G.-Clemenceau de 12 h à 16 h 30
- Exposition de Vincennes aquarelle
  Place de l'Église de 9 h à 19 h
- Les samedis du documentaire
  Salle des Académiciens à 16 h
- Prima la Musica ! : quatuor Élysée
  Auditorium Jean-Pierre-Miquel à 20 h 30

Du 12 au 30 septembre
Parcours d'art contemporain
À Cœur de ville et en divers lieux de la ville

Dimanche 13 septembre
- Pique-nique de quartier de l'ACVE
  Place Jean-Spire-Lemaître de 10 h à 15 h 30
- Journée des rêves et braderie du club Bayard
  Carrière équestre – bois de Vincennes

Mardi 15 septembre
Festival d'Île-de-France : conférence
Salle des Académiciens à 19 h

Vendredi 18 septembre
Festival d'Île-de-France : ciné-concert
Auditorium Jean-Pierre-Miquel à 20 h 45

Samedi 19 et dimanche 20 septembre
- Journées du patrimoine :
  - visites guidées, animations :
    Hôtel de ville, église Saint-Louis, château…
    le samedi et le dimanche
  - Journée médiévale : Esplanade de l'hôtel de ville le samedi – Concert de musique médiévale salle Robert-Louis à 19 h
- Tournoi des jeunes du Basket athletic club
  Gymnase du Parc-du-Château

Samedi 19 septembre
- Parcours d'art contemporain : visite publique
  Départ à Cœur de ville à 9 h
- L'heure du conte – Bibliothèque sud à 11 h

Dimanche 20 septembre
- Vide-greniers de Côté ouest
  Avenue de Paris toute la journée
- Concert : Elena Frolova
  Espace Daniel-Sorano à 17 h
- Match de volley-ball (N3M)
  Centre Georges-Pompidou à 15 h
- Matches de football
  Stade Léo-Lagrange à 9 h 30 et 13 h 30
- Matches de rugby
  Stade Léon-Bonvoisin à 13 h 30 et 15 h

Mardi 22 septembre
Point info énergie – Cœur de ville de 16 h à 19 h

Mercredi 23 septembre
Réception des nouveaux Vincennois
Auditorium Jean-Pierre-Miquel

Jeudi 24 septembre
Conférence seniors : Comment se prémunir des conséquences de l'hiver ?
Salle Robert-Louis à 14 h 30

Du 25 septembre au 25 octobre
Théâtre : L'Autre et moi-même
Espace Daniel-Sorano

Samedi 26 septembre
- Rencontre avec Charles D'Ambrosio
  Salle des Académiciens à 20 h 30
- L'heure du conte – Bibliothèque est à 11 h
- Match de volley-ball (N1F)
  Centre Georges-Pompidou à 20 h

Dimanche 27 septembre
- Après-midi dansant : bal des seniors
  Hôtel de ville à 14 h 30
- Match de volley-ball (R2M)
  Centre Georges-Pompidou à 15 h
- Journée du cheval du club Bayard
  Centre équestre, bois de Vincennes
- Match de football – Stade Léo-Lagrange à 13 h 30

Lundi 28 septembre
Conférence-débat : Prévention des maladies cardio-vasculaires – Salle du Conseil de l'hôtel de ville à 20 h

Mardi 29 septembre
Au cœur des savoirs : architecture
Auditorium Jean-Pierre-Miquel à 14 h 30

Mercredi 30 septembre
Conseil municipal – Salle du Conseil à 19 h

Du 1er au 6 octobre
Expo : concours photo développement durable
Salle des Académiciens (Cœur de ville)

Du 1er au 3 octobre
Expo : biodiversité, nos vies sont liées – Hôtel de ville

Du 2 au 6 octobre
Expo : le développement durable se concrétise à Vincennes – Cœur de ville

Mercredi 1er octobre
- Fête des seniors : promenade forestière
  Sur réservation
- Rencontres démocrates : rencontre avec Marcel Gauchet – Maison des associations à 20 h 30

Jeudi 2 octobre
Objectif 21 : Film et débat sur le changement climatique
Auditorium Jean-Pierre-Miquel à 20 h 30

Samedi 3 octobre
- Objectif 21 : Journée du jardinier
  Esplanade de l'hôtel de ville
- Objectif 21 : Point info énergie
  Salle Robert-Louis
- Objectif 21 : conte, court métrage d'animation, ateliers-expositions
  Cœur de ville (salle des Académiciens, salle Robert-Louis) et hôtel de Ville de Vincennes
- Vide-greniers de Quartier ouest – Rue de la Prévoyance et rue Massue, toute la journée
- Match de rugby – Stade Léon-Bonvoisin à 15 h

Dimanche 4 octobre
- Objectif 21 : balade à vélo
  Bois de Vincennes de 10 h à 12 h
- Objectif 21 : rallye vélo – Départs / arrivée esplanade de l'hôtel de ville entre 14 h et 18 h
- Matches de rugby
  Stade Léon-Bonvoisin à 13 h 30 et 15 h

Lundi 5 octobre
- Fête des seniors : Initiation à l'informatique
  70, rue de Fontenay. Sur réservation
- Fête des seniors : Danses folkloriques d'hier et d'aujourd'hui – 70, rue de Fontenay. Sur réservation
- Objectif 21 : conférence, les enjeux de l'urbanisation – Salle Robert-Louis à 20 h 30

Mardi 6 octobre
- Fête des seniors : Ateliers mémoire
  Cœur de ville. Sur réservation
- Première séance du Conseil des seniors
  Salle du Conseil de l'hôtel de ville à 15 h
- Fête des seniors : Si Sacha m'était conté
  Salle Robert-Louis à 15 h. Sur réservation
- Objectif 21 : 1er Forum 21
  Salle Robert-Louis à 20 h

Mercredi 7 octobre
- Jeux d'autrefois – Résidence (70, rue de Fontenay) de 15 h à 17 h. Sur réservation

Jeudi 8 octobre
- Fête des seniors : Prévention des agressions de personnes âgées – Salle Robert-Louis à 10 h
- Conférence interactive de la Conférence au village
  Maison des associations à 18 h 30
- Concert : soundpainting
  Auditorium Jean-Pierre-Miquel à 20 h

Vendredi 9 octobre
- Fête des seniors : matinée portes ouvertes des médiathèque & bibliothèques – De 10 h 30 à 12 h 30.
- Fête des seniors : concours de belote (1er tour)
  Club des Vignerons de 14 h à 18 h. Sur réservation
- Fête des seniors : les actes notariés, conférence interactive – Maison des associations de 14 h 45 à 17 h
- Rencontre avec Robert Sabatier
  Salle des Académiciens à 17 h 30

Samedi 10 octobre
Fête des seniors : jeux d'écoutes musicales
70, rue de Fontenay de 15 h à 17 h. Sur réservation

Dimanche 11 octobre
Fête des seniors : loto intergénérationnel
Salle Robert-Louis de 15 h à 18 h. Sur réservation

SPORTS

Arts martiaux

Karaté Vincennes

© DR

Karaté Vincennes fête son premier anniversaire : le club, qui compte déjà une centaine de membres, propose des cours variés dans une ambiance conviviale :

- un cours pour enfants, spécialement adapté pour développer agilité, coordination et autonomie. *« Le karaté est un merveilleux outil de socialisation qui permet à l'enfant de se responsabiliser, de prendre en compte la notion de respect ainsi que d'accroître le sentiment de confiance en soi »*, précise Samir Ouboudinar, directeur technique.
- pour les adultes, le club propose une activité basée essentiellement sur le loisir, le bien-être, le renforcement musculaire, la relaxation et le stretching. Chacun pourra s'épanouir quel que soit son niveau à travers la pratique des katas, les combats et la self-défense. Pour les sportifs qui souhaitent faire de la compétition, des cours spécifiques sont mis en place.
- afin de faire du club de karaté de Vincennes un lieu de pratique sportive et de vie pour tous, des cours spécifiques pour les aveugles sont dispensés une fois par semaine tous les lundi au gymnase du parc du Château et une fois par mois en mixte avec les voyants afin de développer l'insertion.
- grande nouveauté pour cette nouvelle saison, des cours de Body karaté (méthode de fitness basée sur des mouvements de karaté) ouverts à tous, ainsi qu'un cours de self-défense spécialement réservés aux femmes – au gymnase Georges-Serre, tous les mardis.

Renseignements : Samir Ouboudinar
Tél. : 06 35 41 92 00 – karatevincennes@live.fr.
À tout moment de l'année, vous pouvez venir faire (adulte comme enfant) une séance d'essai gratuitement. Prévoir d'être en tenue de sport (jogging et T-shirt). Web : karatevincennes.blogspot.com et karateaveugles.blogspot.com.

Retrouvez l'ensemble des coordonnées et des horaires et lieux d'entraînement des clubs vincennois dans le Guide des associations !

Rugby

Soixante ans de passion ovale

Le 27 juin, le stade Léon-Bonvoisin a vécu une grande journée festive, à l'occasion des 60 ans du Rugby-club de Vincennes.

Avec ses 670 licenciés dont une majorité de jeunes, son équipe première masculine en Fédérale 3 (le 5e niveau français), sa formation féminine en 1re division et une cinquantaine d'encadrants tous bénévoles, le Rugby-club de Vincennes figure aujourd'hui parmi les clubs majeurs en Île-de-France. Le temps où Antoine Quinson, biterrois de naissance et ancien maire de la commune, créait l'Association sportive de Vincennes en compagnie de quelques passionnés du ballon ovale est aujourd'hui bien loin. Soixante ans exactement, et des souvenirs plein la tête pour les anciens du club.

Louis Eymery figure parmi ces pionniers et a vécu l'évolution du RCV. *« Je suis heureux de voir tous ces jeunes venir grossir les rangs du club chaque année. Je pense que cet attrait est dû à l'état d'esprit si particulier qui règne au RCV. Le rugby est une grande famille et c'est encore plus vrai dans ce club »*, explique celui qui en fut président de 1977 à 1989. Sa femme Jacqueline, qui encadre près de 400 jeunes de l'école de rugby, n'aurait raté cet anniversaire pour rien au monde. *« Quel bonheur de voir toutes ces*

© Maxime Dupin

générations de joueurs réunies. C'est un superbe cadeau pour tous ceux qui s'investissent dans la vie du RCV. »

Comme souvent au rugby, le mot d'ordre de cette journée était la fête : sur le terrain, avec de nombreux matches amicaux, comme dans les tribunes, où la musique des bandas couvrait à peine les voix des anciens revivant leurs entrées en mêlée les plus héroïques. *« Pour le RCV, le plus important est de conserver cet état d'esprit amateur propre au rugby, même si nous avons des ambitions sportives, avec deux nouveaux entraîneurs pour l'équipe première masculine et un groupe plein d'avenir, d'une moyenne d'âge de 23 ans »*, notait Hugues Lehuédé, président du club. Joyeux anniversaire au RCV ! **MD**

Sport de combat

Soirée festive pour la boxe française

Qui a dit que la boxe française était réservée aux hommes ? La soirée de fin de saison de la Société vincennoise de savate et boxe française, le 27 juin dernier, a réuni une bonne centaine des quelque 280 licenciés que compte le club, dont de nombreuses boxeuses – parmi lesquelles Laetitia Guessas, championne d'Île-de-France espoirs en - 48 kg, et

© Maxime Dupin

Aurélie Welmant, championne de France technique de la catégorie - 52 kg et membre de l'équipe de France.

« À l'origine, en 1976, la politique était axée sur le haut niveau mais depuis, nous avons élargi la pratique à un large public et aujourd'hui le seul mot d'ordre est de faire du sport dans une bonne ambiance », explique Sadek Krouri, président de la SVSBF. Une recette qui semble porter ses fruits puisque le club attire aujourd'hui des pratiquants de tous niveaux, et remplit chaque soir le gymnase Hector-Berlioz pour les séances d'entraînement encadrées par Raoul Colonnette et Claude Ndjeinti. **MD**

SPORTS

Jeunesse

Mini-Raid

L'édition 2009 du traditionnel mini-raid aura lieu le dimanche 18 octobre. Ce parcours sportif destiné aux 9-15 ans se déroulera tout au long de la journée de 8 h à 17 h sur différents sites de la ville. Au programme : parcours aventure, tir à l'arc, VTT, escrime, circuit Daytona, escalade, relais natation.
Les inscriptions ont lieu auprès des deux Espaces jeunes de la ville, dans la limite

© Pierre-Yves Jan / Auriane studio

des places disponibles. Tél. : 01 43 65 99 90 ou 01 55 66 96 00. Tarif : 4 €.

Sports en famille

Les activités Sports en famille sont proposées aux familles vincennoises ayant un ou plusieurs enfants âgés de 4 à 10 ans. Cette animation permet aux enfants et à leurs parents de pratiquer des activités sportives au centre sportif Hector-Berlioz (112 bis, avenue de Paris). Les premières séances de l'année sont programmées les samedis 3 et 17 octobre.

© Pierre-Yves Jan / Auriane studio

Attention : les inscriptions seront reçues à compter du 14 septembre auprès de la **Direction enfance jeunesse** (Cœur de ville, 98, rue de Fontenay) – tél : 01 43 98 65 44 (se munir d'un justificatif de domicile récent). Participation familiale trimestrielle : 50 € (1 couple + 1 enfant), 36 € (1 parent + 1 enfant) et 10 € (par enfant supplémentaire).

En bref

Judo

La première médaille de sport Chanbara remportée par un élève de la Société vincennoise de lutte et de judo (SVLJ) a été décrochée le 21 juin dernier ! Fabrice Pinon s'est en effet classé 3e par équipe lors de la Coupe de France de Kendo Iaido Naginata Chanbara.
Côté judo, l'équipe masculine de la SVLJ a participé le 7 juin aux phases finales du championnat de France qui voit s'affronter 35 des 8 000 clubs nationaux. La veille, Stéphane Imbault parvenait en demi-finale de la 3e division du championnat de France : un grand bravo à tous !
Contact : svlj.free.fr

Golf

En milieu de championnat du challenge Île-de-France as des as, l'équipe d'Airshot se classait 3e. L'association espérait passer en tête lors du tour suivant grâce à des valeurs vincennoises promet-

© DR

teuses comme Stéphane Lochouarn. Les sorties ont un grand succès et aujourd'hui 93 membres de tout niveau sont adhérents.
Pour tout renseignement : www.airshot.asso.fr.

Basket-ball : tournoi des jeunes

Le tournoi régional des jeunes du championnat 2009/2010 organisé par le Basket athlétic club de Vincennes se déroulera les samedi 19 et dimanche 20 septembre au gymnase du Parc-du-Château.
Pour plus d'informations : Monique Kahlert au 01 48 75 61 80 (répondeur) – bacvincennes@noos.fr

Inscriptions

Tennis de table

En septembre, le bruit des balles va de nouveau retentir au gymnase Pompidou car le Tennis de table vincennois reprendra ses coups droits et revers ! Lors de la Journée des associations du 5 septembre, les membres du comité directeur du TTV répondront à toutes vos questions et vous aurez également la possibilité de vous (ré-)inscrire, sous réserve d'avoir réuni tous les documents nécessaires : certificat médical de non contre-indication à la pratique du tennis de table datant de moins de 3 mois, fiche d'inscription soigneusement renseignée (disponible sur place ou sur www.ttv.asso.fr), chèque à l'ordre du TTV, 2 enveloppes timbrées à l'adresse du joueur.
Le club propose des séances hebdomadaires d'entraînement dirigé (adultes en soirée, jeunes dans l'après-midi le mardi, mercredi, jeudi ou vendredi selon le niveau et l'âge) et des séances d'entraînement libre (lundi soir, samedi matin, après midis en semaine). Les places (limitées) de chaque session seront affectées par ordre de remise des dossiers d'inscription complets.
Internet : www.ttv.asso.fr. Tél. : 06 74 04 34 43.

Nouveaux cours pour Gym V pour tous

© DR

En cette rentrée, l'association Gym V pour tous propose de nouveaux cours !
- Pour les bébés : ouverture d'un 5e cours de gym parents/bébés à l'espace Daniel-Sorano le vendredi après-midi, animé par Caroline.
- Pour les adultes : cours de gym tonique en extérieur le samedi matin au bois et animé par Didier.
- Pour nos aînés : deux cours spécifiques : Gym Seniors « mémoire-équilibre » et « entretien » au gymnase du Parc-du-Château.

Gym V pour tous assure toujours tous ses autres cours : 5 cours Enfants (maternelle) et 5 cours Parents/Bébés, ainsi que les activités proposées aux adultes – cours pour tous en salle dans la journée (32 heures) : tonique, entretien, étirements, modern jazz… ou cours en extérieur : marche avec bâtons et Acti'march'.
Reprise des cours le lundi 7 septembre.
Renseignements : 06 68 83 55 44 – gymvpourtous.com.

SPORTS

© Studio Plaire

Volley

Les compétitions de volley-ball reprennent en septembre avec les matches suivants au centre Georges-Pompidou :

- dimanche 20 septembre à 15 h : Vincennes – Charenton 2 (nationale 3 seniors masculins),
- samedi 26 septembre à 20 h : Vincennes – Harnes (premier match à Vincennes pour les seniors féminines qui évoluent cette année en nationale 1),
- dimanche 27 septembre à 14 h : Vincennes 2 – AC Boulogne-Billancourt 3 (régionale 2 seniors masculins 2).

Football

Plusieurs occasions de venir encourager les footballeurs vincennois en septembre :

- dimanche 6 septembre à 15 h 30, COV / Savigny (Seniors Dam PH)
- dimanche 27 septembre à 13 h 30, COV 2 / US Créteil Lusitanos (U17 DH)
- dimanche 20 septembre à 9 h 30, COV 5 / Esbly Coupvray Fra. 5 (Champ. dimanche matin PH) ; et à 13 h 30, COV / Neuilly-sur-Marne SFC (U19 DHR).

Équitation

Le club Bayard a obtenu cet été de bons résultats aux championnats de France :
Chez les poneys, Victoire Bonin et Ffynnonwen, Rachel Copans et Equinoxe, Raphaëlle Judelewicz et Mendhi, Pauline Vialle et Noby, ont terminé 2es (coupe CSO Club C Cadet). Et, respectivement en CCE Ponam C2 Excellence et D2 Cadet, Mégane Mattatia et Eclipse, et Thibaud Goualard et Lenfant sont arrivés 5e.
En championnat de France chevaux, Myriam Ennifar et Millenia ont obtenu une 2e place en Hunter Club Senior, Corinne Lemoine et Jupitaire une 4e place (CCE Club 2 junior) et Nicolas Mallegol et Lipstick une 6e place (CCE Club 2 senior excellence).
Le club propose plusieurs rendez-vous ces prochaines semaines : les 12 et 13 septembre, la braderie du club ; le 13 septembre, la journée des rêves Bayard, et le 27 septembre, la journée du Cheval.
Club Bayard équitation – BP 153 – 94305 Vincennes cedex – Tél./fax : 01 43 28 35 26 – www.clubbayard.com – infos@clubbayard.com

3 questions à…

Gilles Behnam,

président des Dauphins de Vincennes

© Maxime Dupin

❶ Vous avez pris la présidence des Dauphins de Vincennes le 27 juin, quel est votre rapport avec la natation ?
J'ai longtemps vécu en bord de mer et j'ai eu la chance d'apprendre à nager très tôt sur les côtes australiennes. Contrairement à de nombreux nageurs, j'ai directement appris le crawl selon la méthode du club australien de mon enfance. Sans faire de compétition j'ai nagé régulièrement, et j'ai pratiqué un peu de water-polo. Lorsque je suis arrivé à Vincennes, il y a plus de vingt ans, j'ai fréquenté de nombreuses piscines des alentours. Il y a cinq ans j'ai décidé de rejoindre le club des Dauphins de Vincennes et mes deux enfants m'y ont suivi. La natation représente à mes yeux une solution idéale pour l'exercice du corps. Elle permet également d'évacuer le stress après une journée de travail.

❷ Pourquoi avez-vous décidé de franchir un cap et d'assumer la présidence du club ?
Les adhérents ont exprimé une volonté de renouveau et m'ont proposé de m'impliquer fortement en réfléchissant à la constitution d'une équipe rénovée et compétente et de briguer la présidence. J'ai accepté cette offre et les adhérents m'ont élu, ainsi que les deux membres du nouveau bureau, Hervé Descargues (trésorier) et Olivier Mostini (secrétaire), tous deux nageurs du club. Nous souhaitons à terme compléter l'équipe et articuler les Dauphins autour de trois grands pôles : l'épanouissement personnel et la formation, la communication et la compétition. Par ailleurs, la construction d'un nouvel ensemble aquatique à l'est de notre ville ouvre de formidables perspectives. Il faut bien admettre que la piscine Hector-Berlioz devient obsolète et inadaptée à la demande croissante des Vincennois. Les projets du complexe aquatique semblent réellement prometteurs et nous disposerons alors d'un espace élargissant nos possibilités de développement. Il nous incombe de nous y préparer dès maintenant !

❸ Quels sont les grands projets de l'association dans les mois à venir ?
Aujourd'hui la volonté est très claire : apporter une nouvelle dynamique à ce club. L'équipe pédagogique des cinq maîtres nageurs diplômés d'État est soudée et totalement investie dans ce projet. Les axes de développement sont multiples mais la vocation première du club est d'offrir aux Vincennois une approche ludique et conviviale de la natation. Certes, le pôle compétition sera renforcé, mais nous mettrons un accent particulier sur la détente et la formation, notamment des jeunes. Une fois la nouvelle piscine construite, nous aurons à cœur de renforcer les activités transversales (plongeon, plongée, natation synchronisée…) et pourquoi pas de former une équipe de water-polo. Je souhaite également mener des projets en partenariat avec d'autres piscines environnantes, notamment parisiennes, certaines d'entre elles étant de véritables monuments historiques, à l'image de la piscine de la Butte aux Cailles ou de la piscine des Amiraux. Plus que jamais à l'heure du Grand Paris, la culture et le sport doivent cohabiter ! Vincennes est par ailleurs jumelée avec plusieurs villes à travers le monde. Il nous paraît indispensable de mener des actions avec les clubs de natation de ces villes. Les envies ne manquent donc pas et l'avenir des Dauphins de Vincennes s'annonce radieux.

Propos recueillis par Maxime Dupin

Nouveau site internet de l'association : sites.google.com/site/dauphinsdevincennes.
Courriel : dauphinsdevincennes@gmail.com

ASSOCIATIONS

Événement

Journée des associations

Événement très attendu qui rassemble tous les ans un grand nombre de Vincennois autour de la richesse de la vie associative, la Journée des associations a lieur cette année le samedi **5 septembre**. Une date à ne manquer sous aucun prétexte pour tous ceux qui souhaitent s'inscrire à leur activité préférée, se renseigner sur les différentes disciplines et activités existant à Vincennes, et faire des découvertes et des rencontres passionnantes !

Tout au long de cette journée, esplanade de l'hôtel de ville et rue de Fontenay, pas moins de 170 associations attendent les Vincennois. Que ce soit dans le domaine culturel, sportif, de l'entraide, les associations vincennoises œuvrent tout au long de l'année au dynamisme de la vie locale. N'hésitez pas à venir les rencontrer !

© Studio Plaire

Tout au long de la journée, sur le podium de l'esplanade de la mairie, différentes associations se succéderont pour vous proposer des démonstrations de leurs talents. Demandez le programme !

- 10 h : Accords, nacre et soufflet
- 10 h 30 : La Voix juste (4 chansons, piano électrique et voix)
- 10 h 45 : La Ki school 1 (sabre/bâton)
- 11 h : Société vincennoise de savate et boxe française
- 11 h 15 : Taekwondo Vincennes
- 11 h 30 : La Gym suédoise
- 11 h 45 : Gym V pour tous (démonstration de Fit-balls)
- 12 h : Africa Korazon
- 14 h 15 : Rêves et danses d'Orient
- 14 h 30 : Rythmique sportive vincennoise
- 14 h 45 : Karaté Vincennes
- 15 h : Vita GV (danse country)
- 15 h 15 : Léop'art
- 15 h 30 : L'Étoile vincennoise
- 15 h 45 : Cercle d'escrime de Vincennes (Escrime artistique)
- 16 h : Arts en Mouvements
- 16 h 15 : Vincennes Rock Club
- 16 h 30 : Amicale de la communauté portugaise de Vincennes

© Studio Plaire

Il est sorti !

L'édition 2009-2010 du guide des associations vous est proposée avec ce numéro de *Vincennes Info*. Contacts, coordonnées, horaires : une mine d'informations pratiques que vous pouvez également retrouver, mises à jour tout au long de l'année, sur le site vincennes.fr.

Zoom sur…

Les activités de l'espace Daniel-Sorano

© DR

Comme à chaque rentrée, l'espace Daniel-Sorano propose à ses adhérents des choix des plus variés : des activités qu'il est possible de découvrir grâce à la plaquette disponible auprès de l'espace Daniel-Sorano, mais aussi sur son tout nouveau site internet qui permet de surfer parmi les activités proposées avec plus de facilité que jamais !

Il faut dire que l'éventail est large : côté créatif, de l'aquarelle à la photographie, en passant par toutes les formes de création et d'art plastique ou par l'histoire de l'art ; côté musique également : écoute musicale, chant, pratiques instrumentales ; le jeu théâtral, Sorano oblige, n'est pas en reste, grâce aux intervenants d'écoles et ateliers variés, aux stages de clown, de prise de parole, ou d'écriture ; le passeport linguistique permet de découvrir l'allemand, l'anglais, l'arabe, l'espagnol ou l'italien ; danse et maîtrise du corps sont aussi proposées, pour se relaxer, bouger, danser sur tous les rythmes, apprendre la maîtrise de son corps, se maintenir en forme… Et bien d'autres activités encore sont proposées par les associations vincennoises au sein de l'espace Sorano : bridge, échecs, jeux vidéo, philatélie, histoire naturelle, œnologie, informatique…

À noter enfin, les enfants et les adolescents qui ont besoin de soutien scolaire trouveront aussi leur bonheur à Sorano avec A2SIL ou la société Saint-Vincent-de-Paul.

La plaquette détaillée de ces activités est disponible à l'espace Daniel-Sorano – 16, rue Charles-Pathé – tél. : 01 43 74 73 74 www.espacesorano.com – info@espacesorano.com.

ASSOCIATIONS

En bref

Les Comédiens du château

De nombreux Vincennois se souviennent de ces comédiens qui ont interprété sur les scènes de Pompidou et Sorano des pièces telles que *L'Émeraude du bonheur*, *Le Médecin malgré lui*, *Knock* ou des œuvres de Marivaux, Courteline, Feydeau, Karl Valentin et Sacha Guitry. Cette troupe, Les Tréteaux du donjon, a été dissoute en janvier 2008 pour de multiples raisons indépendantes des comédiens. Aujourd'hui ils ont tous décidé, sans exception, de renaître en créant eux-mêmes leur propre troupe : les Comédiens du château. Ils sont décidés à garder un répertoire très éclectique : comédies, vaudevilles, poésie, autour de leur ancien metteur en scène, le comédien professionnel Frédéric Gay.
Si vous avez envie de monter sur les planches, leurs stand vous attend le 5 septembre lors de la Journée des associations.
Contact : 01 48 08 77 37.

Amicale de la communauté portugaise

À noter dès maintenant : l'Amicale de la communauté portugaise organise sa soirée « fado » le samedi 31 octobre prochain, salle Robert-Louis. Réservation au 06 09 01 46 27

RESF : projection-débat

L'association des amis du Réseau éducation sans frontière de Vincennes - Saint-Mandé organise une projection-débat jeudi 15 octobre prochain sur les enfants de parents sans papiers. Sont-ils des écoliers comme les autres ? Quelles sont leurs conditions de vie et comment les accompagner ? Pour répondre à ces questions, le documentaire *Sans papiers ni crayon* de Marie Borelli sera diffusé, suivi d'un échange avec Miguel Benasayag, psychanalyste philosophe, Yoram Mouchenik, psychologue-psychothérapeute-anthropologue, et Emmanuel Terray, philosophe-anthropologue. Créé en 2008, le Réseau éducation sans frontière de Vincennes - Saint-Mandé accompagne les enfants de familles sans papiers et jeunes sans papiers, scolarisés de la maternelle à l'université.
Projection débat jeudi 15 octobre à 20 h 30 – Cinéma Le Vincennes, 30 avenue de Paris. Participation demandée 5 € – tarif de soutien 10 €. Contact billets pré-vente : resf-vincennes@hotmail.fr.
Tél. : 06 29 21 58 81.

Conférences

Rencontres démocrates

L'association vincennoise Rencontres démocrates propose le mercredi 1er octobre à la Maison des associations une rencontre avec Marcel Gauchet, rédacteur en chef du *Débat*, pour s'interroger en profondeur sur l'éducation.

© DR

« L'éducation des nouvelles générations est un énorme défi qui nous concerne tous ! Les transformations de nos sociétés avancées en ont profondément bouleversé les conditions : le rôle de la famille, la question de l'autorité, la nature des savoirs à transmettre, la place de l'école dans la société. Il nous faut comprendre l'impact de ces transformations sur l'entreprise éducative. C'est à cette condition qu'une réponse politique globale pourra être apportée à ce défi. Avec Marcel Gauchet, qui vient de publier *Les Conditions de l'éducation* (en collaboration avec Marie-Claude Blais et Dominique Ottavi), prenons la mesure du faisceau de difficultés auxquelles l'éducation est en butte, prenons la mesure de la tâche de refondation qui s'imposera tôt ou tard ! »

Mercredi 1er octobre à 20 h 30
Salle Paul-Rumeau
à la Maison des associations – Entrée libre. Renseignements : Gregory Azoulay 06 26 86 01 57 ou André Thiéblemont 01 43 65 17 10 – www.rencontresdemocrates.com

L'association prévoit d'ores et déjà d'autres rendez-vous ce trimestre :
- mercredi 4 novembre, sur l'articulation des enjeux internationaux, nationaux et locaux dans les crises contemporaines et sur le cas du Darfour, avec Marc Lavergne, directeur de recherche au CNRS ;
- mercredi 16 décembre, pour un café politique : *« Et si on causait de la politique de santé ? »*, animé par Yannick Guiheneuf, journaliste, spécialiste des questions de santé.

La Conférence au village

Après la reprise marquée par la journée des associations le 5 septembre, La Conférence au village prévoit plusieurs rendez-vous dans les prochaines semaines :

- **Vendredi 25 septembre :** visite du musée de la Légion d'honneur par un guide des Monuments historiques, pour découvrir les collections remarquables de l'hôtel de Salm qui retracent avec clarté et pédagogie l'histoire des récompenses et des ordres français et européens.

Rendez-vous 1, rue de Bellechasse – Paris VIIe – M° Solférino – Accueil à 14 h – début de la visite 14 h 15. Tarif : 12 €. Inscription préalable par courrier à la Conférence au Village (en toutes lettres) BP 123 – 94304 Vincennes cedex, avant le 18 septembre.

- **Jeudi 8 octobre de 18 h 30 à 20 h,** conférence interactive par Dominique Houret sur le thème de l'olivier : l'huile d'olive, ses bienfaits et l'identité méditerranéenne. Des exemples à partager… ainsi que la surprise distribuée à chaque fin de réunion.

Maison des Associations, accueil à partir de 18 h 15 – Tarif : 5 €.

- **Vendredi 9 octobre de 14 h 45 à 17 h 30,** conférence interactive par Maître Évelyne Cellard, dans le cadre de la participation de La Conférence au village au mois des seniors à Vincennes : la profession de notaire, les questions que les seniors se posent les différentes solutions et les recommandations seront évoquées dans le cadre d'un échange interactif.

Salle Paul-Rumeau à la Maison des Associations – accueil à partir de 14 h 30 (participation gratuite). Lire aussi p. 23

Renseignements : la Conférence au village – BP 123 – 94304 Vincennes cedex
Tél. : 01 43 74 45 72

ASSOCIATIONS

Quartiers

Vide-greniers de Quartier ouest

La 5e édition du vide-greniers organisée par l'association Quartier ouest aura lieu le **samedi 3 octobre**, rue de la Prévoyance et rue Massue. Plus de 200 exposants proposeront aux petits et grands des trouvailles en tous genres ! C'est une occasion d'échange convivial entre vincennois, dynamisée cette année par le groupe *Batucada Yolande do Brasil* qui jouera à partir de 14 h. Les emplacements sont réservés aux particuliers vincennois.

Les inscriptions ont lieu le 5 septembre lors de la journée des associations, au stand Quartier ouest de 10 h à 17 h. Les dernières places seront vendues le samedi 12 septembre de 10 h à 12 h au local OPHLM avenue Georges-Clemenceau. Se munir impérativement des photocopies de quittance EDF et de la carte d'identité (aucun autre document ne pourra être accepté). Tarif : 15 € l'emplacement.
Contact : 01 48 08 92 93
www.quartier-ouest.org

Pique-nique

Le traditionnel pique-nique de quartier organisé par l'association Ça germe à l'ouest, l'espace jeunes de l'ouest et les parents d'élèves de l'APEVO, aura lieu le **samedi 12 septembre** de 12 h à 16 h 30, avenue Georges-Clemenceau.
Des animations vous attendent, n'oubliez pas votre repas !
Contact : 06 03 19 10 39.

Nouvauté

Arts en mouvements

L'association Arts en mouvements ouvre cette année de nouveaux cours de danse à la Maison des associations :
- cours de hip-hop/new style le vendredi à 18 h 30,
- cours de locking style le vendredi à 20 h,
- cours de jazz (barre au sol / placement / technique) le jeudi à 20 h 30.

Elle propose aussi de nouveaux cours à l'atelier dessin situé 166, rue Diderot :
- cours de stylisme / design le mardi et le mercredi à 19 h,
- cours de déco / cadeaux le samedi à 14 h 30.

Démonstration sur le podium de la Journée des associations le 5 septembre à 16 h. Pour tout renseignement : Tél. : 08 72 62 02 40 ou 01 43 74 27 94
www.artsenmouvements.com - ladydel@free.fr.

EFPP : *English for professional purpose*

L'association EFPP, à l'espace Daniel-Sorano, prépare les adhérents aux différents diplômes d'anglais à vocation professionnelle (examens de Cambridge ESOL, PET, First Certificate) et au TOEIC, véritable tremplin pour une carrière professionnelle ouverte à l'international. Les cours sont animés par un professeur d'anglais diplômé de l'Université de Londres (TEFL/TESL Diploma), ancien professeur d'anglais de l'université Paris-XII dans le cadre de la formation continue. Il développe une pédagogie adaptée au niveau de chacun et accompagne les adhérents jusqu'au passage des différents examens.

Les groupes sont composés d'un maximum de 12 élèves. Les cours sont proposés sous forme de modules trimestriels de 48 h, à raison de 4 h par semaine, assurant une progression adaptée. L'association est présente à la journée des associations le 5 septembre.
Objectif PET / TOEIC 350 : le lundi et le vendredi de 18 h 30 à 20 h 30. Objectif FCE / TOEIC 650 : le jeudi de 13 h à 17 h ou le samedi de 9 h 30 à 13 h 30.
Renseignements et inscription :
Olivier Matéi – Tél. : 06 83 47 79 07
efpp@laposte.net.
Cotisation 2009/2010 : 900 €.

En bref

Les Amis de Vincennes

La Société des Amis de Vincennes propose une sortie samedi 26 septembre à Auvers-sur-Oise, village des impressionnistes. Rendez-vous à 8 h devant l'hôtel de ville (rue de Fontenay) retour vers 19 h). Tarif pour la journée : 68 € pour les adhérents – 78 € pour les non-adhérents. Inscription auprès de Christiane Legendre – Tél. 01 43 74 76 18

Union féminine civique et sociale

L'UFCS organise sa réunion de rentrée le mardi 15 septembre à 14 h à la Maison des associations (41-43, rue Raymond-du-Temple). Au programme : l'écoute des souhaits des participantes en matière civique, de parité, de développement durable ainsi que les inscriptions pour une visite de la Cour des comptes prévue en novembre.
UFCS Vincennes
Tél. : 01 48 08 36 55 – 01 48 08 32 33.

Vincennes Aquarelle

L'association Vincennes aquarelle donne rendez-vous aux Vincennois le samedi 12 septembre pour son exposition de rentrée qui aura lieu place de l'Église de 9 h à 19 h.

Au pied de la lettre

Vous souhaitez un clown ou une princesse pour l'anniversaire de votre enfant ? Un programme peut vous être proposé par l'association vincennoise Au pied de la lettre : maquillage, jeux de devinettes, conte interactif, jeux dansés, concours de dessin, marionnettes, magie, pêche à la ligne et cadeaux, sans oublier les ballons à volonté !
Contact : Jade au 06 09 89 56 95

Capoeira

L'association Léop'Art vous propose le mardi 8 septembre de 20 h à 21 h à la Maison des associations une séance découverte de la capoeira, avec Jonatas Ratinho Eliaquim, professionnel originaire de São Paulo.
Tarif : 10 € (réservé aux adhérents de l'association Léop'Art, 15 € l'année). Inscriptions : 06 70 11 66 09 ou danseleopart@yahoo.fr.

ASSOCIATIONS

Loisirs

Philatélie

L'Union philatélique de l'est parisien réunit les collectionneurs de timbres de Vincennes et ses environs. Cette association vincennoise aide ses adhérents à développer et compléter leur collection. Elle met à leur disposition les ouvrages de sa bibliothèque philatélique et les guide pour exposer. Les réunions ont lieu à l'espace Daniel-Sorano les samedis de 10 h à 12 h. Prochaines réunions les 12 et 26 septembre, 3 et 17 octobre, 7 et 21 novembre, 5 et 19 décembre. La section Jeunesse accueille les moins de 21 ans, les samedis après-midi, selon un calendrier spécifique. Droit d'inscription et frais de dossier : 12 € – cotisation annuelle : adultes 35 € jeunes 17,50 €. Renseignements : Gérard Supot – 37, boulevard de la Libération Tél. : 01 43 74 75 54.

Bridge

Le Trèfle vincennois organise des tournois de bridge et propose différents cours dès la rentrée à l'espace Daniel-Sorano :
- mardi de 10 h 30 à 12 h 30 pour les débutants, de 19 h 30 à 21 h 30 bon niveau / perfectionnement et préparation au tournoi
- mercredi de 10 h 30 à 12 h 30, bon niveau / perfectionnement et préparation au tournoi, de 14 h à 16 h perfectionnement, et de 16 h à 18 h, cours pratiques.

Les tournois ont lieu les lundis mardis, jeudis à 14 h 15. Tournois commentés le vendredi à 14 h 15. Trèfle vincennois : Tél. : 01 48 08 56 51 – 06 61 49 89 37

Stages & cours

Aïkiryu et aïkiryu-taïso

À partir de septembre, l'association Kokoro propose ses cours à l'espace Daniel-Sorano. L'aïkiryu est un art martial contemporain issu de l'aïkido. Sans combat ni compétition, cet art de paix offre une recherche de soi grâce à la relation à l'autre. L'aïkiryu-taïso est une approche corporelle et énergétique qui propose l'exploration de postures, marches, méditations, exercices vibratoires, pour se centrer, s'enraciner, se poser dans sa verticalité…

Aïkiryu le mardi de 17 h à 18 h 30
aïkiryu-taïso le jeudi de 18 h 30 à 19 h 30.
Contact : 06 09 04 61 25
alumelsky@wanadoo.fr

Yoga

© DR

L'association Arjavan reprend ses cours de yoga à partir du 22 septembre les mardis de 19 h à 20 h 30 et de 20 h 30 à 22 h à l'église réformée située 12, rue Monmory. Les cours pour tous les niveaux sont assurés par Emmanuel Bernard.

Renseignements au 06 83 85 12 26
www.arjavan.fr – yoga.arjavan@gmail.com

Shiatsu et énergie

L'association Shiatsu et énergie propose tout au long de l'année des stages ouverts à tous, à l'espace Daniel-Sorano :
- Comment apprendre à se faire du bien ou stage d'auto-massage shiatsu, les dimanches 27 septembre, 18 octobre, 22 novembre, 17 janvier, 14 février, 7 mars, 11 avril et 6 juin de 12 h à 14 h.
- Initiation au shiatsu familial ou comment apprendre les bases du massage familial, les dimanches 18 octobre, 22 novembre, 17 janvier, 14 février, 7 mars et 6 juin de 14 h à 18 h.

Contact : Michèle Cataldi au 01 43 65 28 79
shiatsu.energie@free.fr

Stretching postural

L'association la Clef du dos reprend ses cours de stretching postural (méthode J.-P. Moreau) dès le lundi 7 septembre et participe à la journée des associations. Les cours ont lieu à l'espace Daniel-Sorano les lundis et jeudis à 9 h 30, 10 h 30, et 12 h 30 ainsi que les mardis et vendredis à 18 h et 19 h (durée du cours 1 h). Les cours du lundi et jeudi à 12 h 30 ont été spécialement conçus pour permettre à ceux qui travaillent à Vincennes de participer à cette activité.

Inscriptions et informations complémentaires : Christiane Ouaksel au 06 63 45 13 54 ouakselchris@hotmail.fr.

Initiative

Graine de massage

© aldegonde le compte

L'association Graine de massage arrive à Vincennes et propose ses stages à l'espace Daniel-Sorano :
- **Apprendre à masser son bébé :** depuis des millénaires, d'anciennes civilisations pratiquent l'art de masser et ont pu observer tous les bienfaits du massage (pour le bébé, comme pour la personne qui le masse). Formée et certifiée par l'Association française de massage pour bébé (AFMB), Graine de massage propose d'apprendre à masser votre bébé selon les techniques de massages indiennes, suédoises, la réflexologie plantaire et une base de yoga.

Prochains stages de massage à l'espace Daniel-Sorano : 3 octobre, le 14 novembre et le 5 décembre (de 14 h à 17 h). D'autres dates sont prévues en 2010. Inscriptions et plus d'infos : 01 60 75 50 70 – www.grainedemassage.fr (attention places limitées). Tarif : 50 € (huile de massage comprise)

- **Apprendre à porter son bébé :** partout dans le monde, les bébés sont portés pour des raisons pratiques mais également afin de répondre à leurs besoins et les faire participer à la vie quotidienne de leur famille. Formée et certifiée par le réseau Peau à Peau, l'association propose d'apprendre à porter votre bébé en écharpe : tour de monde du portage, différents nouages de l'écharpe…

Prochains stages de portage à l'espace Daniel-Sorano : 10 octobre, 28 novembre, 12 décembre (de 14 h à 17 h) et d'autres dates de prévues en 2010. Inscriptions et plus d'infos : 01 60 75 50 70 www.grainedemassage.fr (attention places limitées) – Tarif : 40 € (seul ou en couple).

ASSOCIATIONS

En bref

La Boîte à jouets a 25 ans

À noter dès maintenant : la ludothèque de l'Association générale des familles vous invite à fêter ses 25 ans d'existence le samedi 17 octobre de 10 h à 18 h, salle Robert-Louis. Toutes sortes de jeux seront proposés, pour un après-midi de plaisir en famille à partager.

Entrée libre. Reprise des activités de la Boîte à jouets le mercredi 9 septembre à partir de 10 h et du Café famille le jeudi 10 septembre à 10 h.

Soutien scolaire

L'association Saint-Vincent de Paul propose du soutien scolaire pour les enfants en primaire :
- les lundis et jeudis de 17 h à 18 h à l'espace Daniel-Sorano ;
- les lundis, mardis et jeudis de 17 h à 18 h au 32, rue Céline-Robert,

Une aide aux devoirs est aussi proposée pour les collégiens au 32, rue Céline-Robert. Les enfants sont entourés de bénévoles qui les aident et particulièrement dans les matières où ils rencontrent des difficultés.

Contact : 01 43 28 29 77 (paroisse Saint Louis de Vincennes). Inscriptions le 23 septembre de 14 h à 18 h au 32, rue Céline-Robert (dans la cour au fond à gauche). Inscriptions le 30 septembre de 14 h à 18 h à la cafétéria de l'espace Daniel-Sorano. Reprise le lundi 5 octobre.

Cours d'alphabétisation

L'association Clefrançais propose des cours d'alphabétisation destinés à tous les adultes, français et étrangers, qui désirent apprendre ou se perfectionner en langue française, quel que soit leur niveau d'études. Les inscriptions pour la rentrée ont lieu du 7 septembre au 2 octobre inclus (permanences les lundis, mercredis et vendredis de 14 h à 18 h). Les droits d'inscription 2009-2010 sont de 20 €.

Renseignements auprès de Pierrette Étienne au 06 15 69 71 78 ou Denise Troquet au 01 43 28 73 88 – www.clefrancais.fr

Musique

Dohis music

Dohis Music, association vincennoise créée en 2007, est une école de musique née de la volonté de développer une structure musicale au cœur du quartier ouest. Une demande croissante et la confiance des membres ont permis à Dohis Music d'emménager en avril dans des locaux plus importants entièrement dédiés à la pratique musicale, 2 bis, rue des Deux-Communes.

Les cours sont de tous styles et destinés aussi bien aux enfants qu'aux adultes : guitare, batterie, piano, basse, chant, éveil musical, initiation musical, formation musicale (solfège). La méthode d'enseignement permet l'apprentissage du solfège en simultané avec l'instrument – un savant mélange d'exigence et de plaisir musical. Des concerts sont organisés tout au long de l'année afin de favoriser le jeu en groupe. Nouveauté pour cette rentrée, la mise en location d'une salle de répétition pour le plus grand bonheur des groupes vincennois.

Contact : Thibaut Lefort (directeur) ou Sabrina Valenti (responsable pédagogique) au 09 50 22 66 89 – site internet : www.dohis-music.com - dohismusic@yahoo.fr

Chœur Saint-Louis

Dans le cadre de son renouvellement, le Chœur Saint-Louis de Vincennes recrute des choristes amateurs sopranos, ténors et basses en vue d'interpréter avec orchestre le requiem de Mozart au printemps 2010. Les répétitions ont lieu les lundis soir salle Brociero (23, rue Céline-Robert) à partir du 14 septembre.

Renseignements : Jérôme Boudin-Clauzel au 06 86 81 55 67 – www.choeursaintlouis.fr

Solidarité

Nouvel Horizon : coup de pouce à la santé

© Ludovic Fery

Parce que la population change, l'aide à domicile inclut de plus en plus l'accompagnement des personnes dépendantes. L'association Nouvel Horizon, créé à Vincennes en 1994 sur l'initiative d'un médecin généraliste, l'a bien compris. Elle existe maintenant dans quatre autres villes : Boulogne, Maisons-Alfort, Saint-Mandé et Lyon.

« Nous nous occupons surtout du quatrième âge, 87 ans en moyenne, mais peu de nos clients vivent en maison de retraite », explique Laurence Amar, gestionnaire. Le maintien au domicile des personnes âgées fait partie des objectifs affichés. *« La décision d'envoyer un parent en maison de retraite est souvent prise dans l'urgence, par des familles démunies. Nous voudrions changer cela. »*

La formule de Nouvel Horizon, fondée sur des passages réguliers 3 fois par jour et 7 jours sur 7, aide en tout cas à vaincre l'isolement des personnes âgées. L'association a connu une évolution importante en 2002, avec la mise en place d'une démarche qualité. Le personnel est depuis mieux formé aux pathologies de la dépendance, notamment au sein des centres spécialisés de la maladie d'Alzheimer.

Le réseau de Nouvel Horizon, qui compte environ 250 clients, pourrait s'agrandir en septembre : *« C'est un mois propice à la prise de décision concernant l'organisation de sa vie »*, précise Laurence Amar. Sans compter que les nouveaux adhérents reçoivent maintenant, en guise de cadeau de bienvenue, un Chèque emploi service universel d'un montant de 200 €, offert par l'État. **LF**

Nouvel horizon – 1, rue Jean Moulin – Tél. : 01 43 98 12 29 – fax : 01 43 98 90 24. www.nouvelhorizon.fr. Retrouvez dans le guide des associations les coordonnées de l'ensemble des associations œuvrant dans ce domaine.

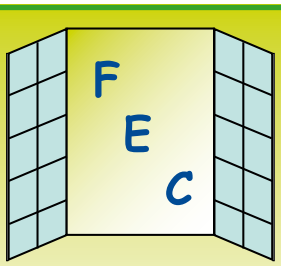

Fermeture
Économique et Confort
"Esprit de qualité"

Salle d'exposition

Fourniture et pose **sur mesure** de
■ Fenêtres – Persiennes – Volets roulants
■ Marquises *(auvents)* – Stores
en PVC, ALUMINIUM, FER et BOIS

Notre spécialité : la fermeture

Devis gratuit

102, rue Dalayrac – 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS – Tél. : **01 41 95 81 04**
(Carrefour des Rigollots, à quelques mètres du Monoprix)

MS2I

MULTI-SERVICES INFORMATIQUE ET INTERNET

SPÉCIALISTE INFORMATIQUE
PARTICULIER ET ENTREPRISE
PRESTATION DE QUALITÉ

FORMATION
INSTALLATION
DÉPANNAGE

1 RUE RAYMOND DU TEMPLE 94300 VINCENNES

01 43 28 52 56

Formez-vous
En cours du soir et à distance par internet
au Cnam de Montreuil

Ouverture d'un nouveau centre proche de chez vous

Développez vos compétences :
- Gestion / Comptabilité, Marketing / Finance
- Ressources Humaines
- Informatique / Bureautique, Webmestre / Réseaux
- Droit / Management / Communication
- Anglais professionnel : tous niveaux

Obtenez un diplôme :
- Bac + 2 Assistant de Gestion
- Licence Economie et Gestion
- Certificats Professionnels Comptable Unique, Assistant Commercial et Assistant de Gestion de PME
- Bac + 4 Responsable Gestion
- Licence Ressources Humaines et Relations Sociales
- Bac + 2 Analyste programmeur en informatique
- Certificats Professionnels Webmestre et Technicien de maintenance d'ordinateurs en réseaux

INSCRIPTIONS :
Du lundi au vendredi de 14h à 19h
du 1er au 30 septembre 2009
DÉBUT DES COURS LE 5 OCTOBRE 2009

Cnam Ile-de-France

Cnam Montreuil
Collège Paul Eluard
1 rue Paul Eluard
93100 Montreuil
01 44 78 99 17 montreuil@cnam-idf.fr

ileDeFrance

www.cnam-idf.fr

La formation proche de vous

Intervie

Nous écrivons
votre histoire
dans un livre

MEMOIRES
BIOGRAPHIE
RECIT DE VIE

Intervie : 01 43 65 28 45 - 06 03 39 66 30
112, av de Paris à Vincennes - www.intervie.net

Régie publicitaire

Vous souhaitez faire paraître votre publicité à cet emplacement ?

N'hésitez pas à contacter la régie publicitaire du mensuel *Vincennes Info* au 01 43 98 65 73.

Attention ! Nous vous rappelons qu'aucun démarchage n'est effectué, et que la gestion des espaces publicitaires du mensuel municipal est assurée uniquement par la rédaction de Vincennes Info.

Humeur

Le pari de Pascal

Vous l'avez senti ? Comment ça quoi donc… Le parfum de la rentrée, voyons ! Depuis plusieurs semaines, les trottoirs se doraient le bitume dans la nonchalance, foulés de temps à autre par les rares chaussures de ville encore de service, et s'offrant parfois les délices apaisantes du passage de tongs et de sandales indolentes. Et puis, d'un coup d'un seul, en masse, semelles neuves et roulettes de cartables sont parties à l'assaut de la ville. Ici, on galope pour attraper un bus, là, on cavale pour faire des courses qui portent bien leur nom, et ailleurs, on slalome entre des grappes de Vincennois heureux de se retrouver pour prendre des nouvelles les uns des autres. Et il n'y a pas que les souliers : les conversations aussi vont bon train. « Ah bon vous n'êtes pas parti cette année ? – Et en quelle classe rentre le petit dernier ? – C'est bien samedi la journée des associations ? » Et puis, la question qui fâche : « Vous la traînez depuis longtemps, cette vilaine toux ? » Qu'on le veuille ou pas, quoi qu'on en pense, la grippe fera irruption dans nos conversations. Voilà bien un sujet sur lequel on entend tout et n'importe quoi. Entre ceux qui cèdent d'avance à la panique et ceux qui voient là un terrible complot planétaire, il y a un juste milieu.

Le virus de la grippe ayant la malencontreuse habitude d'être assez peu visible à l'œil nu, nous voici assaillis de conseils. Jusque dans *Vincennes Info* ! Alors : qui croire ? Que faire ? Le piéton, agrippé à son pragmatisme proverbial, a opté pour le pari de Pascal.

Puisque nous avons la chance de pouvoir nous préparer, quel absurde raisonnement pourrait nous pousser à ne pas le faire ? Si l'ampleur de la pandémie est éprouvante, nous aurons bien fait de la prévenir un tant soit peu. Et si le risque doit être moins élevé qu'il n'y paraît, réjouissons-nous, et améliorons notre hygiène quotidienne dans l'allégresse.

Autrement dit, qu'aurions-nous à perdre en suivant ces conseils :

- « se laver régulièrement les mains avec du savon ou les désinfecter avec une solution hydroalcoolique » : honnêtement, si en temps normal chacun suivait ce précepte, l'hygiène des coupelles de cacahuètes sur le zinc ne s'en porterait que mieux ;
- « se couvrir la bouche et le nez avec un mouchoir à usage unique lorsque l'on tousse ou éternue » : le piéton connaît assez peu d'hurluberlus que leurs penchants pousseraient à affectionner particulièrement les postillons et autres humeurs du même tonneau ;
- « si l'on est malade, limiter les contacts en particulier avec les personnes âgées, fragiles ou les nourrissons » : difficile de voir quoi que ce soit à redire à ça, sauf misanthropie maladive et perverse.

Quant aux masques, confinements, fermetures : attendons sereinement les instructions des autorités compétentes si cela devient nécessaire.

Le ton décalé du piéton sur cette question s'avérera peut-être épouvantablement maladroit. Comme toute infection, et comme sa consœur saisonnière, cette grippe-là pourra avoir, en particulier sur les plus vulnérables d'entre nous, de tristes conséquences.

Alors cette année, le piéton sera peut-être pris en grippe – mais en défaut, certainement pas.

Le piéton de Vincennes

Propreté

Opérations Coup de balai propreté

Les opérations Coup de balai propreté permettent de concentrer les moyens municipaux sur une rue ou un quartier et d'effectuer un nettoyage approfondi des trottoirs et de la chaussée. Elles permettent également de faire un diagnostic poussé de la voirie et de faire enlever les véhicules épaves ou ventouses.

Prochaines opérations **le 3 septembre avenue de Vorges et rue de la Liberté (entre l'avenue de Vorges et la rue de Strasbourg), et le 1er octobre avenue du Maréchal-Maunoury.**

Les opérations Coup de balai ont lieu entre 6 h et 12 h. Stationnement interdit à partir de 6 h ; enlèvement des véhicules dès 6 h 30 ; début des opérations de lavage à 7 h. Les véhicules qui n'auront pas été déplacés seront enlevés et mis en fourrière par les services de police.

Collecte sélective

Rappel : les bacs sont ramassés y compris les jours fériés, et ne doivent pas rester toute la journée sur le trottoir !

Bac gris (déchets ménagers non recyclables) : **les lundis, mercredis, vendredis et samedis.**

Bac bleu (journaux, magazines et prospectus, cartons, bouteilles en plastique, briques alimentaires et boîtes métalliques, en vrac et sans sacs) : **le mardi.**

Bac vert (bouteilles, bocaux et pots en verre) : **le jeudi.**

Déchets verts : distribution de sacs

Les déchets verts sont ramassés chaque lundi ; prochaines dates de collecte les 7, 14, 21 et 28 septembre. Sont ramassés les branchages (n'excédant pas 1,50 m de longueur et 3,50 cm de diamètre, et attachés en fagots), et, dans les sacs que vous pouvez retirer au centre technique municipal (14, avenue Paul-Déroulède), les fleurs fanées, la pelouse, les feuilles…

À l'intention des habitants qui ne peuvent se rendre au centre technique durant ses heures d'ouverture, une distribution de sacs est régulièrement proposée le samedi matin à l'accueil de l'hôtel de ville, en présence d'Éric Bensoussan, adjoint au maire chargé de la propreté et de la qualité du cadre de vie. Prochain rendez-vous les 12 et 26 septembre de 10 h à 12 h.

Pour toutes vos questions en matière de propreté des quartiers et de collecte, le numéro de téléphone gratuit d'Allô propreté est à votre disposition : **0 800 77 00 66.**
N'hésitez pas le cas échéant à laisser un message sur le répondeur.

Garde des pharmacies

Les dimanches et jours fériés

6 septembre : Pharmacie BRIVET
170, rue de Fontenay

13 septembre : Pharmacie LAPLACE
1, rue Defrance

20 septembre : Pharmacie BIJAOUI
57, rue de Fontenay

27 septembre : Pharmacie BELALLAM
Place Jean-Spire-Lemaître

4 octobre : Pharmacie GLORO
23, rue de Montreuil

11 octobre : Pharmacie VIGNAL
196, rue de Fontenay

Chaque soir après 20 h, les pharmaciens de Vincennes, Fontenay et Saint-Mandé assurent un service de garde. Le porteur de l'ordonnance doit se rendre au commissariat de Vincennes (23, rue Raymond-du-Temple) où la pharmacie de garde du secteur lui sera indiquée ; aucun renseignement n'est donné par téléphone.

Santé

Médecins généralistes de garde (SAMI)

Chaque soir, et les dimanches et jours fériés, le SAMI (Service d'accueil médical initial) ouvre ses portes au centre Pierre-Souweine (6, avenue Pierre-Brossolette). Vous pouvez y bénéficier de consultations médicales assurées par un médecin généraliste de permanence quand le cabinet médical de votre médecin est fermé. Les consultations sont remboursées sur la base des tarifs conventionnels de la sécurité sociale. Si vous êtes titulaire de la couverture médicale universelle (CMU), il faudra vous munir de votre attestation personnelle et actualisée.
Le SAMI n'est en aucun cas un service d'urgence comme à l'hôpital, vous ne pouvez donc pas y bénéficier de radiographie ni d'examen de sang. Il ne permet pas la délivrance des médicaments. Si votre état le nécessite, le médecin vous

© DR

fera une prescription et vous obtiendrez les médicaments en vous adressant à la pharmacie de garde du secteur.
Les visites à domicile ne sont pas supprimées. Vous pouvez toujours en bénéficier, avant et après minuit en semaine ainsi que les dimanches et jours fériés. Renseignez-vous auprès de votre médecin.

SAMI – Centre Pierre-Souweine – 6, avenue Pierre-Brossolette – ouvert de 20 h à 23 h 45 en soirée (du lundi au samedi), et de 8 h à 23 h 45 les dimanches et jours fériés.

Seniors

Consultations au centre Pierre-Souweine

Dédié à l'information des seniors en matière de santé, le Centre de santé et d'informations gérontologiques Pierre-Souweine offre plusieurs services de prévention en matière de troubles de la mémoire (cf. ci-dessous) et propose également l'accès à différentes consultations et soins : **soins infirmiers** (au centre et à domicile, tous les jours de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h – le week-end et jours fériés sur rendez-vous), **allergologie** (sur rendez-vous les lundis et mardis après-midi, le vendredi toute la journée), **gynécologie médicale** (le mardi matin sur rendez-vous), **rhumatologie** (sur rendez-vous le vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 15 h 30), **pédicurie** (le mercredi matin sur rendez-vous pour les personnes âgées, sous conditions de ressources). Une consultation hebdomadaire de **neuro-psychologie** a ouvert depuis le printemps (renseignements au 01 53 66 32 64).
Par ailleurs, dans le cadre d'une convention signée entre la ville de Vincennes et la plate-forme départementale de vaccination du Val-de-Marne, un mercredi après-midi par mois, un service de vaccinations gratuit est assuré au centre de santé (renseignements et calendrier auprès du centre).

Troubles de la mémoire

Le centre Pierre-Souweine propose des séances de **dépistages des troubles de la mémoire**, accessibles sur rendez-vous, aux personnes de plus de 60 ans (sur ordonnance médicale) et des **groupes de parole** destinés à l'entourage des personnes concernées par la maladie d'Alzheimer ou rencontrant des troubles de la mémoire. Des groupes Histoire de vie et stimulation cognitive sont également proposés à nos aînés. Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser au Centre Pierre-Souweine ou téléphoner sur ces sujets au 01 53 66 32 64.

Centre Pierre-Souweine – 6, avenue Pierre-Brossolette – Tél. : 01 53 66 32 60 ou 61. Ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h. En dehors des heures d'ouverture, vous pouvez laisser un message sur un répondeur-enregistreur.

Santé

Urgences médicales

L'hôpital militaire Bégin (69, avenue de Paris à Saint-Mandé – Tél. : 01 43 98 50 01) assure un service d'urgence 24 h/24, y compris en gynécologie obstétricale. Il reçoit sans discrimination géographique l'ensemble des patients qui s'y présentent.
En cas d'intervention des pompiers, du SAMU, etc., ceux-ci ont pour instruction d'orienter les patients vers les hôpitaux dont les services d'urgence sont les moins débordés au moment de la prise en charge.

Urgences bucco-dentaires

Dimanches et jours fériés – Tour de garde assuré par le Conseil de l'ordre des chirurgiens-dentistes du Val-de-Marne. Tél. : 01 48 52 31 17.

Urgences pédiatriques

Pour les enfants de moins de 15 ans, orientez-vous directement vers l'hôpital Trousseau (26, avenue du Docteur-Arnold-Netter – 75012 Paris).

Tél. : 01 44 73 67 40 ou 69 09.

Centre anti-poison

Hôpital Fernand-Widal (200, rue du Faubourg Saint-Denis – 75010 Paris).

Tél. : 01 40 05 48 48.

© DR

Urgences respiratoires (kinésithérapie)

Les week-ends et jours fériés, un tour de garde est assuré par les kinésithérapeutes vincennois. Renseignez-vous auprès de votre kinésithérapeute.

Hôpitaux des environs

- **Hôpital Bégin**
  69, avenue de Paris à Saint-Mandé
  01 43 98 50 00.
- **Centre hospitalier Henri-Mondor**
  51, avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny à Créteil – 01 49 81 21 11.
- **Hôpital intercommunal André- Grégoire** –
  56, boulevard de la Boissière
  à Montreuil – 01 49 20 30 40.
- **Hôpital Armand-Brillard**
  3, avenue Watteau à Nogent-sur-Marne – 01 43 94 81 00.
- **Hôpital Saint-Antoine** – 184, rue du Faubourg Saint-Antoine à Paris XII[e] – 01 49 28 20 00.
- **Hôpital Rothschild**
  33, boulevard de Picpus à Paris XII[e] – 01 40 19 30 00.

Vie pratique

Le point sur la grippe A/H1N1

La grippe A/H1N1 est une infection humaine causée par un nouveau virus grippal. Elle se transmet d'homme à homme, de la même manière que la grippe classique : par la toux, les éternuements ou les postillons ; par contact rapproché avec une personne infectée, par exemple lorsqu'on l'embrasse ou qu'on lui serre la main ; par contact avec des objets touchés et contaminés par une personne malade (poignée de porte, bouton d'ascenseur, …).
Les symptômes sont identiques à ceux de la grippe saisonnière : fièvre supérieure à 38 °C, ou courbatures, ou grande fatigue notamment, et toux ou difficultés respiratoires. Des médicaments antiviraux sont actuellement efficaces sur ce virus : ils doivent être pris après consultation et diagnostic réalisés par un médecin, sur prescription médicale.
Si vous ressentez ces symptômes, appelez votre médecin traitant.
Pour se protéger, quelques gestes simples :
- se laver les mains plusieurs fois par jour avec du savon ou une solution hydroalcoolique ;
- se couvrir la bouche et le nez avec un mouchoir en papier lorsque l'on tousse ou éternue, puis jeter son mouchoir dans une poubelle et se laver les mains.

Pour toute information au niveau national, appelez le 0825 302 302 et consultez le site www.pandemie-grippale.gouv.fr
Et à Vincennes ?
Comme toutes les communes, Vincennes s'est préparée à l'éventualité d'une pandémie. Une cellule de crise pourra prendre toutes les mesures qui pourraient s'avérer nécessaires au niveau communal, et notamment pour l'ensemble des lieux recevant du public : le comité de pilotage du plan de secours communal est en relation constante avec la préfecture et les autorités sanitaires, et se tient informé de la situation sanitaire afin d'anticiper au mieux l'évolution de la grippe. Un plan de continuité d'activités des services a été établi afin de maintenir le service public. Des informations constamment mises à jour seront mises à votre disposition en cas d'alerte, sur le **site vincennes.fr**, sur les **journaux lumineux** de la ville et par **voie d'affichage** notamment. Vous pouvez également être tenus informés **par SMS** des éventuelles alertes ou mesures à prendre : il suffit de vous abonner sur vincennes.fr (rubrique Alertes SMS, sur la droite de la page d'accueil).

Numéros utiles

POLICE MUNICIPALE	01 43 74 94 11
POLICE NATIONALE	01 41 74 54 54 ou 17
GENDARMERIE NATIONALE	01 53 66 95 70
POMPIERS	18
MAIRIE DE VINCENNES	01 43 98 65 00
EAUX (SERVICE CLIENTS)	0 811 900 900
EAUX NUMÉRO D'URGENCE/ FUITES (24 H/24)	0 811 900 918
CENTRE ANTI-POISON	01 40 05 48 48
ALLÔ ENFANCE MALTRAITÉE	119
VIOLENCES CONJUGALES	39 19
SAMU SOCIAL	115
FIL SANTÉ JEUNES	0 800 235 236
LIGNE DES SENIORS DE VINCENNES	0 805 11 94 00
ALLÔ PROPRETÉ VINCENNES	0 800 77 00 66

Dans un cadre chaleureux et familial,
venez découvrir nos meubles d'exception
notre sélection de canapés et nos nombreux objets de décoration

- *Fabrication française artisanale*
- *300 m² d'exposition*
- *Notre premier souci est d'être à votre écoute et de vous satisfaire*

Meubles Lajouane – **30, rue de Montreuil à Vincennes**
Tél. : 01 43 28 20 15 – berenge@wanadoo.fr

OUVERT DU MARDI AU SAMEDI DE 10 H À 19 H

LES ATELIERS DE DENISE

Travaux manuels, arts créatifs, arts plastiques, stimulation mémoire pour les seniors, atelier d'écriture, pâtisserie pour les plus petits...

Denise a deux objectifs :
- favoriser les liens intergénérationnels,
- travailler ensemble sur un projet commun afin de fabriquer et vendre les œuvres au profit d'une association d'aide à la personne.

Adhérer, apprendre et participer, c'est aussi vous rendre utile auprès des plus démunis.

Ateliers réservés à tous à partir de 7 ans.
Nocturne le jeudi.

11, rue de l'Église
94300 Vincennes
Tél : 06 69 63 24 79
lesateliersdedenise@live.fr

Loisirs

Ateliers après l'école

Les ateliers après l'école sont proposés aux enfants en élémentaire de 16 h 30 à 18 h 30. Des bulletins de préinscription seront à votre disposition dans chaque centre (Est : 104, rue Diderot ; Jean-Monnet : 19, avenue des Murs-du-Parc ; Sud et Roland-Vernaudon : 21, rue d'Estienne-d'Orves ; Ouest : 20, rue Victor-Basch), **le lundi 7, le mardi 8 et le jeudi 10 septembre.** Les familles seront accueillies par chaque responsable de site entre 16 h et 20 h. La liste des enfants inscrits sera affichée dès le 18 septembre après-midi dans chaque structure, ainsi qu'à l'accueil de la direction de l'enfance et de la jeunesse située à Cœur de ville. Les familles devront s'acquitter du montant forfaitaire à l'année en approvisionnant leur compte famille (les familles n'en possédant pas sont invitées à se rendre à la Direction enfance jeunesse afin de régler cette prestation avant le début de l'activité). Dans le même temps, une fiche sanitaire de l'enfant, dûment remplie, devra être retournée au directeur de centre de loisirs. **Les activités débuteront le lundi 28 septembre.**

Important ! Aucune priorité n'est donnée aux premiers pré-inscrits (tirage au sort). Vous pouvez donc venir quand vous le pouvez durant les trois jours d'inscription.

Erratum

Attention : pour des raisons techniques et réglementaires, l'atelier Art martiaux initialement prévu le lundi au centre de loisirs de l'ouest et annoncé dans le Guide enfance-jeunesse ne pourra être maintenu. Merci de votre compréhension.

Centres de loisirs

Les centres de loisirs sont proposés sur le temps libre des enfants. Pour participer, l'inscription est obligatoire.

- **Pour les enfants scolarisés en écoles publiques et pour ceux déjà inscrits** en centres de loisirs en 2008/2009, elle s'effectue via le portail famille, par correspondance, ou à la Direction de l'enfance et de la jeunesse, sans justificatif.
- La première inscription des enfants vincennois fréquentant des écoles privées ou publiques hors Vincennes, et pour les enfants non vincennois scolarisés à Vincennes, s'effectue à la Direction de l'enfance et de la jeunesse (apporter livret de famille, pièce d'identité, justificatif de domicile récent, certificat de scolarité, carnet de santé).

© Ville de Vincennes

Chaque famille doit remplir une fiche sanitaire et la retourner à la Direction de l'enfance et de la jeunesse avant le premier jour d'accueil au centre de loisirs ou en atelier après l'école.

À savoir : la réservation est obligatoire pour les vacances scolaires : elle s'effectue au moins 15 jours avant, en précisant les dates auxquelles l'enfant sera présent. Un bulletin de réservation est préalablement envoyé aux familles à cet effet (également téléchargeable sur le portail famille et disponible dans les centres de loisirs).

La Direction de l'enfance et de la jeunesse est située à Cœur de ville (98, rue de Fontenay) – Tél. : 01 43 98 65 44 – reçoit les familles sans rendez-vous du lundi au mercredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30, le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30 et le samedi de 9 heures à 12 heures Elle est fermée au public le jeudi, pour traitement des dossiers.
Consultez également nos articles p. 10 ainsi que le Guide enfance-jeunesse 2009/2010.

Mémento

Le quotient familial

Le quotient familial a pour objectif de favoriser l'accès de tous les enfants aux activités péri- et extra-scolaires proposées par la Ville, grâce à une tarification adaptée aux différentes situations familiales. Après cinq années de fonctionnement, les barèmes ont été révisés cette année pour plus d'équité, notamment à l'intention des familles les plus modestes (lire notre article p. 11).
Obtenu en divisant la somme des revenus moyens mensuels par le nombre de parts fiscales, le quotient doit être calculé chaque année entre septembre et décembre pour une application à compter du 1er janvier de l'année suivante. Si lors de l'inscription solaire vous n'avez pas fait calculer votre quotient familial applicable du 2 septembre au 31 décembre, vous devez vous présenter à la Direction de l'enfance et de la jeunesse avant la rentrée scolaire. Si vous ne présentez pas les documents nécessaires avant le 31 décembre, le tarif maximal sera appliqué pour l'ensemble des prestations jusqu'au jour de présentation des justificatifs.
Liste des pièces à fournir sur www.vincennes.fr et dans le Guide de l'enfance et de la jeunesse.

L'obligation scolaire

© Ville de Vincennes

Le décret du 19 février 2004 a modifié les sanctions applicables en cas de manquement à l'obligation scolaire. Le fait, pour l'un ou l'autre parent d'un enfant soumis à l'obligation scolaire ou pour toute autre personne exerçant à son égard l'autorité parentale (après avertissement donné par l'inspecteur d'Académie et mise en œuvre des procédures définies à l'article 5-2 du décret n° 66-104 du 18 février 1966 relatif au contrôle de la fréquentation et de l'assiduité scolaires), de ne pas imposer à l'enfant l'obligation d'assiduité scolaire sans faire connaître de motif légitime ou d'excuse valable ou en donnant des motifs inexacts, est puni par une amende de 750 €.

Au dernier Conseil municipal

Le conseil municipal s'est réuni le 24 juin dernier et a voté un certain nombre de délibérations notamment en matière de finances locales et de logement social.

Logement social et habitat

Le conseil municipal a délibéré concernant différents projets en matière de logement social (*unanimité*) :

- cession de lots 10-12, rue Daumesnil à l'association Habitat et Humanisme au prix de 107 000 € en vue de réhabiliter un logement et de le mettre à la disposition de personnes en situation précaire ;
- cession d'un lot 175-177, rue Diderot à la VINCEM au prix de 120 000 € afin de réaliser un logement social ;
- cession de lots 28, rue Jules-Massenet à Habitat et Humanisme au prix de 196 000 € afin de réhabiliter des appartements et de les mettre à disposition de personnes en situation précaire ; garantie de la ville sur l'emprunt contracté auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour cette acquisition et subvention pour surcharge foncière d'un montant de 58 605 € ;
- cession de lots 20, rue de la Prévoyance à Habitat et humanisme au prix de 150 000 € afin de réhabiliter un appartement et de le mettre à disposition de personnes en situation précaire ; subvention pour surcharge foncière d'un montant de 49 103 € ;
- garantie de la Ville à Habitat et Humanisme sur l'emprunt de 32 000 € contracté auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour l'acquisition d'un logement 9, rue Guynemer ; subvention pour surcharge foncière d'un montant de 31 007 € ;
- subvention pour surcharge foncière de 495 000 € à Batigère Île-de-France pour l'opération-acquisition de 23 logements 104, rue de Montreuil et garantie de la Ville pour le remboursement d'emprunts d'un montant total de 1 965 318 € contractés auprès de la Caisse des dépôts et consignations ;
- subvention pour surcharge foncière de 329 000 € à Batigère Île-de-France pour l'opération-acquisition de 10 logements 31, rue des Vignerons et garantie de la Ville pour le remboursement d'emprunts d'un montant total de 1 169 133 € contractés auprès de la Caisse des dépôts et consignations ;
- subvention pour surcharge foncière de 480 000 € à la société Immobilière 3F pour l'acquisition de l'immeuble 96, avenue Aubert afin d'y réaliser une opération de construction de logements sociaux.

Par ailleurs, le Conseil a approuvé (*à la majorité* – MM. Lebeau et Serne ne prennent pas part au vote) la convention à passer avec l'Office public de l'habitat ainsi que le versement d'une subvention de fonctionnement de 80 000 € afin de soutenir son action en faveur du logement social.

Lire également notre article p. 12 sur le logement social à Vincennes.

Finances

Le conseil municipal, sous la présidence de M. Pannetier, adjoint au maire chargé des finances, a approuvé (*à la majorité* – 8 v. contre : élus socialistes, élus Verts, Ensemble à gauche) le **compte administratif** 2008 du budget principal de la ville et affecté l'excédent de la section de fonctionnement (7 651 958,49 €) à la section d'investissement du budget 2009 pour un montant de 7 387 990,09 €, et reporté 263 968,40 € à la section de fonctionnement du budget 2009.

Il a approuvé les comptes administratifs 2008 du budget annexe de l'assainissement (*à la majorité* – 8 v. contre : élus socialistes, élus Verts, Ensemble à gauche), du budget annexe de la restauration municipale (*à la majorité* – 4 abst. : élus Verts et Ensemble à gauche), et du budget annexe des spectacles vivants (*à la majorité* – 1 abst. : Ensemble à gauche)

Sous la présidence du maire, le conseil a approuvé (*unanimité*) le résultat des comptes de gestion 2008, présentés par Mme le Receveur municipal. Il a ensuite approuvé (*à la majorité* – 8 v. contre : élus socialistes, élus Verts, Ensemble à gauche) **le budget supplémentaire** du budget principal de la Ville pour l'exercice 2009 qui s'équilibre en recettes et en dépenses à 29 233 127,87 €, ainsi que les budgets supplémentaires annexes de l'assainissement (981 502,86 € – *à la majorité :* 8 abst., élus socialistes, élus Verts et Ensemble à gauche), de la restauration municipale (4 672,13 € – *à la majorité :* 4 abst., élus Verts et Ensemble à gauche), et des spectacles vivants (17 219,34 € – *à la majorité :* 1 abst., Ensemble à gauche).

Développement économique

Il a été décidé :

- de céder l'immeuble 24, rue des Deux-Communes à la VINCEM au prix de 233 000 € afin de développer un programme de bureaux (*unanimité*) ;
- de céder des lots du 70, rue de Montreuil à la VINCEM au prix de 750 000 € en vue d'un projet d'activité économique visant à maintenir l'emploi dans ce secteur (*unanimité*).

Jeunesse et sports

Le conseil a approuvé (*à la majorité :* 8 v. contre – élus socialistes, élus Verts, Ensemble à gauche) le principe de la **délégation de service public** sous la forme d'un affermage pour la gestion du futur équipement sportif du Domaine du Bois. Après le choix effectué en 2007 concernant

la réalisation de l'équipement, il s'agissait pour le Conseil de déterminer les modalités juridiques d'exploitation du futur service.

Le futur équipement sportif du Domaine du Bois

Le conseil a attribué (*unanimité*) dans le cadre **des aides à projets jeunes** plusieurs aides financières : 630 € au projet "Jeune artiste vincennois" présenté par M. Colodiet ; 850 € au projet "2backpack" présenté par M^lle^ Pernelle ; 850 € au projet "Les espoirs de demain" présenté par M^lle^ Fournier.

Associations

Le conseil a autorisé le maire à signer les **conventions** d'objectifs avec les associations Festival America et Vincennes en concert – Prima la musica ! (*unanimité*), avec l'association pour la gestion de l'ensemble sportif Hector-Berlioz (après le rejet d'un amendement proposé par le groupe élus socialistes – *à la majorité* : 8 abst. – élus socialistes, élus Verts, Ensemble à gauche), et avec l'association Clubs loisirs découverte (après le rejet d'un premier amendement proposé par élus socialistes et l'adoption d'un amendement proposé par la majorité – *à la majorité* : 8 abst. – élus socialistes, élus Verts, Ensemble à gauche).

Il a voté l'attribution de subventions exceptionnelles ou dans le cadre des jumelages à plusieurs associations, et d'une subvention de 13 000 € à l'association des musiques pour adultes au Conservatoire – AMAC (*à la majorité :* 8 abst. – élus socialistes, élus Verts, Ensemble à gauche).

Travaux et cadre de vie

Le conseil a autorisé le maire à signer plusieurs **conventions**, et notamment une convention avec le département du Val-de-Marne relative au financement de la réalisation de deux aménagements d'itinéraires cyclables en zones 30, avenues Gabriel-Péri et Pierre-Brossolette (*unanimité*), et une convention avec la Région Île-de-France relative au financement de travaux de mise en conformité des toitures terrasses et de sécurisation des façades de l'école élémentaire du Sud et du lycée Jean-Moulin (*unanimité*).

Le conseil a par ailleurs décidé (*unanimité*) de solliciter au titre de la réserve parlementaire accordée par la Commission des finances du Sénat, une subvention pour la 3^e^ tranche des travaux d'aménagement de zones 30 prévus en 2010 ; les travaux concernés sont ceux programmés rue Crébillon.

Le conseil a adopté (*unanimité*) la proposition de motion relative à l'attitude d'EDF concernant le financement par le fonds de partenariat des subventions apportées aux villes par le SIPPEREC en matière d'éclairage public.

Le conseil a désigné (*unanimité*) les membres titulaires et suppléants de la Commission de délégation du service public pour la gestion du stationnement de surface et des parkings souterrains : MM. Bensoussan, Blais, Zaganelli, M^me^ Top, M. Cardoni (titulaires), et M^me^ Libert-Albanel, M. Mireur, M^mes^ Monin, Martin, M. Serne (suppléants).

Enseignement

Le conseil a émis les avis suivants sur les mesures de carte scolaire 2009-2010 (1^er^ degré) envisagées par l'Inspection académique du Val-de-Marne (*à la majorité :* 3 v. contre – élus Verts, 5 abst. : élus socialistes, Ensemble à gauche) :

- avis favorable au transfert d'une classe de la maternelle vers l'élémentaire à Jean-Monnet,
- avis favorable à l'ouverture d'une classe à l'école maternelle Clément-Viénot,
- avis favorable à l'ouverture d'une classe à l'école maternelle du Nord,
- avis réservé à la fermeture d'une classe à l'école élémentaire Est-Libération,
- avis défavorable à la fermeture d'un poste de rééducateur.

Vœu

Le vœu présenté par la majorité municipale, visant à obtenir du Conseil général du Val-de-Marne le rétablissement de l'aide financière apportée au fonctionnement des classes d'intégration scolaire (CLIS) qui accueillent des élèves handicapés en milieu scolaire ordinaire, a été adopté à l'unanimité. Jusqu'à présent, le Conseil général soutenait les CLIS en accordant une subvention de 3 600 € par classe afin de contribuer au financement de l'achat de matériel, à la réalisation de travaux, à l'organisation de séjour et parfois à la rémunération de personnels spécialisés. Le 10 juin, le Conseil général a fait savoir qu'en raison de difficultés financières et de ses nouvelles priorités budgétaires, il ne verserait plus cette aide. Les élus de Vincennes, *« attachés à l'intégration pleine et entière des enfants handicapés, et conformément aux priorités nationales définies par la loi Handicap de 2005 »*, ont demandé solennellement au Département de revenir sur cette décision hautement pénalisante pour les enfants et les parents concernés.

En bref

Parmi les autres décisions du conseil municipal :

- approbation des tarifs des spectacles vivants (*unanimité*) ;
- exonération de taxe professionnelle, pour la part lui revenant, des établissements réalisant une activité de vente de livres neufs au détail labellisés « Librairie indépendante de référence » (*unanimité*) ;
- approbation (*à la majorité* – 8 v. contre : groupes socialistes, des élus Verts et Ensemble à gauche) du règlement intérieur de service du Réseau des bibliothèques et médiathèque mis en place à compter du 1^er^ septembre ;
- approbation (*unanimité*) des prestations d'action sociale en faveur du personnel communal ;
- déclassement de la parcelle du domaine public située entre les n° 44 et 48 de la rue du Midi et sa cession à la société Monoprix S.A. au prix de 100 000 € (*unanimité*), et pris plusieurs délibérations en matière domaniale.

Le conseil a aussi pris acte de la présentation du bilan annuel 2008 du Plan handicap par la commission communale sur l'accessibilité aux personnes handicapées (*unanimité*). *Vincennes Info* reviendra sur ce sujet dans un prochain numéro.

Le compte rendu complet du Conseil est disponible dans les panneaux administratifs et téléchargeable sur le site www.vincennes.fr, rubrique *Vos élus*.
Le prochain Conseil municipal aura lieu le mercredi 30 septembre à l'hôtel de ville à partir de 19 h. L'ordre du jour sera consultable sur internet et dans les panneaux administratifs quelques jours auparavant. Lire également p. 16

Groupe de la majorité municipale
Avec vous pour Vincennes

C'est la rentrée !

Toujours mieux accueillir les enfants dans les écoles de la ville est une préoccupation constante de la municipalité. **Contribuer à leur épanouissement en favorisant l'accès de tous aux activités proposées par la Ville sur les temps scolaires et périscolaires est notre objectif renouvelé. C'est pourquoi nous avons décidé de réviser le quotient familial mis en place en 2004, et de modifier les grilles tarifaires de façon à prendre en compte les évolutions du contexte économique et des difficultés de certaines familles.** En outre, **l'instauration du Service minimum d'accueil (SMA)** a également permis aux enfants d'être accueillis par les animateurs des centres de loisirs et à leurs parents de ne pas recourir à des modes de garde plus coûteux.

Mieux accueillir, c'est aussi entretenir et rénover les bâtiments scolaires. Outre les traditionnelles réfections estivales, **nous avons procédé à la rénovation et à la transformation en self du restaurant scolaire de l'école élémentaire Roland-Vernaudon.**

Accueillir dans les meilleures conditions concerne aussi les collégiens ; aussi réitérons-nous régulièrement nos demandes auprès du Conseil général afin d'obtenir la réhabilitation du collège Saint-Exupéry, conformément à son engagement.

La rentrée 2009 sera également l'occasion de retrouver les activités auxquelles les enfants sont déjà attachés mais aussi d'en découvrir de nouvelles.
Ainsi, la Ville offrira des activités inédites dans le cadre des ateliers après l'école, qui proposent aux enfants de plus de six ans des activités sportives et artistiques. Vincennes ne vient-elle pas d'obtenir **le label de l'Unicef Ville amie des enfants ?**
Dès la prochaine saison culturelle, nous avons souhaité que la programmation jeune public soit particulièrement réfléchie. Selon les tranches d'âges, les représentations proposées en matinée scolaire ou en séance tout public pourront être accompagnées en classe par des actions culturelles menées par les artistes des spectacles invités (comédiens, musiciens…).
Autre nouveauté de la rentrée, lors de la première édition de la Semaine du développement durable qui aura lieu du 1er au 6 octobre prochains, la Ville proposera de nombreuses activités pour les plus jeunes : divers ateliers participatifs sur des thématiques aussi diverses que la biodiversité, l'eau ou l'énergie, des conférences, ou encore des expositions.

Et parce que de nouveaux outils peuvent permettre de faciliter l'apprentissage des élèves et que la Ville souhaite accompagner ces nouveaux usages, un groupe de travail sera mis en place pour réfléchir au **développement de l'usage des technologies d'information et de communication à l'école.**

Comme chaque année, la Ville et ses agents veilleront au bon déroulement de la rentrée et accompagneront les élèves tout au long de leurs temps scolaires et extrascolaires.

Vous le voyez, Vincennes est attentive à ses jeunes et à leur épanouissement !

Annick Voisin
Adjointe au maire chargée
de la famille et de la vie scolaire

Groupe des élus socialistes

Étendre le quotient familial !

Notre groupe est très attaché à l'application du quotient familial, ce qui consiste à moduler certaines charges en fonction du revenu des familles. Nous nous sommes exprimés sur le sujet à de nombreuses reprises lors des séances du Conseil municipal, en commission ou dans cette tribune.

Après de longues années d'attente, la municipalité a décidé, en 2004, de l'appliquer aux cantines scolaires dans le cadre de la Caisse des écoles. Mais les tarifs restaient **trop élevés, pour trop de familles.**

C'est pourquoi **notre collègue Brigitte Fliecx, posant une question orale sur ce sujet, lors du Conseil municipal du 24 juin**, a commencé par se réjouir de la décision prise par la Caisse des écoles **de revoir la grille tarifaire à la baisse, ce qui constituera un progrès significatif pour la majorité des familles.**

Mais elle a aussi demandé que la municipalité ne s'arrête pas là et que le quotient familial soit applicable à d'autres activités, rappelant qu'en **cette période de crise, nous étions plus que jamais préoccupés par la justice sociale et la solidarité.**

Nous souhaitons en effet que la plupart des activités, en particulier celles qui sont à destination de la jeunesse, mais pas seulement, puissent être accessibles au plus grand nombre : cela concerne les activités de vacances ou de loisirs comme les espaces jeunes ou les séjours en centre de vacances, mais aussi les classes découvertes, ou encore le Conservatoire municipal, inabordable pour les familles modestes et/ou nombreuses.

Face à cette demande, **la réponse de la municipalité est pour le moins frileuse :** certes Madame Voisin, maire-adjointe à la famille et à la vie scolaire, a annoncé que la tarification des séjours à Habère-Poche prendra en compte le quotient familial à partir de février 2010, de même pour les mini-séjours de l'été 2010, mais cela ne concernera que cette propriété de la Ville. Rappelons à ce propos que Vincennes s'est débarrassée successivement de ses colonies de Trestel et des Essarts et que nous avions à l'époque souligné que cela aurait des conséquences financières pour les jeunes Vincennois, on peut le constater aujourd'hui, puisque **les séjours de vacances sous-traités à des organismes privés ne bénéficieront pas du quotient familial.**

Par ailleurs **en réponse à notre demande,** Madame Voisin annonce qu'**une étude de faisabilité** est lancée pour voir si le système peut être appliqué au **conservatoire municipal.**

En revanche, **c'est une fin de non-recevoir en ce qui concerne les associations sportives ou culturelles,** la municipalité arguant de l'indépendance de ces associations. Il ne saurait pour nous être question d'attenter à l'indépendance des nombreuses associations de notre ville. Mais il ne faut pas non plus être hypocrite : les plus grosses de ces associations ont des conventions signées avec la Ville, qui leur imposent des obligations précises. **Pourquoi ne pas imaginer la possibilité de négocier avec des associations l'application d'une certaine forme de quotient familial, la Ville s'engageant de son côté à compenser d'une manière ou d'une autre la perte financière des associations.** Il serait absurde de décider a priori que c'est impossible, pour notre part **nous n'hésiterons pas à revenir sur la question.**

Emmanuelle Debrenne-Dehay, Brigitte Fliecx, Laurent Kestel, Pierre Meslé
Conseillers municipaux
elusocialistesvincennes@gmail.com
elusocialistesvincennes.blogspot.com

Groupe des élu-e-s Verts de Vincennes

Un conseil municipal globalement décevant…

Lors du conseil municipal du 24 juin, plusieurs propositions Vertes ont été étudiées. Interrogé pour la 3e fois depuis 2002 **sur la possibilité d'organiser des cérémonies de reconnaissance de PACS en mairie comme cela se fait maintenant dans des dizaines de villes en France, le maire a, hélas, une nouvelle fois refusé.** Nous sommes d'autant plus déçus que nous pensions que cette fois nous obtiendrions cette avancée attendue par nombre de Vincennois-es : le PACS ne fait désormais plus polémique, plébiscité chaque année par des dizaines de milliers de couples. **Comme quoi la modernité et le vivre ensemble trouvent encore leurs limites dans notre ville… !**

Autre sujet, sur lequel cette fois nous devrions obtenir satisfaction : **la sauvegarde des abeilles.** Nous avons en effet proposé au maire d'installer des ruches à Vincennes pour aider à la survie des abeilles terriblement menacées ces dernières années par l'omniprésence des pesticides. **Formidable marqueur de la biodiversité l'abeille est indispensable à l'existence de milliers d'espèces végétales.** Implanter des ruches en ville, où les abeilles sont moins en contact avec les pesticides, permet à la fois de faire de la pédagogie auprès des citadins et de maintenir des populations. C'est pourquoi, comme ils l'ont fait à Saint-Mandé où six ruches viennent d'être implantées à leur demande, **les Verts ont proposé que Vincennes s'associe au programme d'implantation de ruches porté par l'Union nationale de l'apiculture française. La municipalité de Vincennes est prête à étudier ce projet, par exemple aux abords du stade Léo-Lagrange.**

Ce même conseil avait comme points majeurs **le vote du compte administratif 2008** (le document qui retrace la réalité des recettes et des dépenses de la ville) et d'un budget supplémentaire. Nous avons été particulièrement choqués de ce que révélait l'étude conjointe de ces deux documents. Le compte administratif 2008 fait en effet apparaître des écarts très importants entre ce qui avait été prévu (le budget voté en 2008) et ce qui s'est réellement passé : **des taux d'exécution budgétaire (le pourcentage de ce qu'on a dépensé par rapport au budget prévu) catastrophiques**, tombant à moins de 30 % pour certaines dépenses d'équipement et d'investissement (bref ce qui concerne l'entretien des bâtiments existants et la création de nouveaux équipements municipaux). **Autrement dit une bonne partie de ce qui avait été annoncé dans le budget 2008 n'a tout simplement pas été fait, au mieux reporté à 2009, au pire annulé. Ce qui veut dire que toute la communication faite autour du budget était pipée, en trompe-l'œil…**
Du coup, quand 3 mois après avoir fait voter le budget primitif 2009 aux environs de 100 millions d'euros, on nous demande de voter une rallonge de plus de 30 millions dans le cadre d'un budget supplémentaire, il y a quand même de quoi avoir l'impression d'être pris pour des imbéciles. Surtout quand tout cela se fait sans explication, comme si c'était parfaitement normal. **Les finances publiques exigent un minimum de transparence et de sincérité.** Clairement c'est loin d'être le cas à Vincennes.
Bonne rentrée à tou-te-s !

Pierre Serne (quartier Ouest)
pserne@mairie-vincennes.fr,
Frédéric Steinberg (quartier Centre)
fsteinberg@mairie-vincennes.fr,
Muriel Hauchemaille (quartier Est)
mhauchemaille@mairie-vincennes.fr
Conseillers municipaux

Groupe Ensemble à gauche
Avec le soutien de progressistes de Vincennes et du Parti communiste français

Des Vincennois si méritants

Plus nombreux cette année ont été ceux qui, à Vincennes, ont préféré ne pas quitter cette ville qu'ils aiment tant. Ils ont su résister avec leurs enfants à l'appel des vacances.

Leur intention n'était pas de faire honte à ceux qui sont partis vers d'autres cieux, pour des hôtels et des restaurants devenus brusquement accessibles grâce à la réduction de la TVA.
Ils sont restés, fidèles gardiens de rues vidées et paisibles. Ils ont pu ainsi tester la nouvelle augmentation du tarif des transports en commun, de celui de l'EDF, et d'autres plus ou moins déguisés ; mais aussi de la baisse du taux d'intérêts du livret A (1,25 %)
Ces veinards n'avaient pas à s'inquiéter du transfert de leur courrier vers d'improbables villégiatures, bien au contraire, ils ont à satiété pu relire des cartes postales évoquant des coups de soleil, de futiles visites de monuments, des plages idiotes, d'éprouvants embouteillages, des problèmes de taux de change…
Ils n'ont pas hésité à ouvrir largement puis vider leurs étiques escarcelles en dépensant sans compter.
Oui, félicitons-les, ces opiniâtres citadins, qui, restés sur place, contribuent à la marche accélérée de la libre entreprise, du tout marchand, du profit immédiat. Ils remplissent vaillamment leurs réfrigérateurs de délicieuses denrées, puis grâce aux soldes, bourrent leurs armoires de vêtements bien taillés ; si bien sûr cette société de consommation bienfaitrice les autorise à acheter sans mesure toute la semaine et y compris le dimanche et pourquoi pas plus tard la nuit avec la contribution d'employés corvéables à merci et dociles.

Le courage de ces Vincennois est sans bornes, plutôt que rêvasser, lascifs, alanguis ; ils sont restés vigilants, attentifs dans leurs petits appartements, bien sages devant leur téléviseur.

Ces Vincennois-là, se fichent comme d'une guigne de savoir que le SMIC n'a été revalorisé que du minimum légal : 1,3 %, soit 11 centimes de l'heure : la bamboula !

Ils n'ont cure de savoir que l'actuel gouvernement a l'audace d'appeler ceux du monde entier à plus de justice sociale.

Ils savent qu'ils doivent être mis à contribution, ces plus faibles, pour que les hauts revenus et les dividendes, moteurs de l'économie, soient préservés.

Tous ces salariés qui ont gommé leurs congés annuels, faute de pouvoir d'achat, ne sont pas préoccupés de la compression des salaires vers le bas au détriment de l'emploi.

Ces Vincennois ont le sens de l'abnégation et la cohorte de plans sociaux ne les concerne pas.

Encore bravo à tous ces valeureux qui bientôt pourront confronter leurs souvenirs d'été à ceux des habitants du Bois : ces joyeux campeurs.

PIERRE CARDONI
Conseiller municipal

VINCENNESTV.fr
Entre nous, rien d'officiel...
votre web Télévision locale

Vous ne verrez
jamais plus
VINCENNES
comme avant

Envoyez nous vos reportages, idées à : info@vincennestv.fr

JARDINS SERVICES EXPRESS
votre jardinier de proximité
La réponse à tous vos travaux de jardinage
Jardins - Terrasses - Balcons
Plantation -Taille -Tonte -Traitement, etc.
Prestation à l'heure - Contrat à l'année
Tel : 06 23 06 33 39 phcondamine@noos.fr
50% de déduction fiscale
Devis gratuit - Cesu accepté
Services à la personne

Salon Aiguilles
Découvrez notre nouvelle boutique
✓ Tissus Patchwork
✓ Broderie
✓ Laine
✓ Bijoux créateurs
✓ Mercerie
✓ Ateliers créatifs
35, rue de Montreuil – 94300 Vincennes – 01 43 28 57 04

RESTAURANT L'ARCHIPEL
Cuisine traditionnelle
et familiale des îles du Cap-Vert
Ouvert pendant les travaux

Découvrez une cuisine métissée, parfumée,
mais pas piquante d'origine portugaise et exotique,
à des prix très raisonnables
(poulpe, calamars, poissons, morue,
riz aux fruits de mer,
cochon de lait, chevrette au lait de coco)

au 35 bis, rue de Montreuil - 94300 Vincennes
Tél. : 01 41 93 06 17 - Port. : 06 78 01 28 75
Ouvert du lundi au vendredi midi,
le jeudi et le vendredi soir. Autres jours sur réservation.

Formules le midi - restaurant traiteur - Plats à emporter
Banquets (jusqu'à 25 pers.) - Soirées musicales

Retrouvez-nous sur internet : www.larchipel-capvert.fr

Naissances

ASTIR Nassim ; BARTH Matéo ; BERKANI Lilia ; BOGATIRSKY Joshua ; BOREAVE Jeanne ; CARRATT Maël ; CHARPENTIER Hugo ; CHAULET Juliette ; CORBIC Emma ; COULON Raphaël ; de la CROPTE de CHANTÉRAC Garance ; FARÈS Thomas ; HANSEN Liv ; HATTAB Yonathan ; HAVENNE Mallauryne ; KACEM Emir ; LADOUS Simon ; LAZREG Mohamed Ali ; LE FLOCH Guirec ; LEBON--TRANCHANT Juliette ; LEMAHIEU Koto ; MACQUET Kara ; MARPEAU Joseph ; MOUCHARD Ferdinand ; OBERLIN Maeline ; PALMER Capucine ; PALMER Zoé ; PAULO Luca ; PENNACCHI Lucie ; TOMPS Camille.

Naissance à Vincennes : MERCIER Éva.

Mariages

M. ALANKIEWICZ Thomas et Mlle RAKOTONIRINA Mihantamalala ; M. RODRIGUEZ Guy, et Mme OULES Pascale ; M. BEN OLIEL Jérémie et Mlle GROUCHKA Mélanie ; M. PORRET Julien, et Mlle ESCARGUEIL Mathilde ; M. FOURCADE Jérôme et Mlle AHMED Aline ; M. ARVIS Franck, à Fontenay-sous-Bois (94), et Mlle COLLET Aude ; M. HOUËL Luc et Mlle DROULERS Anne ; M. MUNOZ Robert, et Mme PICHONNIER Cynthia ; M. GOSTAIN Daniel et Mlle CASTELLET Agnès ; M. KOUTA Mohamed et Mlle BERGERI Sabrina ; M. BENHAMOU Daniel et Mlle COHEN Yaël, à Paris XIXe (75) ; M. GOUREVICH Stéphane, à Fontenay-sous-Bois (94), et Mme AMAR Sophie ; M. CLUZEL Guillaume et Mlle GUETTA Sabrina ; M. CART-GRANDJEAN Éric et Mlle MOLAC Elodie ; M. FEUILLADE Mathieu et Mme HIBON Ségolène ; M. OUAZARI M'Hamed, à Créteil (94), et Mlle DOUIR Fatima ; M. BELAROUI Hanifi et Mme BENREDOUANE Anissa ; M. THOMAS David, à Perigneux (42), et Mlle WILHELM Anne ; M. KRAUSE Francis et Mlle GODIER Marie-Michèle ; M. DURIEZ Frédéric et Mme LOUPIAS Julie ; M. ZAGHROUN Yoni et Mlle LEVY Laétitia, à Pantin (93) ; M. BENHAMOU Gabriel et Mlle SEMIATICKI Emmanuelle ; M. PALERMO Antonio et Mlle DA COSTA HIRATA Silvia ; M. KAKARIDIS Nicolas et Mlle GOUMAS Stella ; M. HOVINE Xavier et Mme PASSALENTI Corinne ; M. NIE Jun et Mlle WANG Ning ; M. RICHER Pierre-André et Mlle PERDREAU Sandrine ; M. BERTHOLET Frédéric et Mme NOLOT Christelle ; M. SCHWARZ Nicolas et Mlle GEISLER Nathalie ; M. LAMBOLEY Nicolas et Mme GUEUGNOT Alexandra ; M. ROBERT Sébastien et Mme BAILLON Nathalie ; M. SURMON Pierre et Mlle JEANJEAN Céline ; M. LAGNY Olivier, aux Lilas (93), et Mlle AMICE Ségolène ; M. ATTAL Marc, à Levallois-Perret (92), et Mlle LEVY Sophie ; M. LACOMBE Alain et Mme BUISSON Michèle.

PUBLICATIONS DES MARIAGES HORS VINCENNES

reçues du 1er juin au 1er juillet 2009

M. FANTIN Nicolas et Mlle LAPEYRÈRE Cécile, résidant à Fleurance (32) ; M. ROSIER Frédéric à Bayonne (64), et Mlle CREDOZ Jeannie ; M. AMAHOUA DIT REGINAL Jean-Pierre, à Paris XVIIe (75), résidant à Raveau (58), et Mlle LEDOUX Sylvie ; M. HODNETT Alan et Mlle PILVEN LE SEVELLEC Anne, à Courleon (49) ; M. MARION Arnaud et Mlle BLANCHARD Céline, à Châteauneuf-en-Thymerais (28) ; M. OUBRIK Lahcen, à Paris XIe (75), et Mlle RAKI Ghizlane ; M. TODANI Hidekazu, à Matsue, Shimane (Japon), et Mlle DICORATO Leslie ; M. HUISSE Romain et Mlle HAVAL Valérie, résidant à Figanières (83) ; M. CHENG Kam et Mlle TRAN Tan, à Avignon (84) ; M. BOURMALEAU Arnaud, et Mlle GADET Julie, à Sainte-Eulalie-en-Born (40) ; M. DIAZ Hernan à Presles (95), et Mlle PICHARD Véronique ; M. HAMONIC Gwenolé et Mlle COQUIL Virginie, résidant à Pont-l'Evêque (14) ; M. ROHMER Thomas et Mlle POURIA Stéphanie, résidant à Neuilly-sur-Seine (92) ; M. KUMUCHIAN Georges et Mlle TALPE Stéphanie ; M. REVERTE Julien et Mlle HERVÉ Delphine, résidant à Saint-Satur (18) ; M. BERNERON Jean-François, à Belabre (36), et Mlle Johanna BARTHELEMY ; M. LUSTREMANT Dimitri et Mlle DEVIGNE Aurélie, à Isques (62) ; M. LEMPERIER Nicolas et Mlle ROCHE Sylvie, résidant à Villeneuve-sur-Lot (47) ; M. JACQ Denis et Mlle WAGNER Nina ; M. GUILLEMAN Xavier, à Blauzac (30), et Mlle RENAUT Maud ; M. SPITZ Nicolas, et Mlle MAAREK Sarah, à Paris XIXe (75) ; M. STRULOVICI Fabien, et Mlle DELMAS Caroline, résidant au Pradet (Var) ; M. MASCRÉ Amaury, à Paris VIIIe (75), et Mlle du HAYS Solenne ; M. DILLY Bertrand, et Mlle NOUGUIER Muriel, à Velleron (84) ; M. BLUM Thomas, à Revigny (39), et Mlle PRZYCHOCKI Amélie ; M. BUISSON Nicolas, à Saint-Hilaire-Foissac (19), et Mlle DALMASSO Véronique ; M. YATERA Boubou et Mlle DJIGO Aissatou, à Dakar (Sénégal).

Survenus à Vincennes

M. PELTA Armand, 78 ans ; Mlle BARBE Arlette, 58 ans ; M. BELLAICHE Sylvain, 61 ans ; M. BLONDEAU Jérôme, 50 ans ; Mme Vve GUERIN Odette, 95 ans.

Transcrits à Vincennes

Mme Vve LAURENT Geneviève, 95 ans ; M. GAUTHIER Jacques, 83 ans ; M. BARADJI Bakary, 54 ans ; Mme STERCKEMAN Gilberte, 81 ans ; M. WOZNIAK Denis, 50 ans ; M. SUREAU Louis, 95 ans ; Mme KLEIN Ginette, 74 ans ; M. DELAIRE Michel, 92 ans ; M. MARESCHAL Pierre, 80 ans ; M. OULEKHIARI Rabah, 78 ans ; Mme Vve GUEUGNEAU Gabrielle, 88 ans ; Mme Vve CHOMILLIER Henriette, 88 ans ; M. GHÉHENNEUX Jacques, 79 ans ; M. BERRINI Robert, 82 ans ; Mme Vve POGNEAUX Simone, 78 ans ; M. BELLEHSEN Jacob, 74 ans ; Mme Vve MÉTIVIER Marcelle, 82 ans ; M. COULIBALY Baraka, 69 ans ; Mme Vve POIGNANT Francine, 84 ans.

À l'honneur récemment

M. et Mme Bernard et Irène Fournier, vincennois depuis 1972, ont été reçus le 20 juin dernier par le maire et la municipalité à l'occasion de leurs noces d'or, cinquante ans et un jour après leur mariage à Dakar en 1959. Parents de trois enfants et grands-parents de huit petits-enfants, M. et Mme Fournier ont beaucoup voyagé au gré des étapes de la carrière militaire et diplomatique de M. Fournier, et ont mené depuis une retraite très active en s'investissant dans des activités bénévoles. *Vincennes Info* leur adresse toutes ses félicitations !

Naissances

ADAMA Adam ; ANTONIO--CURET Jules ; ARITONOVIC Nevena ; ARSÉNIO--CARREIRO Rápale ; ASTIER Raphaël ; ATLAN Menahem ; AUPIAIS Baptiste ; AVIGNON Judith ; BARBOSA--CANTERINI Titien ; BECOULET Clément ; BEMBARON Sacha ; BENAMRON Romy ; BENARROUS Romy ; BERENGUIER Yanis ; BONIFAZIO Antoine ; BOQUET Lucile ; BOSSARD Steven ; BRUNET Antonin ; CAPONY Loup ; CLOT--FONTAINE Barnabé ; COHEN Augustin ; COLOIGNER Charles ; COLLET Elsa ; CRINON Paul ; CHAMBOST Ruben ; CHARLES Mathilde ; CHAYOT Louis ; DABRIOU Giulia ; DALEUX Paul ; DELISLE Eloïse ; DESMET Antoine ; DIGARD--DESFARGES Gabriel ; DUBANCHET Paul ; DUCRET Jules ; EBINA Dylan ; EGNER--ADNANE Lucie ; ELLENBERG Lisa ; ETIENNE--DO CARMO Victoria ; FARRAN Antoine ; FESTY Léon ; FOURCADE Stellane ; GAGNY Mathilde ; GAUTHIER--LESCOP Diane ; GONÇALVES TEIXEIRA Clara ; GUERNIGOU Titouan ; GUILLOT Ambre ; HADDAD Arielle ; HALFON Joey ; HATTAB Amy ; IDHAYAKUMAR Kajal ; JARGALSAIKHAN Anar ; KABOUSS Sana ; KHALIL Youssef ; KONE Abdel ; LAAGE Maé ; LEMAHIEU Louis ; LETASSEY Arthur ; LEVY Emmy ; LOBEL Naomi ; LY Elsa ; MARTICORENA Eneko ; MICACO Rafael ; MOUEN ESSOMBE Fleur; MULLER Abel ; NGUYEN QUANG Iris; NIEDERST--OLLIVIER Noé ; OLIVIER Clément ; OVARLEZ Pauline ; PATEL Tirth ; PAUZIÉ Clara ; PEIRANI--FISSEAU Enzo ; PHILIPS Liam ; REDDEMANN--UGATAI Mayla ; REUTER Daphné ; RIBAULT DE LAUGARDIERE Raphaël ; ROBERT Ulysse ; ROLLAND Edgar ; ROUAS Gaspard ; SAUNIER--TRASSY Eléanore ; SAVIGNAC Violette ; SEBAG Linoï ; STORA Paul ; TANDJIGORA Abdoulaye ; THÉPAUT--FAVENNEC Marion ; TILLARD Maxim ; TOUITOU David ; TRAORE Abdoulaye ; VEDRENNE Daphné ; VIMALARANJITH Aiyshani ; WITKOWSKI Swane ; ZELAZNIK Ava ; ZOUAOUI--HOLT Elias.

Mariages

M. SUIED Michaël, à Montreuil (93), et MMlle HAYAT Séverine ; M. COHEN Jordan et MMlle PERELMUTTER Sarah, à Fontenay-sous-Bois (94) ; M. BACHY Luc et Mme VISCOVICH Laura ; M. GOUILLEUX Rodolphe et Mlle RIAD Keltoum ; M. CATINAUD Jérôme et Mlle CARRÉ Séverine ; M. KADA Yacine, à Saint-Pierre-du-Perray (91), et Mlle BOUAMAMA Houria ; M. NOWAK Damien et Mlle NEUVILLE Mathilde ; M. KRIEGER Jérôme et Mlle ASSARAF Sandrine ; M. BAGUR Michaël et Mlle FUSSLER Elsa ; M. RENAUDIE Guilhem et Mlle BOCQUILLON Céline ; M. ALLICHE Karim et Mlle CHARBONNEAU Emilie ; M. MAQUIN Geoffrey et Mlle SPINDLER Jeannice ; M. REBECCHI Fabrice et Mlle CAMILLERI Marie-Pierre ; M. VILELLA Marc et Mme ROMAN Catherine ; M. MOURY Philippe et Mme LUTUN Alice ; M. BAILLY Jean-Frédéric et Mlle MARIN SILVA Martha ; M. HAESSLER Ludovic et Mlle PLEINARD Anne-Sophie ; M. DUROUX Sébastien et Mlle PHILIPP Audrey ; M. GOMES Hamilton, à Roissy-en-Brie (77), et Mlle GREUS Marie-José ; M. GILLIBERT Georges et Mlle DISSAUX Delphine ; M. MASSIN Laurent et Mlle ROHART Julie ; M. VERRON François et Mme LACOMBE Marianne ; M. LE GUILLOUX Romuald et Mme WANG Weili ; M. SANZ GALLARDO Lucien et Mme CHEKROUN Laurette ; M. COËZY Thomas et Mme OKOU Goua ; M. KACI Moussa, à Oran (Algérie), et Mme LEOTARD Laétizia ; M. BOURGUEIL Georges et Mme JANOT Thérèse ; M. DELETTRE Julien et Mlle MAJDOUB Neila, à Romainville (93) ; M. ANDRIEUX Charles et Mlle MARCILLY Sylvie ; M. BERENGUER Bernard et Mlle CLOUARD Sophie ; M. JAQUET Alexandre et Mlle LEVY Vanina, à Paris XIVe (75) ; M. LEBOEUF Mathias et Mlle DUHAMEL Laurence.

PUBLICATIONS DES MARIAGES HORS VINCENNES

reçues du 1er juillet au 1er août 2009

M. DRONNE Fabrice et Mlle PIERRE Amandine, résidant à Saint-Georges-sur-Erve (53) ; M. DECAMPS Thomas et Mlle MINENKO Oleksandra, à Kiev (Ukraine) ; M. LEFEVRE Vincent et Mlle COGOLUEGNES Laure, résidant à Sainte-Eminie (48) ; M. BODÉNÈS Damien et Mlle MARTIN Emilie, résidant à Rochecorbon (37) ; M. DANGO Djibril et Mlle DANGO Hatouma, à Bamako (Mali) ; M. KHAROUBY Ilan et Mlle OPOCZYNSKI Carole, à Paris XIe (75) ; M. MATHON Pierre, à Nogent-sur-Marne (94), et Mlle NAGY Myriam ; M. LATHIERE Julien, à Feytiat (87), et Mlle MOURGAUD Nathalie ; M. ATLAN Cédric et Mlle LE JOSSEC Caroline, à Pluvigner (56) ; M. MALLARD Philippe, à Vertrieu (38), et Mlle MARTINEZ Marie ; M. CHATEAU Guillaume et Mlle TERRISSE Pascale, à Landorthe (31) ; M. ROUVEYROL Cédric et Mlle TOURRE Emmanuelle, à Venterol (26) ; M. DEJEAN Jean-Christophe et Mlle MARIÉ Océane, à Galapian (47) ; M. MONSIGNY Franck et Mlle TRABUCO Marie-Madeleine, résidant à Cassis (13) ; M. SEZER Ibrahim, à Annecy (74), et Mlle KONYA Döne ; M. KERMORGANT Philippe et Mlle BOUVIER Charlotte, à Villebernier (49) ; M. PARIS Yohann, à Courtomer (61), et Mlle MÉRIAUX Delphine ; M. BISMUTH Jérémy et Mlle COHEN Leslie, à Créteil (94) ; M. CAJEAN Loïc et Mlle SAPPA Cristiana, à Ormea, province de Cuneo (Italie) ; M. PLOTICA David, à Paris XIe (75), et Mlle BOUGANIM Johanne ; M. MATHIS Olivier et Mlle BELLE Anne-Charlotte, à Houilles (78), résidant à Vannes (56).

Décès

Survenus à Vincennes

Mme BOISSIÈRE Annick, 77 ans ; M. CAPITREL Max, 77 ans ; Mme Vve GUILLAUME Olga, 98 ans ; M. ROSSI Henri, 93 ans.

Transcrits à Vincennes

M. BAZELAIRE Norbert, 91 ans ; M. CRAIS Robert, 78 ans ; Mme Vve DACHER Andrée, 86 ans ; M. FAURE Henri, 82 ans ; M. HUART Jacques, 81 ans ; Mme Vve JALABERT Hélène, 89 ans ; M. LEE Johan, 52 ans ; Mme Vve MARTIN Madeleine, 95 ans ; Mme MIJIC Dara, 68 ans ; M. PAILLARD Robert, 85 ans ; Mme QUENTIN Madeleine, 75 ans ; M. ROBERT David, 37 ans ; M. ROBILLARD Michel, 57 ans ; M. SIBRA André, 73 ans ; M. SIMON Gérard, 78 ans ; M. TASSIN André, 85 ans.

Garde d'enfants & Soutien scolaire à domicile

Ensemble, au service de vos enfants

8 Rue Raymond du Temple
94300 VINCENNES

01 77 01 82 82

contact.vincennes.94@family-sphere.fr

www.family-sphere.fr
partenaire de garde-partagee.net

Organisme agréé par l'État

Ménage - Repassage à domicile

C'est propre, c'est net, c'est Shiva.

shiva

LES SPÉCIALISTES DE L'IMPECCABLE

www.shiva.fr

MENAGE • REPASSAGE • GRAND NETTOYAGE • GRANDES OCCASIONS

À Vincennes - 107 rue Diderot - 01 41 79 05 78

AmnesiA

Vente - Installation - Dépannage informatique

Un ordinateur en panne ou trop lent

Un virus envahissant

Des difficultés avec internet

Du matériel à acheter et à installer

Contacter
Amnesia informatique
8, rue Anatole France 94300 Vincennes 01.41.74.98.48
amnesia.informatique@wanadoo.fr

CENTRAL GYM

Depuis 1988

CULTURE PHYSIQUE • GYMNASTIQUE • MUSCULATION
CARDIO-TRAINING • SAUNA • HAMMAM

Plaisir

Bien-être

Vitalité

Détente

Sérénité

TECHNOGYM

12 mois
480 €
tout compris

Ouvert 7j/7

14 rue de Fontenay 94300 Vincennes
200 m de la Mairie

01 43 98 07 37 • www.centralgym.fr

SARL Sport Loisirs Capital 25 000 € - 01/2009 - © Jean-Marie MAILLET - Fotolia.com - © Technogym